Division du patrimoine

# Dossier documentaire

Juillet 2018

## Hôtel de ville de Verdun
## 4555 rue de Verdun
## Montréal, arrondissement de Verdun

EN COUVERTURE : Hôtel de ville de Verdun, façade principale.
Source : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-38.

## TABLE DES MATIÈRES

**CONTEXTE DE LA RECHERCHE ..... 3**
**MÉTHODOLOGIE ..... 4**

**IDENTIFICATION DU LIEU ..... 5**
**RECONNAISSANCE ET STATUT PATRIMONIAL ..... 7**

**CHRONOLOGIE ..... 8**

**VERDUN MODERNE : PLANIFICATION URBAINE ET ARCHITECTURE ..... 10**
De quel territoire s'agit-il ? ..... 10
De la côte des Argoulets à la ville de Verdun ..... 11
Verdun au tournant du XX$^{e}$ siècle : une ville résidentielle en formation ..... 14
Croissance spectaculaire et crise des années 1930 ..... 19
« New deal de Verdun » et chantiers d'envergure ..... 22

**HISTORIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE SES PARCS ENVIRONNANTS ..... 29**
Aux prémices, les années 1930-1940 ..... 29
Opposition aux projets et alternative adoptée ..... 30
Chantier (1956-1958) ..... 32
Modifications apportées ..... 36

**DESCRIPTION DU LIEU ..... 41**
Milieu d'insertion ..... 41
Description du site actuel ..... 43
Description de l'extérieur de l'édifice ..... 49
Description de l'intérieur de l'édifice ..... 55
Organisation spatiale ..... 63

**CONCEPTEUR ..... 67**
Joseph-Armand Dutrisac (1906-1988) ..... 67

**PERSONNAGES ASSOCIÉS ..... 71**
J. L. Guay & Frère Limitée (1911-), groupe entrepreneur ..... 71
Edward Wilson, maire de Verdun (1939-1960) ..... 72
Joseph Rienzo French, gérant général de Verdun (1933-1964) ..... 73
Arthur J. Burgess, greffier de Verdun (1929-1962) ..... 73

**TYPOLOGIE ..... 74**
Europe : des origines de l'hôtel de ville au XIX^e^ siècle ..... 74
États-Unis : de l'appropriation des styles à l'émancipation du modèle ..... 76
Canada : évolution du type bâti (XIX^e^ et XX^e^ siècles) ..... 78

**COMPARABLES ..... 82**
Hôtel de ville de Chicoutimi (1932) ..... 82
Hôtel de ville de Vancouver (1935-1936) ..... 83
Hôtel de ville de Shawinigan (1945-1947) ..... 84

**TOPONYMIE ..... 85**
Verdun, rue de ..... 85
Willibrord, parc et rue ..... 85
Souvenir, parc du ..... 86
Bannantyne, avenue ..... 86

**CONCLUSION ..... 87**
**RECOMMANDATIONS POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE ..... 87**

**SOURCES ARCHIVISTIQUES ..... 88**
**BIBLIOGRAPHIE ..... 90**

**ANNEXES ..... 93**
Plans, élévations et coupes de l'hôtel de ville de Verdun, 1956 ..... 94
Plans de l'hôtel de ville de Verdun, 1975-1989 ..... 103
Inventaire des hôtels de ville des arrondissements de la Ville de Montréal ..... 107
Inventaire des hôtels de ville des villes de banlieue de l'île de Montréal ..... 110

## CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le présent dossier réalisé à la demande de l'arrondissement de Verdun marque l'aboutissement d'un travail de recherche documentaire effectué en mai-juin 2018 par Jordane Zakrzewski, finissante au DESS en architecture moderne et patrimoine de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et stagiaire à la Division du patrimoine de la Ville de Montréal. Cette étude supervisée par Françoise Caron, conseillère en aménagement, et Julie Boivin, architecte à la Division du patrimoine, ainsi que par France Vanlaethem, professeure émérite de l'École de Design de l'UQAM, porte sur l'actuel hôtel de ville de Verdun construit entre 1956 et 1958, sous la direction de l'architecte Joseph-Armand Dutrisac.
Au cours de l'hiver 2018 a été réalisée en amont du stage, dans le cadre du cours DES7000 - Études préparatoires, une recherche questionnant les conditions politique et socio-économique ayant mené à la construction d'un hôtel de ville d'architecture moderne monumentale au cœur de Verdun. L'essai produit est inséré au sein de la présente étude.

Une telle recherche vise à fournir le « matériau de base » nécessaire à l'énoncé de la valeur patrimoniale de l'édifice. Conjointement, elle ambitionne d'éclairer la prise de décisions quant aux gestes envisagés dans l'avenir à l'endroit de l'immeuble. Le *Guide d'application du processus d'évaluation menant à la formulation d'un énoncé d'intérêt patrimonial*, élaboré en 2012 par la Direction de la culture et du patrimoine (Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal), a servi de référence pour la réalisation de cette étude. Selon ce document, la recherche documentaire consiste à « identifier la documentation existante disponible. Au besoin, une documentation existante est préparée. Le dossier documentaire élaboré à partir de ces documents constitue l'information de base remise aux participants » émettant l'énoncé de valeur patrimoniale. Il doit être présenté sous forme concise. D'après cette méthode, le dossier documentaire doit couvrir, de manière exhaustive, trois volets : la situation actuelle du lieu, la synthèse de son évolution, ainsi que des fiches techniques sur ses composantes actuelles.

Il importe de rappeler que la Ville de Montréal se doit d'agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires à l'égard de ses biens patrimoniaux conformément à la *Politique du patrimoine 2005* et au *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* et que le patrimoine moderne fait l'objet d'une importante valorisation, comme en fait foi le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* adopté en 2015.

Un grand remerciement à l'arrondissement de Verdun et, plus particulièrement, à madame Émilie Hallé, technicienne en gestion de documents et archives, pour leur accueil, les informations transmises et le temps consacré.

# MÉTHODOLOGIE

Cette recherche documentaire a commencé par une observation *in situ* de l'édifice accompagnée de prises de photographies, d'ensemble et de détails. Dans un second temps, il s'est agi de regrouper, sélectionner et étudier les sources jugées pertinentes issues de la littérature et de fonds d'archives.

## 1. Visite de terrain

Étape fondamentale à toute étude patrimoniale, la visite de terrain permet une première approche « physique » de l'édifice dans son contexte et pose les bases du travail de documentation à suivre. Une première visite extérieure a été réalisée le 17 février 2018. Une seconde, organisée le 3 mai 2018 en compagnie d'Émilie Hallé, s'est concentrée sur les intérieurs de l'hôtel de ville.

## 2. Sources archivistiques

Plusieurs fonds d'archives localisés en différents lieux ont été consultés au cours de la recherche documentaire.

- Archives de l'arrondissement de Verdun

Correspondance entre l'architecte, l'entrepreneur et la municipalité, plans et permis de construction, contrats et règlements, nombreuses photographies, articles de presse locale.

- Archives de la Ville de Montréal

Bobines de microfilms regroupant des coupures de presse, dossier d'architecte de J.-A. Dutrisac.

- Archives du Centre canadien d'architecture

Filière verticale de J.-A.Dutrisac (extrait de naissance, diplômes, correspondance avec l'Ordre des Architectes et inscription aux annuaires).

- Cartothèque de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Ensemble de vues aériennes de Verdun, la plus ancienne datant de 1930.

## 3. Sources bibliographiques

Conjointement, des recherches bibliographies ont été menées, notamment à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et à la Société d'histoire et de généalogie de Verdun.
Deux ouvrages présentent une chronologie détaillée de l'histoire de Verdun :

- Julien Déziel, *Essai d'histoire de Verdun, 1665 : 1876-1976*, 1976.
- Denis Gravel et Hélène Lafortune, *Verdun : 125 ans d'histoire, 1875-2000*, 2000.

Par ailleurs, , dans son bulletin *Les Argoulets*, la Société d'histoire et de généalogie de Verdun publie des articles thématiques succincts, pertinents et illustrés, consacrés au patrimoine verdunois (hôtel de ville, parc Willibrord, Auditorium, Natatorium, etc.).
Pour une remise en contexte plus générale, à l'échelle de l'île de Montréal, la principale référence est l'ouvrage de Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2000. Concernant le type de l'hôtel de ville, deux ouvrages ont été particulièrement utiles :

- Nikolaus Pevsner, « Government buldings from the eighteenth century : Town halls and law courts », dans *A History of Building Types*, 1976, p. 53-62 (relate l'histoire des hôtels de ville de leurs origines jusqu'aux constructions modernes de l'après-guerre) ;
- Marc de Caraffe, *Les hôtels de ville du Canada*, 1987.

## IDENTIFICATION DU LIEU

**Nom** : Hôtel de ville de Verdun

**Autres appellations** : Bureau d'arrondissement de Verdun
Mairie d'arrondissement de Verdun

**Adresses** : 4555 rue de Verdun (principale)
671-675 1re Avenue
700-750-790-800 rue Willibrord

**Arrondissement :** Verdun

**Secteur :** Wellington-de-l'Église

**Propriétaire constructeur :** Cité de Verdun

**Propriétaire actuel :** Ville de Montréal

**Dates de construction :** 1956-1958

**Date d'inauguration :** 18 juin 1958

**Concepteurs :** Joseph-Armand Dutrisac, architecte engagé par la Cité de Verdun
Letendre, Langevin, Monti, ingénieurs conseils

**Entrepreneur :** J. L. Guay & Frère Limitée

**Gestionnaire :** Gaston Poirier

**Numéro de lot :** 1183568

**Type de bâtiment :** Édifice public, hôtel de ville

**Usages d'origine :** Hôtel de ville
Bibliothèque municipale

**Usages actuels :** Mairie de l'arrondissement de Verdun
Police de quartier, poste 16
Maison de l'environnement de Verdun

**Superficie du plancher :** 5 353,9m²

**Superficie du terrain :** 23 492,9m²

Fig. 1. Arrondissement de Verdun.

Photographie aérienne : GéoIndex, 2017.

Fig. 2. Secteur Wellington-de-l'Église.

Photographie aérienne oblique : GoogleMap, 2018.

## RECONNAISSANCE ET STATUT PATRIMONIAL

**Désignation patrimoniale fédérale** : Aucune

**Désignation provinciale en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel** : Aucune

**Désignation au plan d'urbanisme** : Secteur de valeur intéressante

**Désignation patrimoniale au Cahier d'évaluation du patrimoine urbain** : Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle

**Autre désignation** : Bâtiment municipal d'intérêt patrimonial

Fig. 3. Patrimoine bâti de l'arrondissement de Verdun.

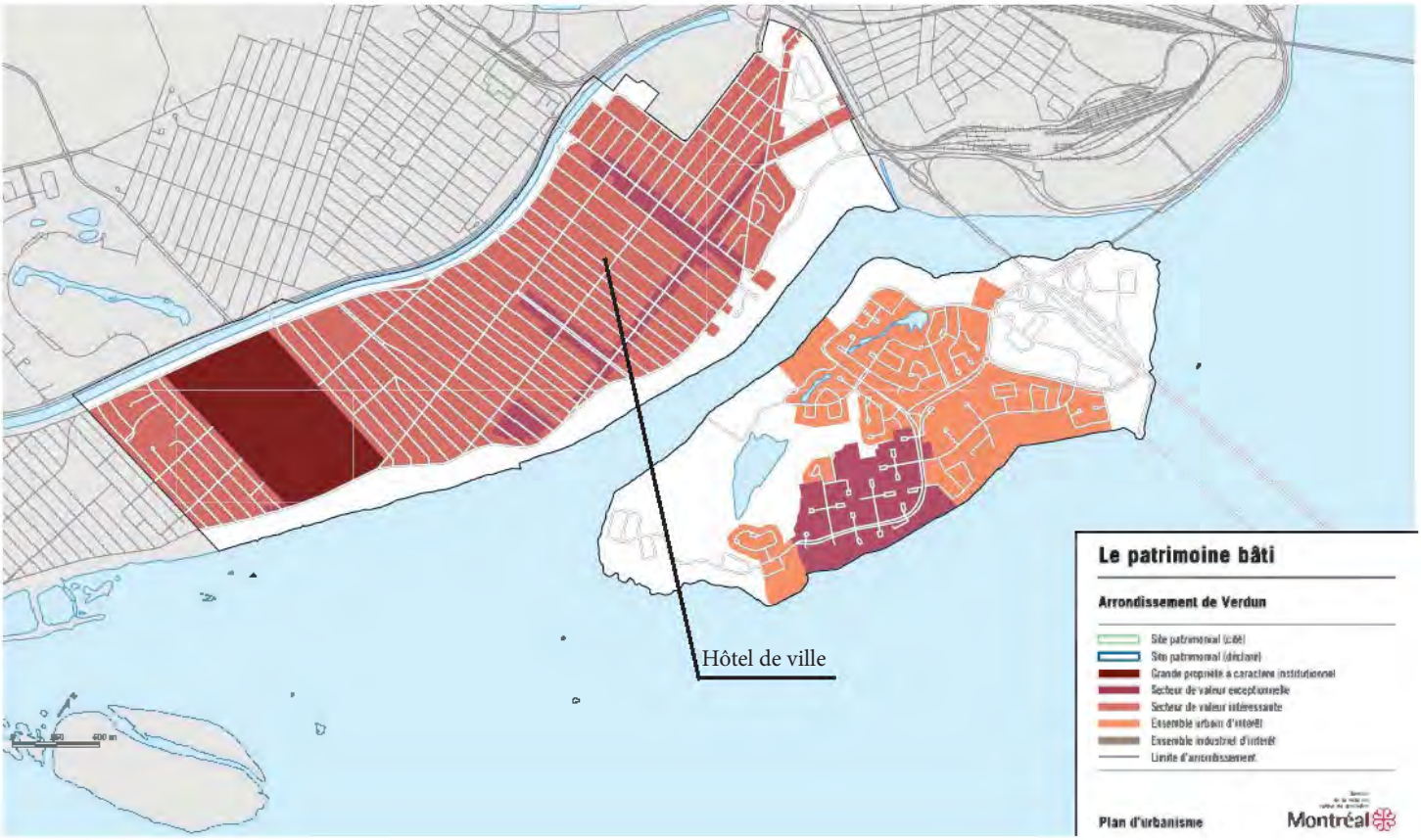


Plan d'urbanisme : Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, 2016.

## CHRONOLOGIE

1663 : La Côte des Argoulets, située au sud-ouest de Ville-Marie, est propriété du Séminaire de Saint Sulpice.

1671 : Les seigneurs sulpiciens concèdent la Côte des Argoulets à Zacharie Dupuis, alors major de Ville-Marie. Le territoire cédé prend le nom de fief de Verdun en référence au village natal du nouveau propriétaire : Saverdun en France (Occitanie).

1673 : Zacharie Dupuis cède son fief à la Congrégation Notre-Dame.

1846 : Le fief de Verdun devient la municipalité de Saint-Pierre.

1874 : Le territoire est rebaptisé Village de la Rivière-Saint-Pierre.

1876 : Le village devient la municipalité de Verdun.

1886 : Importante inondation de Verdun. La municipalité entreprend des travaux de protection des berges (fin des travaux : 1896).

1896 : Début de la construction d'une digue pour contrer les inondations.

1900 : Inauguration du service de tramway sur la rue Wellington.

1905-1914 : La Ville de Montréal entreprend un vaste mouvement d'annexion de ses municipalités voisines.

1907 : Incorporation de la Ville de Verdun.

**1908 : Construction du premier hôtel de ville de Verdun, rue de l'Église.**

1912 : Verdun acquiert le statut de Cité.

1921 : Création de la Commission métropolitaine de Montréal, structure intermunicipale à laquelle la Cité de Verdun adhère.

1931 : Afin de palier à la Grande dépression des années 1930 et gérer les projets entrepris dans le cadre des mesures de secours direct (MSD), établissement de la Commission de chômage de Verdun.

1933 : Hervé Ferland nommé maire de Verdun.

**1937 : Construction du chalet du parc Willibrord.**

1939 : Edward Wilson succède à Hervé Ferland au poste de maire de la Cité. Inauguration de l'Auditorium construit dans le cadre des MSD.

1940 : Inauguration du Natatorium également construit dans le cadre des MSD.

1941 : Projet de développement urbain de type *wartime house* entrepris dans le secteur de Crawford Park à Verdun.

**1951 : Premier projet pour le nouvel hôtel de ville de Verdun soumis à référendum et rejeté.**

**1954 : Second projet pour le nouvel hôtel de ville, également désapprouvé par référendum.**

**1955 : Troisième projet pour le nouvel hôtel de ville adopté sans recours au vote.**

**1956 : Début du chantier de l'hôtel de ville. Annexion de l'île-des-Sœurs à la Cité de Verdun.**

1957 : Mise en chantier du pont Champlain reliant l'île de Montréal à la Rive-Sud.

**1958 : Inauguration du nouvel hôtel de ville de Verdun.**

1960 : Aménagement de l'île-des-Sœurs en tant que site résidentiel et commercial.

1962 : Inauguration du pont Champlain.

1967 : Inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale de Verdun rue Bannantyne (actuelle bibliothèque Jacqueline-De Repentigny).

1978 : Inauguration de la station de métro de Verdun.

2002 : La Ville de Verdun devient l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal.

**2009 : Agrandissement de l'hôtel de ville de Verdun pour accueillir le poste de police.**

**2010 : Travaux de réaménagement du chalet Willibrord.**

# VERDUN MODERNE : PLANIFICATION URBAINE ET ARCHITECTURE

## *De quel territoire s'agit-il ?*

Le territoire de Verdun est situé au sud-ouest de l'île de Montréal ; sa superficie totale est de 9,83km². Il est délimité au nord par l'autoroute 15, à l'ouest par le canal de l'Aqueduc, au sud par l'arrondissement de LaSalle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent. Ce territoire a reçu à travers le temps plusieurs noms ; la Côte des Argoulets rebaptisée fief de Verdun en 1671 devient la municipalité de Saint-Pierre en 1846, puis le village de la Rivière Saint-Pierre en 1874, avant de reprendre son appellation de village de Verdun en 1876, puis de devenir officiellement une ville en 1907[1].

Depuis 2002, Verdun est un arrondissement de la Ville de Montréal. Son territoire est aujourd'hui divisé en trois quartiers administratifs correspondant aux trois grandes phases de son développement urbain : le secteur Wellington-de-l'Eglise (au nord), le secteur Desmarchais-Crawford (au sud) et l'île-des-Sœurs. L'arrondissement compte actuellement plus de 69 000 habitants[2].

Fig. 4. Localisation de l'arrondissement de Verdun sur l'île de Montréal.

Plan : Ville de Montréal, 2005.

Fig. 5. Trois secteurs de Verdun : Wellington-de-l'Église (rose) ; Desmarchais-Crawford (vert) ; Île-des-Soeurs (orange).

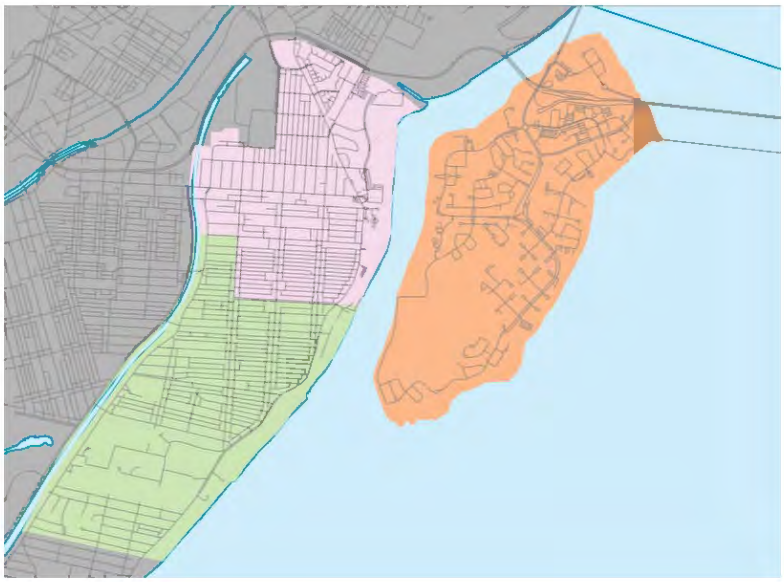

Plan : Eshko Timiou, 2017.

[1] Julien Déziel, *Essai d'histoire de Verdun 1665 : 1876-1976*, Verdun, Comité du centenaire, 1976, p. 21.
[2] « Statistiques de l'arrondissement de Verdun », *Site de la Ville de Montréal*, 2016, document en ligne, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8637,96333574&_dad=portal&_schema=PORTAL.

## *De la côte des Argoulets à la ville de Verdun*

Le territoire de Verdun est structuré autour de deux tracés fondateurs qui marquent la forme urbaine :

- la Lower Lachine Road, ancien chemin de Lachine d'en Bas, renommé boulevard LaSalle en 1917. Il s'agit d'une importante voie de communication qui longe le fleuve Saint-Laurent, reliant Lachine à Ville-Marie. Par ordonnance datée de 1670, sa largeur est fixée à 20 pieds ; rapidement, elle est élargie à 36 pieds[3].
- le chemin de la rivière Saint-Pierre ouvert vers 1800, renommé rue du Pavillon, puis rue de l'Église.

Fig. 6. Carte illustrant les tracés fondateurs, 1830.
Lower Lachine Road (bleu) et chemin de la rivière Saint-Pierre (rouge).

Plan : James Wyld, Map of Harbour City and Environs of Montreal (détail), BAnQ.

À l'origine, l'histoire de Verdun est étroitement liée à celle du reste de l'île de Montréal, alors divisée en neuf sections appelées côtes ou concessions. Dès 1663, l'ensemble du territoire est propriété du Séminaire de Saint-Sulpice[4]. En prévision des attaques iroquoises, le gouverneur Maisonneuve charge un groupe de jeunes soldats appelés « argoulets »[5] de s'établir sur une terre située en bordure de l'île, au sud-ouest de Ville-Marie. Ce territoire prend alors le nom de « Côte des Argoulets ». Il est destiné à devenir un lieu de fortification stratégique de Ville-Marie, un endroit où la population peut venir se protéger des attaques iroquoises.

[3] Ludger Beauregard, « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, n°73-74, vol. 28, 1984, p. 56.
[4] *Ibid.*, p. 52.
[5] Nom des « argoulets » donné en référence à un groupe d'arquebusiers du XVI[e] siècle remarqué en France pour l'efficacité de ses francs-tireurs.

Fig. 7. Carte de Champlain figurant le Grand Sault Saint-Louis, premier site de Montréal, section sud-ouest de l'île, 1611.

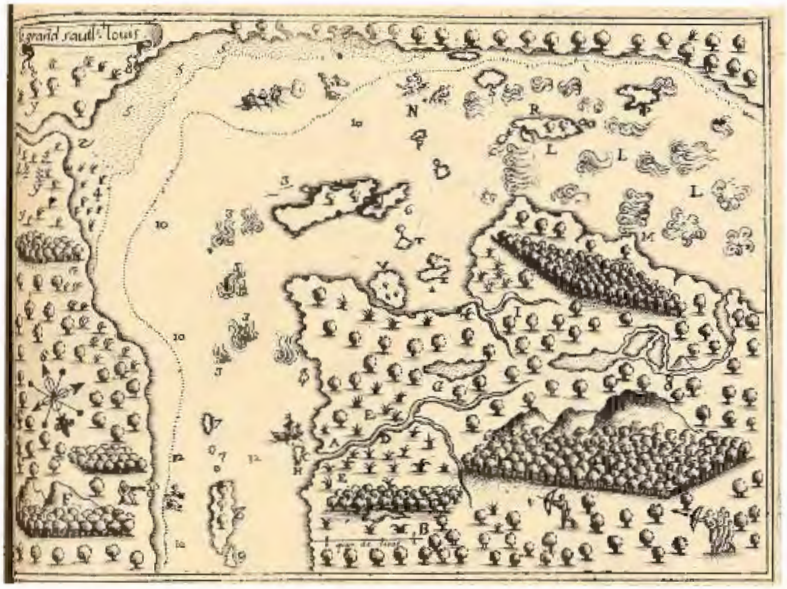


Carte : Archives de la Ville de Montréal, cote CA M001 VM066-1-P004.

En 1671 et 1672, les seigneurs sulpiciens concèdent des arrière-fiefs aux deux extrémités de l'île de façon à mieux en assurer la défense : « Ces fiefs sont attribués à des militaires qui doivent s'y établir dans une habitation fortifiée et y attirer des colons »[6]. C'est ainsi qu'en remerciement de ses « bons et loyaux services », Zacharie Dupuis, alors major de Ville-Marie, devient propriétaire d'une vaste terre de 320 arpents. Le territoire cédé est celui de la « Côte des Argoulets », rebaptisé « fief de Verdun » en référence au village natal de Zacharie Dupuis : Saverdun en France[7]. En 1673, Zacharie Dupuis cède son fief à la Congrégation Notre-Dame.

Fig. 8. Carte du fief de Zacharie Dupuis, 1671-1672 (zone grisée).

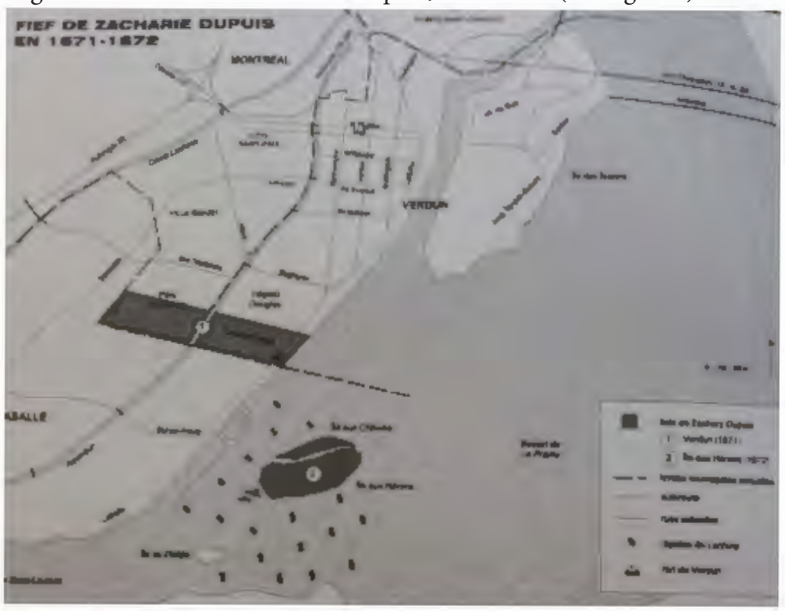


Plan : Denis Gravel, Hélène Lafortune, *Verdun : 125 ans d'histoire*, 1875-2000, 2000, p. 38.

[6] Ludger Beauregard, « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », p. 52.
[7] Département de l'Ariège, région de l'Occitanie.

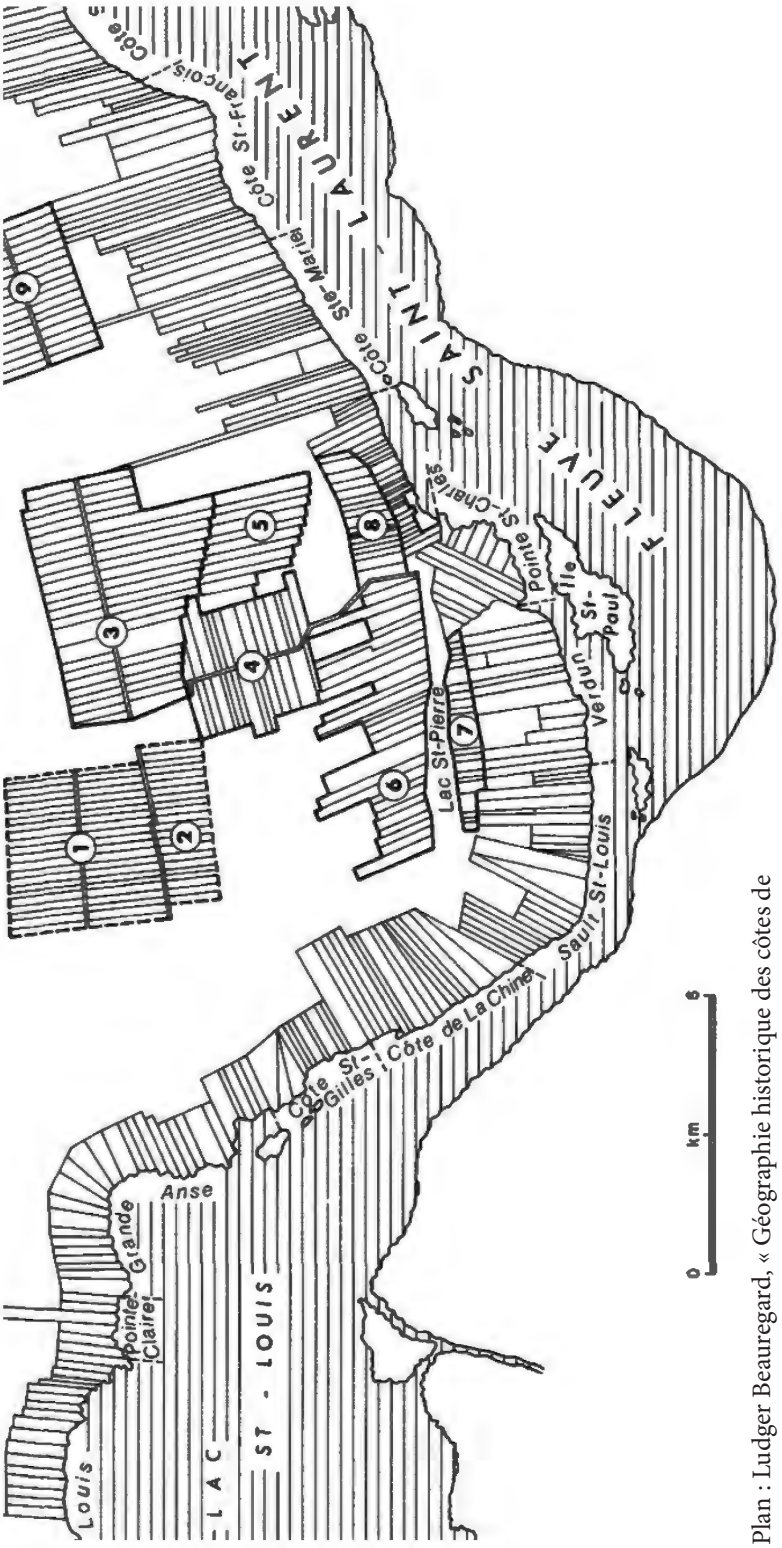


Fig. 9. Premier plan terrier de la seigneurie de Montréal (détail), 1702.

Plan : Ludger Beauregard, « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, 1984, p. 53.

## *Verdun au tournant du XX^e siècle : une ville résidentielle en formation*

À l'époque de la Confédération (1867), Montréal compte environ 100 000 habitants : elle est alors la ville la plus importante du Canada, dominant le commerce entre l'Europe et les colonies canadiennes[8]. Après 1867, la ville connaît une phase intense d'industrialisation : de nombreuses usines sont construites le long du canal de Lachine et une main-d'œuvre ouvrière afflue vers la métropole. Cette nouvelle population exerce une pression sur le territoire, forçant l'expansion de la zone habitée et de la base industrielle de la ville[9].

C'est dans ce contexte que dans le Bas-Canada, le gouvernement du Canada-Uni instaure le « régime des municipalités » qui conduit à la création de la municipalité d'Hochelaga en 1845, puis de celle de Côte-des-Neiges[10]. Il faut attendre 1875 pour que soit reconnue la municipalité autonome du village de la Rivière-Saint-Pierre, rapidement rebaptisé village de Verdun, qui inclut la Côte des Argoulets et l'île Saint-Paul (actuelle île-des-Sœurs). Alors que son premier maire est John S. Hall, il compte environ 300 habitants, principalement des francophones catholiques et des anglophones protestants anglicans.

Fig. 10. John S. Hall, premier maire de Verdun (1875-1882).

Photographie : Fonds de l'arrondissement de Verdun.

La première zone urbanisée du village de Verdun apparaît sur la carte d'Henry W. Hopkins datant de 1879. L'urbanisation du territoire est alors limitée au nord par la rue Laurendeau, au sud par le chemin du Bas-Lachine (tracé fondateur), à l'ouest par l'avenue Rockland (actuelle rue Willibrord) et à l'est par la rue du Pavillon (tracé fondateur). La carte de 1879 renseigne du nom des différents propriétaires des terres agricoles du territoire, les fermiers Crawford, Hadley et Galt possédant à eux seuls des centaines d'arpents.

Fig. 11. Première zone urbanisée de Verdun, 1879.

Plan : Henry W. Hopkins, *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, 1879.

[8] Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, 2e éd., p. 13.
[9] *Ibid*., p. 17.
[10] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *Verdun : 125 ans d'histoire, 1875-2000*, Montréal, Société de recherche historique archiv-histo., 2000, p.46.

Fig. 12. Les terres agricoles de Verdun, 1879.

Plan : Henry W. Hopkins, *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, 1879.

Au milieu du XIX[e] siècle, la physionomie du territoire est bouleversée par la construction du canal de l'Aqueduc assurant le bon approvisionnement en eau de la ville de Montréal[11]. D'une longueur de 8km, il vient enclaver la partie nord du village de la Rivière-Saint-Pierre. Une autre transformation majeure intervient en 1895, alors que la construction d'une digue est amorcée afin de protéger le territoire de Verdun des inondations. L'accès aux rives du fleuve Saint-Laurent est alors aménagé pour la promenade, rendant le cadre de vie d'autant plus agréable.

Fig. 13. Promenade de la digue aménagée en 1896.

Carte postale, s.d.

[11] *Ibid.*, p.41.

Fig. 14. Publicité de la Greater Montreal Land Co. pour le développement des 1re, 2ème, 3ème et 4ème avenues à Verdun dans les années 1910.

Publicité : tirée des albums de rues d'Édouard-Zotique Massicotte, couvrant la période 1870-1920.

Une fois ces grands chantiers achevés, le territoire de Verdun connaît un important accroissement de population. La municipalité entreprend alors l'ouverture de nouvelles rues et l'amélioration des conditions sanitaires (développement du système d'égouts, mise sur pied du premier système de santé publique, etc.)[12]. Un service de tramway assuré par la compagnie Montreal Street Railways est inauguré en 1900 sur la rue Wellington ; il relie Verdun aux municipalités voisines (Westmount, Montréal, Côte-Saint-Paul)[13].

Le développement du transport public favorise grandement l'urbanisation du territoire ; il permet l'étalement considérable de la banlieue et la concentration de l'activité économique et industrielle à des points stratégiques de l'île[14].

Fig. 15. Tramway de la rue Wellington, 1950.

Photographie : Gracieuseté de Monsieur Jacques Pharand.

[12] Julien Déziel, *op cit*, p. 65.
[13] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p.78.
[14] Paul-André Linteau, *op cit*, p. 270.

Durant cette même période, les premières paroisses Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (catholique) et Saint-Clement's Belcher Memorial (anglicane) ainsi que les congrégations protestantes Verdun Methodist Church et Verdun Presbyterian Church Mission se forment à proximité des deux axes majeurs de Verdun, la rue de l'Église (tracé fondateur) et la rue Wellington qui gagne alors en importance[15].

En 1907, le village de Verdun devient officiellement la Ville de Verdun. Joseph Allen en est élu le premier maire. La construction résidentielle est alors bien amorcée entre le chemin du Bas-Lachine (tracé fondateur) et l'avenue de l'Aqueduc (actuel boulevard Champlain) à partir de la rue Rockland[16]. La croissance démographique se poursuit et implique la mise sur pied de services municipaux compétents (éclairage électrique, approvisionnement en eau, etc.). Parallèlement sont entrepris des travaux d'élargissement du canal de l'Aqueduc et des principales artères de Verdun (rues Wellington et de l'Église) ainsi que la construction d'installations modernes (notamment l'usine Atwater) et la modernisation des stations de pompages et réservoirs d'eau.

Fig. 16. Canal de l'Aqueduc, vers 1913-1917.

Photographie : Archives de la Ville de Montréal.

En 1908, rue de l'Église, est construit le premier hôtel de ville de Verdun, qui inclut un poste de police et une caserne de pompier, une réalisation des architectes McVicar et Heriot[17].

Fig. 17. Premier hôtel de ville de Verdun.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-11.

[15] Mario Parent, *Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale des lieux de culte de l'arrondissement de Verdun*, mémoire de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012, p. 29.
[16] *Ibid.*, p. 31.
[17] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p.95.

Rapidement, Montréal va vouloir récupérer ses territoires périphériques qui gagnent en superficie et en population[18]. La municipalité met alors en marche un mouvement d'annexion. Ainsi, entre 1905 et 1914, sont réalisées 26 annexions de territoires, dont 16 de municipalités. Montréal intègre pratiquement tout le territoire urbanisé de l'île hormis les enclaves bourgeoises de Westmount et d'Outremont et la ville ouvrière de Verdun. « En annexant ses voisines, Montréal augmente sa population et son territoire, ce qui permet de projeter à l'échelle du Canada et du monde l'image d'une grande métropole qui va de l'avant et qui croît sans cesse. Les dirigeants y gagnent en pouvoir et en prestige »[19]. En plusieurs circonstances, la Ville de Montréal invite la municipalité de Verdun à se joindre à elle et à se prononcer sur son projet d'annexion[20]. En 1893, 1895, 1905, puis en 1910, la municipalité de Verdun s'y oppose catégoriquement, en bonne santé budgétaire, elle croit en un avenir des plus prometteurs.

Fig. 18. Carte des quartiers de Montréal, 1913.

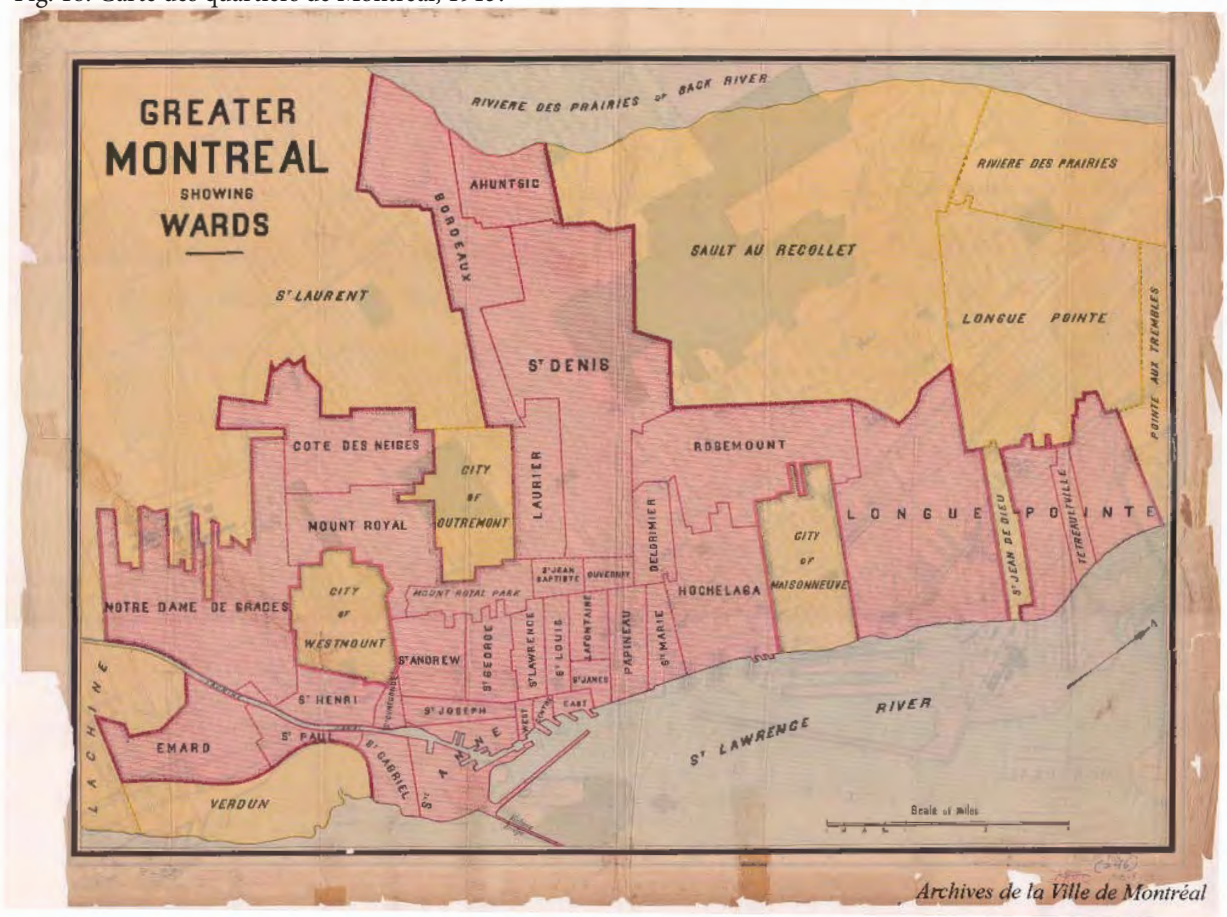


Plan : Archives de la Ville de Montréal, cote VM66-S5P114.

De 1891 à 1901, Verdun passe de 296 à 1898 habitants puis connait un boum démographique incroyable pour atteindre 11 629 habitants en 1911. Sa population reste essentiellement ouvrière, de composition ethnique mi-anglophone, mi-francophone. Néanmoins, Verdun ne reçoit pas d'implantations industrielles : ses habitants travaillant dans les usines des villes voisines qu'ils rejoignent désormais en tramway.

[18] Paul-André Linteau, *op cit*, p. 141.
[19] *Ibid.*, p. 202.
[20] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p.108.

### *Croissance spectaculaire et crise des années 1930*

Après la Première Guerre mondiale, la domination de Montréal à l'échelle du Canada est remise en question par la concurrence de Toronto qui s'impose progressivement sur le marché canadien et développe son commerce en direction des États-Unis. « Dans la mesure où les courants nord-sud prennent le pas sur les échanges est-ouest, la métropole [Montréal] ne peut plus faire valoir au même degré sa localisation privilégiée »[21]. Cette période marque ainsi la fin d'une ère de croissance économique, démographique et territoriale exceptionnelle pour Montréal. Sa population a alors atteint le million d'habitants.

En 1921 est créée la Commission métropolitaine de Montréal : une structure intermunicipale conçue sur le modèle britannique du London County Council, qui regroupe 15 Villes de l'île de Montréal, dont Verdun[22]. L'organisme prévoit une répartition de la dette entre les municipalités membres, une sorte de compromis entre les villes en difficultés financières et celles financièrement saines, Verdun faisant partie de ces dernières[23] .

Dès les années 1920, la ville de Verdun connaît un accroissement de population spectaculaire, passant de 11 629 habitants en 1911 à 25 000 habitants en 1921. Durant cette période, les grandes propriétés agricoles sont transformées, subdivisées, leurs limites orientant le tracé des nouvelles rues. Le développement domiciliaire de Verdun s'étend alors vers l'ouest, en direction de LaSalle, à partir de la rue Rockland (actuelle rue Willibrord).

Fig. 19. Boulevard LaSalle, 1920.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun.

[21] Paul-André Linteau, *op cit*, p. 286.
[22] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p. 111.
[23] Mise sous tutelle des villes de Pointe-aux-Trembles, Saint-Michel et Montréal Nord en déficit budgétaire.

Le plan de Verdun datant de 1922 montre le territoire urbanisé aux abords des cinq premières avenues ouvertes et la 6e et l'avenue Desmarchais tracées. Une soixantaine d'immeubles sont alors déjà construits dans ce secteur. Le développement se poursuit ensuite plus à l'ouest où quatre nouvelles rues sont ouvertes (Melrose, Argyle, Woodland et Egan) comprenant d'ores et déjà une centaine de bâtiments résidentiels.

Fig. 20. Plan de la ville de Verdun, 1922. Secteur est.

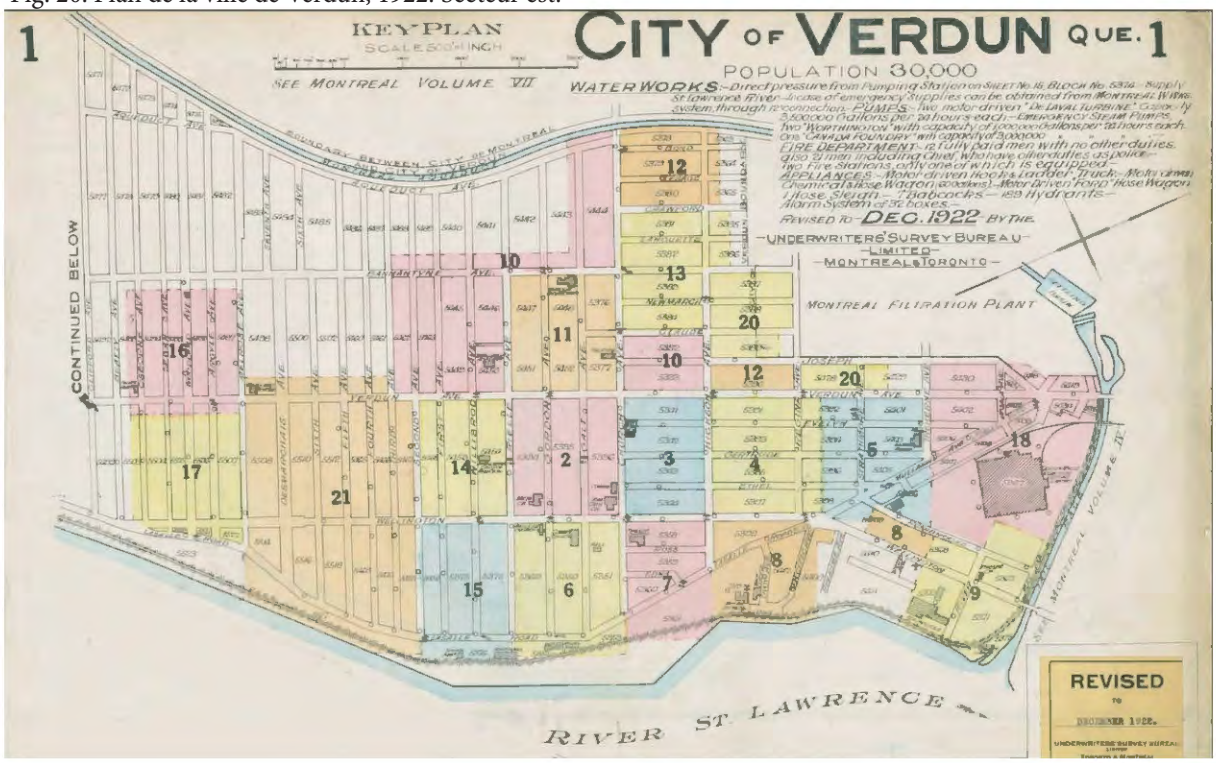


Plan : Underwriter's Survey Bureau Limited, BAnQ.

Fig. 21. Plan de la ville de Verdun, 1922. Secteur ouest.

Plan : Underwriter's Survey Bureau Limited, BAnQ.

Le début des années 1930 est marqué par la Grande Dépression qui entraîne misère, chômage et affecte tous les secteurs de l'économie et de la société en général. Montréal est fortement touchée, Verdun également, bien que la ville continue de se peupler, notamment suite à l'arrivée massive d'immigrants britanniques. En 1931, Verdun compte plus de 60 000 habitants, devenant ainsi la troisième ville d'importance au Québec, après Montréal et Québec.

Fig. 22. Vue aérienne de Verdun, 1931.

Photographie : Ministère des Terres et des Forêts, cartothèque, UQAM, cote 31H 13297 #65.

Le plan de Verdun de 1932, en comparaison de celui de 1922, montre les nouvelles rues totalement urbanisées - Manning, Richard, Brault - ou en partie - Godin, Riverview et Allard - ; le territoire entre l'avenue de l'Aqueduc et le canal de l'Aqueduc n'est pas encore bâti[24]. L'ancien fief de Zacharie Dupuis, propriété de la Compagnie des terrains de banlieue de Montréal[25] depuis 1911, est viabilisé dès 1922, une grille de rues étant tracée entre le chemin du Bas-Lachine au sud, la rue Ouimet au nord, la rue Fayolle à l'ouest et la rue Leclair à l'est.

Fig. 23. Plan de la ville de Verdun, 1932.

Plan : Underwriter's Survey Bureau Limited, BAnQ.

[24] Mario Parent, *Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale des lieux de culte de l'arrondissement de Verdun*, p. 32.
[25] The Greater Montreal Land Company.

Bien que sa population ne cesse d'augmenter, Verdun n'échappe pas à un fort taux de chômage[26] entrainant une crise du logement du fait que bien des locataires sont insolvables et, par ricochet, une chute de la construction domiciliaire[27]. La crise affecte toutes les catégories d'habitants et les revenus de la municipalité baissent de façon dramatique. Cette dernière lance alors des projets de travaux publics (construction de routes, de ponts, d'immeubles) de façon à fournir du travail aux chômeurs et, ceci, bien avant que les gouvernements fédéral et provincial prennent de telles mesures[28].

Déficitaire en 1932, la Ville est menacée de mise en tutelle par la Commission métropolitaine de Montréal. Les autorités nomment alors un directeur des finances qui parvient à alléger les dettes. Néanmoins, la municipalité est contrainte de vendre son réseau électrique à la compagnie Montreal Light, Heat and Power Limited qui en obtient le monopole. Elle doit également fermer son réseau de distribution d'eau, la Ville de Montréal se chargeant désormais de l'acheminement de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

### *« New deal de Verdun » et chantiers d'envergure*

Fig. 24. Hervé Ferland, 15e maire de Verdun (1933-1939).

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun.

Élu maire de Verdun en 1933, Hervé Ferland lance un « New Deal » à Verdun, à l'exemple de Franklin Delano Roosevelt aux États-Unis ; il vise à augmenter le pouvoir d'achat de la classe populaire par le plein-emploi en négociant une entente avec les gouvernements fédéral et provincial afin de relancer les travaux publics. Deux chantiers d'envergure débutent alors sous la direction d'Henry Hadley, premier ingénieur en chef de la ville[29] :

- la construction d'un Auditorium (ou aréna) d'une capacité d'environ 4000 places. Conçu par l'architecte Anastase Gravel, l'édifice de « style Art Déco » est inauguré en 1939.
- la construction du Natatorium, la plus grande piscine du pays pendant plusieurs années. Projet de l'ingénieur civil Henry Hadley et de l'architecte H.C. Sturgess, elle est inaugurée en 1940 et présente également un « style Art Déco ».

[26] En 1933, 30% de la population de Verdun est sans emploi.
[27] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p. 131.
[28] Julien Déziel, *op cit,* p. 190.
[29] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p. 156.

Fig. 25. Construction de l'Auditorium, 1938.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun.

Fig. 26. Auditorium de Verdun, 1940.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun.

Fig. 27. Le maire Hervé Ferland sur le site de la future piscine entouré d'ouvriers, 1938.

Photographie : BAnQ Vieux-Montréal,
Fonds Conrad Poirier, cote P48.S1.P2870.

Fig. 28. Natatorium, 1940.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun.

Ces mesures permettent à Verdun d'enregistrer le plus bas taux de chômage de la province en 1940 (environ 5% contre 10% pour Montréal). « Le nouveau Verdun » devient un lieu de plaisance à la belle saison et son urbanisation est un modèle[30]. Outre ces équipements, d'importants travaux de voirie et d'infrastructures publiques sont réalisés : parachèvement du boulevard LaSalle, aménagement d'une promenade « modernisée » le long des berges du Saint-Laurent, ouverture de plusieurs parcs, construction d'écoles, lieux de culte, hôpitaux, lieux de culture et de divertissement.

Fig. 29. Promenade aménagée, 1938.

Photographie : BAnQ Québec, cote E6.S7.SS1.P10546.

Après 1945, la croissance démographique relancée, la métropole connait une formidable expansion de sa banlieue : les villes nouvelles envahissent la zone rurale qui subsistait encore sur l'île de Montréal et au-delà, sur les territoires voisins[31]. Cette période de croissance est équivalente à celle connue durant les années 1850. En contrepoint, Verdun connait une nouvelle crise du logement. La municipalité se voit contrainte de vendre plusieurs lots à des promoteurs privés pour permettre la construction de maisons modestes et de duplex[32]. Toute la partie ouest du territoire (du fleuve au canal de l'Aqueduc), de la rue Crawford à la rue Fayolle (frontière de l'arrondissement LaSalle), est développée par l'entreprise Parkdale Homes Development donnant naissance à une nouvelle zone résidentielle, celle de Crawford Park. Ce secteur isolé, coupé du reste de la trame des rues de Verdun par les terrains de l'hôpital Douglas, connait deux développements urbains de type *wartime housing* projetés dès 1941 par l'architecte Samuel Gitterman, directeur du Service de planification de la National Housing Administration[33].

- Le premier projet est développé autour d'une grille orthogonale systématique. Il met en œuvre un type résidentiel nouveau, un habitat unifamilial de masse ou cottage (bâtiments d'un étage et demi au revêtement de brique);
- Le second projet localisé au nord du premier (de la rue Ouimet au canal de l'Aqueduc) est inspiré du modèle de la cité-jardin, ses rues au tracé plus pittoresque entourent un parc central. Par contre, les constructions attestent d'un souci d'homogénéité (hauteurs, matériaux, pentes de toit, mode d'implantation, aménagement paysager).

[30] J. L. Laurin, *Histoire économique de Montréal et des cités et villes du Québec*, Ottawa, Éditions J.E. Laurin, 1942, 287 p.
[31] Paul-André Linteau, *op cit*, p. 491.
[32] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p. 207.
[33] Mario Parent, *Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale des lieux de culte de l'arrondissement de Verdun*, p. 33.

Fig. 30. Lotissement du secteur Crawford-Park.

Photographie : Ville de Montréal, 2017.

Fig. 31. «Maison-type» du projet *wartime housing*.

Photographie : Ville de Montréal, 2017.

Une fois le secteur de Crawford Park bâti, le développement urbain de Verdun se poursuit sans cesse, jusqu'à atteindre les limites territoriales de la ville à la fin des années 1950. Seule l'île Saint-Paul, propriété de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Montréal, résiste encore la poussée d'urbanisation.

Fig. 32 et 33. Vue aérienne de Verdun, 1954. En bas à gauche, le secteur Crawford-Park bâti.

Photographies : Ministère des Terres et des Forêts, cartothèque, UQAM, cote 31H PS3197 #375 (gauche) et #378 (droite).

Secteur Crawford-Park.

Les choses changent en 1956 lorsque l'île est vendue à la société Québec Home and Mortgage Corporation[34]. Rapidement, une loi adoptée par le gouvernement Duplessis permet l'annexion de l'île Saint-Paul à la Ville de Verdun qui entrevoit alors une nouvelle possibilité d'expansion de son territoire. L'annonce du projet du pont Champlain durant les années 1950 motive l'urbanisation de l'île. La mise en chantier est entreprise par la Direction administrative du Conseil des ports nationaux en 1957. Il faut néanmoins attendre les années 1960 pour que l'île soit aménagée en tant que site résidentiel et commercial par la compagnie Metropolitan Structures de Chicago suivant le plan directeur de la société américaine Johnson, Johnson & Roy. En 1962, le pont, d'une longueur totale de 5 km, devient accessible à la circulation. Il relie Montréal à la Rive-Sud en passant par l'île Saint-Paul, désormais officiellement rebaptisée l'île des Sœurs. « Verdun se trouve désormais au carrefour des principales voies de communication de la région métropolitaine » [35], le nouveau pont établissant un lien plus direct entre Montréal et Sherbrooke ainsi qu'avec les grandes villes américaines.

[34] Denis Gravel, Hélène Lafortune, *op cit*, p. 212.
[35] *Ibid.*, p. 222.

Fig. 34. Carte synthétique de Verdun : tracés fondateurs, chronologie du développement des secteurs urbains et principaux édifices publics.
Plan : OpenStreetMap, carte éditée par Jordane Zakrzewski.

## HISTORIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE SES PARCS ENVIRONNANTS

### *Aux prémices, les années 1930-1940*

Dès le début des années 1930 est discutée la construction d'un nouvel hôtel de ville à Verdun, alors que l'actuel, construit en 1908, présente de mauvaises conditions sanitaires et ne parvient plus à loger l'ensemble des services municipaux et des services généraux de la police et des incendies. En 1931, la Cité de Verdun fait une demande de prêt, notamment pour acquérir le terrain[36]. Cependant, aucun progrès avant 1948, année où paraissent les premiers articles de presse locale annonçant le projet[37]. Il semble alors convenu que le nouvel hôtel de ville prenne place au cœur de la municipalité (de façon à être facilement accessible) et regroupe l'ensemble des services municipaux, une bibliothèque, la goutte de lait, une clinique pour enfant et une clinique antituberculeuse.

En novembre 1948, le maire de Verdun, Edward Wilson, accompagné de plusieurs membres de son conseil[38], visite l'hôtel de ville de Shawinigan récemment inauguré. D'ores et déjà reconnu pour ses qualités fonctionnelles et esthétiques, « cité en modèle dans la province, dans les autres parties du pays et même aux États-Unis »[39], cet édifice s'impose comme modèle aux autorités de Verdun. Il importe ici de rappeler que le projet de l'Auditorium de Verdun (1938-1939) fut, lui aussi, largement inspiré de l'aréna de Shawinigan quelques années plus tôt. Cette complicité entre les deux municipalités s'explique pour beaucoup par l'amitié qui lie les deux maires, E. Wilson et François Roy[40].

Fig. 35. Le conseil de Verdun à Shawinigan, 1948.

Photographie : *Le Nouvelliste,* 16 novembre 1948, p. 6.

Fig. 36. Hôtel de ville de Shawinigan, 1946-1947.

Photographie : Jrad, s.d.

Un appel d'offre pour l'établissement des plans et devis ainsi que pour la surveillance du chantier est lancé en novembre 1948, auquel répondent Anastase Gravel, architecte de l'Auditorium de Verdun[41], et Joseph-Armand Dutrisac[42].

[36] Règlement no.228 pour autoriser la Cité de Verdun à emprunter par émission d'obligations ou de débentures, une somme n'excédant pas un total de $200,000.00, 1931, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun.
[37] Notamment « Hôtel de ville plus moderne pour Verdun », *La Patrie*, 11 novembre 1948.
[38] Parmi les personnalités présentes : Joseph-Renzo French, gérant général de Verdun, Henry Hadley, ingénieur-chef de la Cité et Arthur-J. Burgess, greffier.
[39] « Le conseil de Verdun a voulu voir notre Hôtel de Ville avant d'en construire un lui aussi », *Le Nouvelliste*, 16 novembre 1948.
[40] « Le maire de Verdun reçu à Shawinigan », *La Presse*, 18 novembre 1948.
[41] Anastase Gravel, Lettre adressée au Maire de Verdun, 19 novembre 1948, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote A-475.
[42] J.-Armand Dutrisac, Lettre adressée au Maire Wilson, 27 novembre 1948, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote inconnue, dossier City hall.

### *Opposition aux projets et alternative adoptée*

Au début de l'année 1950, J.-A. Dutrisac est engagé comme architecte du nouvel hôtel de ville de Verdun[43]. Il se rend en juillet 1950, accompagné de Joseph-Rienzo French, gérant général de la Cité, à Shawinigan « pour s'inspirer de l'hôtel de ville »[44]. Cette visite confirme le choix du modèle de référence et stimule l'ambition de la Ville : le programme du nouvel hôtel de ville s'étoffant, prévoyant de regrouper, « à la manière de Shawinigan », les bureaux de l'administration municipale, les services d'hygiène, l'Inspection sanitaire et des aliments, les bureaux d'ingénieurs de la Cité, la Finance, une bibliothèque publique, la Cour du recorder et plusieurs autres départements de service public. De plus, sont également planifiés des espaces locatifs à destination du gouvernement fédéral, d'intérêts professionnels, d'affaires et communaux, les revenus attendus devant couvrir une partie des dépenses engendrées par la construction de l'édifice[45].

La première maquette du bâtiment conçue par J.-A. Dutrisac présente un immeuble de quatre étages surmonté d'une tour de sept étages et dont l'entrée principale précédée d'un large escalier est soulignée par un portique tétrastyle[46]. Le coût total de la construction est estimé à $2,000,000. En conséquence, le conseil de la Cité se propose d'adopter un règlement prévoyant, d'une part, d'emprunter la totalité de cette somme et, d'autre part, de mettre en place une taxe foncière spéciale afin de payer les échéances de l'année en principal et intérêt. Le règlement soumis à référendum est rejetté le 5 janvier 1951 par les électeurs-propriétaires qui le jugent trop onéreux[47].

Fig. 37. Joseph-Armand Dutrisac (1906-1988).

Photographie : Albun-souvenir Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun, 1948, p. 24.

Fig. 38. Première maquette de l'hôtel de ville de Verdun, 1950-1951.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, Dossier City Hall, sans cote.

[43] J.-A. Dutrisac, Lettre adressée au Maire Wilson, 29 mars 1950, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote inconnue, dossier City Hall.
[44] « Visiteurs de Verdun à l'Hôtel-de-Ville », *Le Nouvelliste*, 14 juillet 1950.
[45] Hôtel de ville de Verdun, Lettre adressée aux propriétaires de la Cité de Verdun, novembre 1950, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote inconnue, dossier City hall.
[46] Barry West, "Council hopes 3rd time lucky", *The Messenger*, 3 novembre 1955.
[47] Règlement no. 503 pour autoriser un emprunt de $2,000,000.00 pour ériger un nouvel Hôtel de Ville, adopté le 28 novembre 1950, désapprouvé le 5 janvier 1951, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun.

Il faut attendre décembre 1954 pour qu'un nouveau projet revu à la baisse soit soumis à référendum. Le coût de la construction est désormais estimé à $1,250,000[48]. À nouveau, les électeurs-propriétaires s'opposent au règlement, cette seconde proposition n'incluant plus les facilités de location et de revenu initialement prévues.

Ce n'est qu'en novembre 1955 qu'une solution alternative est trouvée. J. R. French, gérant général de la Cité, affirme pouvoir assumer les frais de construction à partir du budget d'opération annuelle sans recourir donc à un emprunt ni hausser la taxe foncière. Le troisième projet de l'architecte estimé à moins d'un million ($900,000) est validé par le Conseil de la cité, sans faire appel au référendum[49]. Ce retournement de situation atteste de l'excellente santé budgétaire de Verdun au cours des années 1950.

Fig. 39. Troisième maquette de l"hôtel de ville de Verdun, projet approuvé, 1955.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-01.

[48] Règlement no. 556 pour autoriser un emprunt de $1,250,000.00 pour ériger un nouvel Hôtel de Ville, adopté en 1954, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun.

[49] « Verdun new city hall », *The Messenger*, 24 novembre 1955.

### *Chantier (1956-1958)*

La construction du nouvel hôtel de ville de Verdun est confiée à l'entrepreneur J. L. Guay, aux ingénieurs-conseils Letendre, Langevin et Monti, à la compagnie Lalonde & Valois pour le sondage du terrain, à René Fortin pour la technique du béton armé et à Dominion Bridge Co. Ltd pour la structure en acier[50]. Le terrain désigné est celui du parc Willibrord situé entre les rues de Verdun, Willibrord, l'avenue Bannantyne et la 1re Avenue. Aucun document ne renseigne sur les intentions de projet d'implantation, mais il apparait indéniable que cette localisation est choisie pour sa centralité dans la ville de Verdun. D'autre part, le terrain désigné est encore vierge, ou presque, de toute construction ce qui facilite l'implantation du projet. En effet, seuls une patinoire et un chalet revêtu de briques brunes, construit en 1937, se trouvent alors sur ce vaste quadrilatère. Ce dernier est agrandi en 1954 et présente dès lors un revêtement mixte : brique brune en partie centrale et pierre naturelle à bosse sur les nouvelles parties adjacentes. En 1955, le revêtement de l'édifice est harmonisé : la brique est retirée, remplacée par la pierre employée de part et d'autre pour les agrandissements[51].

Fig. 40. Parc Willibrord, vue d'ensemble des patinoires extérieures, 1950.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 042-03.

Fig. 41. Vue sur le chalet du parc Willibrord, 1954.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 042-01.

[50] Contrat de construction, s.d., Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote : A-107.

[51] Soumission datée du 8 août 1955 au sujet du chalet Willibrord, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote inconnue, dossier City hall.

Les plans pour le nouvel hôtel de ville sont approuvés le 6 février 1956 puis modifiés le 30 mai 1956[52]. Suite à une demande d'abaissement des coûts budgétaires, la brique initialement prévue en façade est étonnament remplacée par de la pierre calcaire et la hauteur des étages est légèrement réduite[53]. J.-A. Dutrisac propose également de remplacer la charpente en acier par une charpente en béton armé, un changement considérable qui ne sera pas retenu[54]. Au final, le permis de construire est approuvé le 11 juillet 1956, le coût total de la construction s'élevant alors à $1,055,973, soit davantage qu'initialement annoncé en 1955 ($900,000) malgré les modifications entreprises[55].

Fig. 42. Élévation principale et postérieure, février 1956.

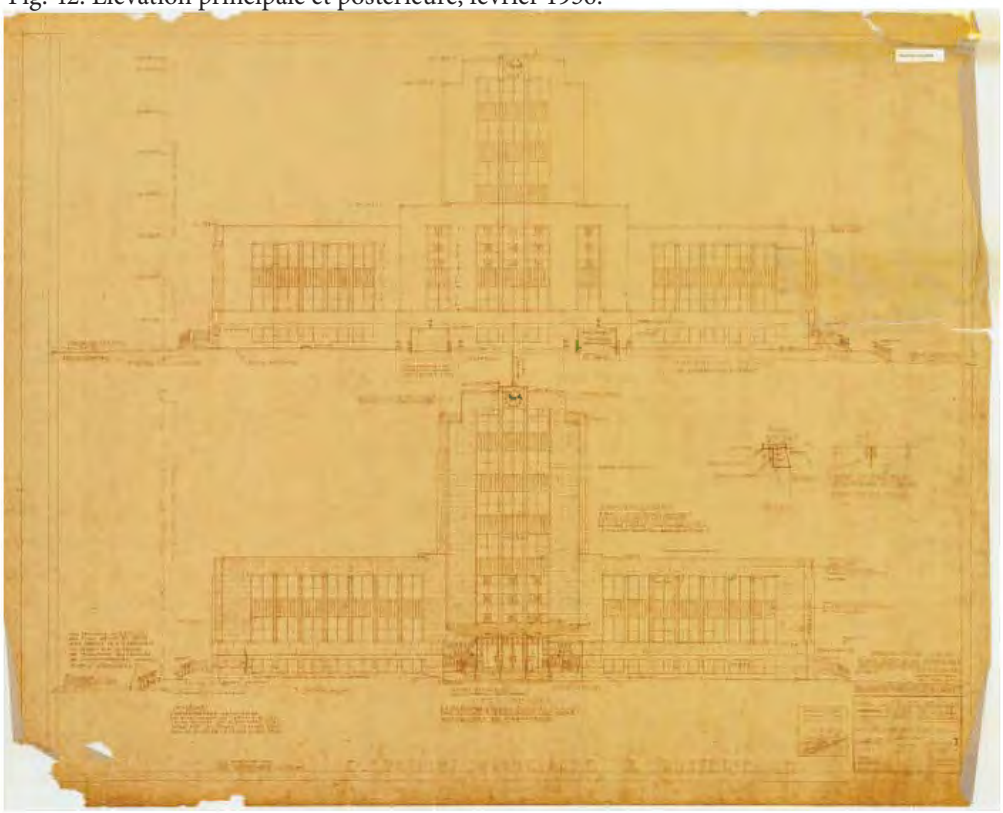

Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-A-07.

Fig. 43. Signature du contrat de construction de l'hôtel de ville, 11 juillet 1956.

De gauche à droite : A.J. Burgers, greffier de la ville ; J.A. Dutrisac, architecte ; Paul Gagnon, ingénieur des contracteurs ; Fernand Guay, signataire des constructeurs ; J.A. Soulière, G. Cool, G. O'Reilly et P.E. Joanette, échevins ; Roland Gadbois, notaire ; C.H. Desgroseillers, échevin et assis à l'avant-plan le maire Edward Wilson.

Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-28

[52] Plans d'ensemble et des étages de l'hôtel de ville de Verdun ; élévations, coupes transversales et longitudinales, approuvés le 6 février 1956, modifiés le 30 mai 1956, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote : 2670.
[53] Hauteur des étages passent de 12'-0" à 11'-0".
[54] J.-A. Dutrisac, Lettre adressée à Monsieur le maire E. Wilson, 4 mai 1956, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote : A-107.
[55] Permis de construire de l'hôtel de ville de Verdun, 11 juillet 1956, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote : B-0188.

Le 15 juillet 1956, E. Wilson procède à la première pelletée de terre inaugurant le début de la construction du nouvel hôtel de ville de Verdun[56]. Pour autant, le chantier ne commence que quelques mois plus tard en raison, d'une part, de la pénurie d'acier empêchant la livraison de la structure de l'édifice par Dominion Bridge Co. Ltd. et, d'autre part, des détritus découverts sur le terrain lors des travaux de fondation nécessitant des interventions supplémentaires[57]. En date du 27 août 1957, les coûts de construction sont estimés à $1,311,581 en prévision des travaux additionnels à réaliser (remplissage sous le plancher, égouts additionnels, protection et chauffage des fondations pendant l'hiver, installations électriques supplémentaires, etc.)[58]. S'ajoute à cela un retard dans la livraison du marbre par la compagnie National Tile & Terrazzo Co. Ltd[59].

Fig. 44 à 49. Construction de l'hôtel de ville de Verdun, 1956-1957.

Photographies : Archives de l'arrondissement de Verdun, cotes 006-14 ; 006-25; 006-30 ; 006-68 ; 006-70 et 006-73.

[56] « Les travaux du nouvel Hôtel de Ville débutent à Verdun », *La Patrie*, 17 juillet 1956, p. 12.

[57] « City hall construction », *The Guardian*, 6 septembre 1956. Du côté de la rue Willibrord : couche de remplissage de dépotoir, détritus, ferraille, bois pourri, de 2 à 3 pieds d'épaisseur, directement au-dessous du niveau proposé pour les assises des murs et des colonnes de la construction - nécessite une excavation supplémentaire et un remplissage de poussière de pierre pour rétablir le niveau du plancher du sous-sol.

[58] Contrat de construction, s.d., Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote : A-107.

[59] National Tile & Terrazzo Co. Ltd., Lettre adressée à Messieurs J. L. Guay & Frère Ltée, 17 février 1958, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote A-107.

Le nouvel hôtel de ville de Verdun est inauguré le 18 juin 1958. L'édifice, qualifié par la critique d'« œuvre architecturale de grand style » et, plus encore, de « *nec plus ultra* de la construction moderne »[60] joignant « l'utilité à la beauté », domine le quartier de Wellington-de-l'Église. De par son implantation au cœur de la Ville, de par son envergure et son parti pris architectural également, il témoigne de l'excellente administration des affaires de la municipalité et symbolise l'ambition de Verdun à demeurer une grande ville québécoise autonome. « It is more than marble and concrete. It is the grass-roots of democracy[61]. »

Fig. 50. Vue donnant sur la façade de l'édifice rue de Verdun, 1968.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-02.

[60] J. R. French, « Verdun, la troisième ville du Québec », *La Voix des municipalités*, novembre 1958.
[61] « Structure is source of great civic pride », *The Messenger*, 26 juin 1958.

### *Modifications apportées*

Le nouvel hôtel de ville de Verdun vient largement amputer dans sa partie est le parc Willibrord désormais cantonné à l'espace subsistant entre l'arrière de l'hôtel de ville et la rue Bannantyne. Côté rue de l'Église est inauguré un nouveau parc nommé « du Souvenir ». Depuis cette scission, les deux parcs ont évolué, soumis à de nouveaux réaménagements. L'édifice de l'hôtel de ville a également fait l'objet d'interventions ponctuelles.

Fig. 51. Vue aérienne de l'hôtel de ville de Verdun, des parcs Willibrord et du Souvenir.

Photographie : GoogleMap, 2018.

Voici listées les principales modifications apportées :

**1967** : Déménagement d'une partie de la bibliothèque installée au premier étage de l'hôtel de ville (section adultes) dans la nouvelle bibliothèque municipale (actuelle bibliothèque Jacqueline-De Repentigny) située 5955, rue Bannantyne.

Fig. 52. Bibliothèque de l'hôtel de ville.

Photographie : *The Guardian*, 28 mai 1958, p. 2.

Fig. 53. Étudiants dans la bibliothèque de l'hôtel de ville.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 052-84.

Fig. 54. Bibliothèque Jacqueline De-Repentigny, vue depuis la rue Bannantyne, 1967.

Photographie : Ville de Montréal, s.d.

**1974-1975** : Projet d'aménagement d'un stationnement souterrain sur deux étages face à l'hôtel de ville. L'accès est prévu à partir de la rue Willibrord et le nombre de places est fixé à 180. Le toit du bâtiment, recouvrant une partie du parc du Souvenir, doit être aménagé en terrasse. Le projet n'est pas réalisé. Parallèlement débutent les travaux d'excavation de la station de métro de Verdun dans le parc du Souvenir, à l'angle des rues de l'Église et Willibrord[62].

Fig. 55. Projet de stationnement souterrain face à l'hôtel de ville, 1975.

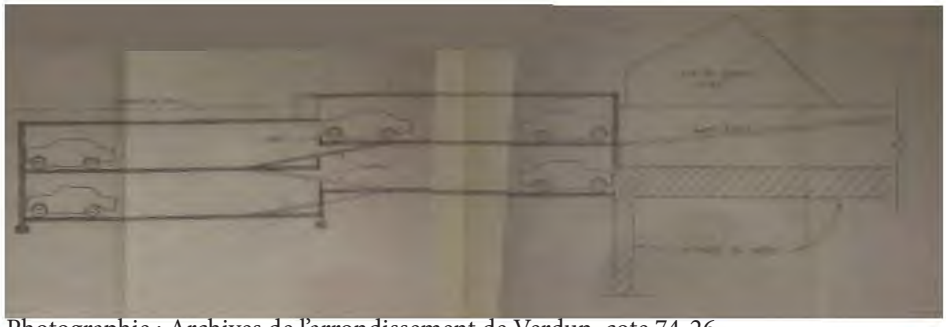

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 74-26.

[62] J.J. Dury, Lettre adressée à l'hôtel de ville de Verdun, 15 mai 1975, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote inconnue, dossier City hall.

**1978** : Inauguration de la station de métro de Verdun, œuvre de l'architecte Jean-Maurice Dubé. Rénovation de plafonds, d'éclairage et de peinture à l'hôtel de ville[63].

Fig. 56. Édicule de la station de Verdun, implanté dans le parc du Souvenir, 1978.

Photographie : Struturae, 2007.

Fig. 57. Intérieur de la station de métro de Verdun, 1978.

Photographie : Images Montréal, 2016.

**1979** : Construction d'un abri pour loger le groupe électrogène de la patinoire du parc Willibrord[64]. Rénovation des couvertures de l'hôtel de ville[65].

**1981** : Réaménagement du parc Willibrord par William Paul, ingénieur de la Cité de Verdun (700m² à gazonner ; trottoir en béton en avant du chalet ; plantation d'arbres ; 1000m² d'asphalte ; réparation et modification du bassin d'eau ; réparation clôture, bancs)[66].

Fig. 58. Vue sur la pataugeoire du parc Willibrord, 1988.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 042-04.

Fig. 59. Vue sur une structure de jeux du parc Willibrord, années 1980.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 042-05.

[63] Contrat no.1418 pour la rénovation de plafonds, d'éclairage et de peinture à l'hôtel de ville, 31 août 1978, Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.
[64] Contrat no.1436 pour la construction d'un abri, la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène, 11 octobre 1979, Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.
[65] Contrat no.1439 pour la rénovation des couvertures de l'Hôtel de Ville, 19 octobre 1979, Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.
[66] Règlement no.1171 pour le réaménagement du parc Willibrord, 1981, Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun.

**1994** : Permis de réparation pour la réfection du mur extérieur de l'hôtel de ville (façade nord, côté rue Willibrord) : consiste à remplacer les joints de dilatation aux angles rentrants, poser de nouveaux solins, changer tous les panneaux biseautés pour des panneaux droits et tous les revêtements d'aluminium des encadrements de fenêtres par un nouveau parement appareillant l'existant, remplacer tous les blocs fissurés, mettre en place de nouveaux linteaux à chaque fenêtre et changer toutes les allèges existantes pour de nouvelles allègues avec solin membrane et solin d'aluminium[67].

**1996-1997** (approximativement) : fermeture définitive de la bibliothèque de l'hôtel de ville. La section enfants est transférée rue Bannantyne dans la bibliothèque municipale inaugurée en 1967.

**2008-2009** : Agrandissement de l'hôtel de ville côté parc Willibrord : extension d'un étage communiquant avec le sous-sol de l'édifice et conçue en harmonie avec l'existant (formellement et techniquement) - espace destiné à accueillir les nouveaux bureaux du poste de police[68]. Parallèlement, aménagement de nouveaux modules de jeux pour enfants au parc Willibrord et retrait de la pataugeoire en béton située entre l'hôtel de ville et le chalet afin de faire place à un stationnement.

Fig. 60. Arrière de l'hôtel de ville, extension du poste de police.

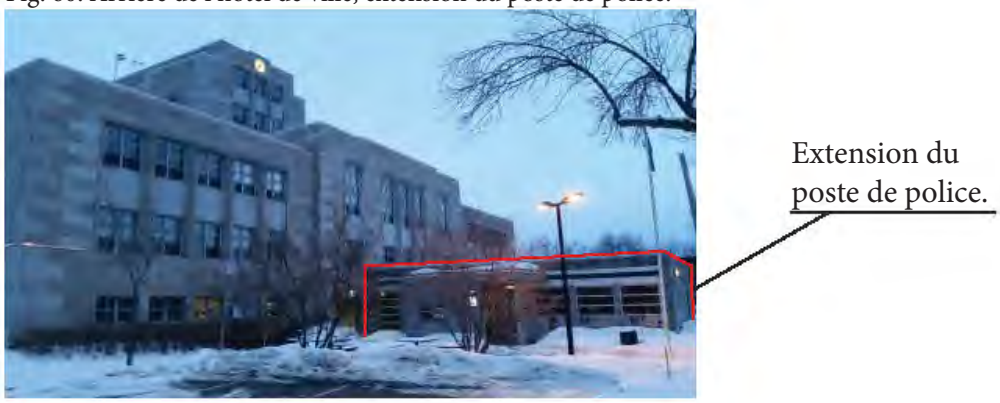


Photographie : Ville de Montréal, 2018.

Fig. 61. Vue arrière de l'hôtel de ville, espace de stationnement.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

[67] Permis de réparation, réfection du mur extérieur, approuvé le 6 octobre 1994, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote C-0010.

[68] François Loiselle, « Le parc Willibrord à Verdun », *Les Argoulets – Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun*, vol. 14, n°4, hiver 2010, p. 8-9.

**2010** : Réaménagement du chalet Willibrord dans le cadre du projet d'implantation d'une patinoire extérieure réfrigérée destinée aux loisirs libres[69]. Travaux de désamiantage de l'édifice. Mise aux normes et amélioration du confort pour les patineurs et pour abriter certains usages reliés à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Aménagement d'un garage pour la resurfaceuse. « Sur les façades extérieures, l'intention est de restaurer certains éléments architecturaux d'origine, tout en intégrant les nouveaux éléments architecturaux et les nouveaux systèmes de mécaniques (persiennes) sur les façades ». Côté rue Bannantyne : obturation de la fenêtre et de la porte à l'extrémité gauche et de la porte à l'extrémité droite avec de la pierre telle que l'existante. Ajout de marquises en acier peint au-dessus des nouvelles portes en bois. Côté 1re Avenue : démolition de la fenêtre côté droit et d'une partie du mur pour installer une porte de garage en aluminium partiellement vitrée avec verre translucide. Remplacement des fenêtres en aluminium par des fenêtres en bois. Rejointoiement de la maçonnerie des façades. Travaux intérieurs (aménagement vestiaires, ajout de toilette, etc.).

Fig. 62. Vue générale du chalet Willibrord avant réaménagement, 2010.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 88323

Fig. 63. Projet de réaménagement du chalet Willibrord, élévation avant, 2010.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 88323.

Fig. 64. Vue actuelle du chalet Willibrord.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

[69] Permis de rénovation : réaménagement du chalet Willibrord et travaux connexes, approuvé le 13 juillet 2010, Ville de Montréal, Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 88323.

# DESCRIPTION DU LIEU

## *Milieu d'insertion*

L'hôtel de ville de Verdun se situe dans l'actuel arrondissement de Verdun de la ville de Montréal, statut acquis par la Ville de Verdun en 2002. Il fait partie des équipements civiques bâtis par le régime de l'ancienne municipalité, tout comme l'Auditorium (inauguré en 1939, 4110 boulevard LaSalle), le Natatorium (1940, 6500 boulevard LaSalle), l'actuelle bibliothèque Jacqueline-De Repentigny (1967, 5955 avenue Bannantyne) et le Centre hospitalier de Verdun (1931, 4000 boulevard LaSalle).

L'arrondissement de Verdun, d'une superficie de 9,8km², est implanté dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal. Il est délimité au nord par l'autoroute 15, à l'ouest par le canal de l'Aqueduc, au sud par l'arrondissement de LaSalle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent. Ainsi, son territoire se trouve structuré et contraint par plusieurs voies d'eau : le fleuve Saint-Laurent, le canal de l'Aqueduc ainsi que l'ancienne rivière Saint-Pierre aujourd'hui canalisée sous l'autoroute 15. L'arrondissement de Verdun est limitrophe de l'arrondissement LaSalle à hauteur de la rue Fayolle. Au nord-ouest, l'autoroute 15 et le canal de l'Aqueduc fixent la limite avec l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Trois artères structurent Verdun du nord au sud : Bannantyne, Verdun et Wellington, cette dernière constituant la principale rue commerciale de l'arrondissement. Les boulevards Champlain et LaSalle épousent les berges du canal de l'Aqueduc et du fleuve Saint-Laurent, enserrant l'arrondissement à ses extrémités est et ouest.

Le territoire de l'arrondissement de Verdun est divisé en trois quartiers administratifs correspondant aux trois grandes phases de son développement urbain : le secteur Wellington-de-l'Église au nord (« quartier historique »), le secteur Desmarchais-Crawford au sud (urbanisé dès le début du XX$^{e}$ siècle) et l'île des Sœurs (annexée à la cité de Verdun en 1956). Dans l'ensemble, Verdun est structuré autour d'une grille orthogonale « classique » délimitant des îlots rectangulaires, à l'exception du lotissement de type « cité-jardin » du secteur de Crawford Park et de l'île des Sœurs.

Fig. 65. Plan du milieu d'insertion de l'hôtel de ville de Verdun.

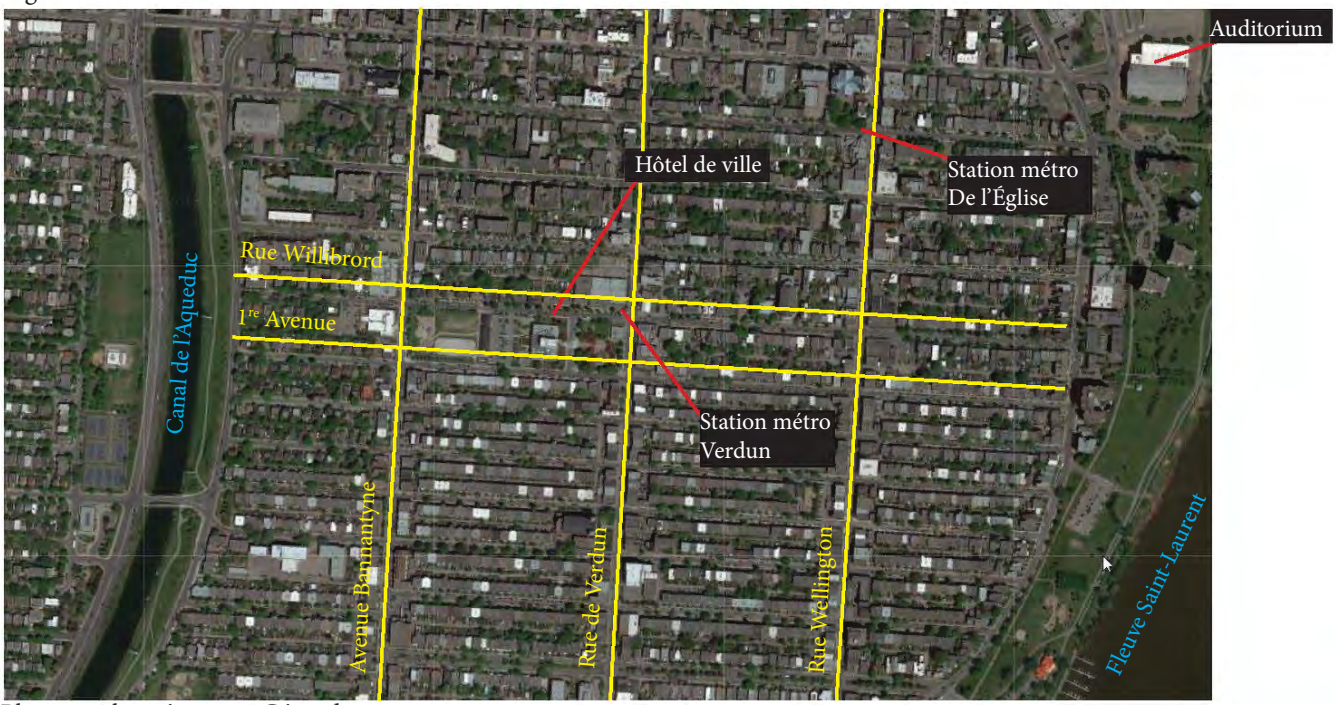


Photographie aérienne : Géoindex, 2018.

La vocation de l'environnement urbain de l'arrondissement de Verdun est majoritairement résidentielle. Près de 50% des logements occupent des immeubles de cinq étages ou moins tandis que 24% sont de type duplex ou triplex mitoyens. Les maisons unifamiliales, minoritaires (5%), sont principalement implantées sur l'île des Sœurs. Verdun est desservi par quatre stations de métro, dont trois (LaSalle, De l'Église et Verdun) situées sur son territoire et par huit circuits d'autobus. Ainsi, Verdun est facilement accessible, notamment depuis le centre des affaires de Montréal.

Fig. 66. Boulevard LaSalle, « habitat-type » de Verdun.

Photographie : Denis Tremblay, 201.

L'hôtel de ville de Verdun prend place au cœur d'un îlot verdoyant situé entre les rues de Verdun (est) et Willibrord (nord), l'avenue Bannantyne (ouest) et la 1re Avenue (sud). Aux abords de l'édifice se trouvent des duplex jumelés ou mitoyens revêtus de brique d'argile ainsi que quelques commerces implantés au rez-de-chaussée de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels) localisés sur la rue de Verdun. Le milieu d'insertion de l'hôtel de ville comprend également quelques édifices publics et cultuels, dont l'école Lévis-Sauvé, le Centre islamique de Verdun et le Centre communautaire Marcel Giroux.

Fig. 67. École Lévis-Sauvé, rue Willibrord.

Fig. 68. Centre islamique, rue de Verdun.

Fig. 69. Duplex à proximité de l'hôtel de ville.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

### *Description du site actuel*

L'hôtel de ville de Verdun est implanté sur un îlot plat, de forme rectangulaire, regroupant trois espaces distincts (parc du Souvenir ; hôtel de ville et son espace de stationnement automobile ; parc Willibrord) totalisant une superficie de 23 492,9m².

Fig. 70. Vue aérienne oblique de l'hôtel de ville et de ses parcs environnants.

Photographie : GoogleMap, 2018.

À l'avant de l'hôtel de ville, en bordure de la rue de Verdun, se trouve le parc du Souvenir. De plan carré, il est encadré par quatre voies de circulation automobile (rue de Verdun à l'est, rue Willibrord au nord, 1re Avenue au sud et voie d'accès à l'hôtel de ville augmentée de plusieurs places de stationnement à l'ouest). Ses espaces verts sont délimités par des sentiers pavés convergents vers le centre du parc où se trouve une fontaine bétonnée. Le parc du Souvenir, très verdoyant, est pourvu de lampadaires et de bancs disposés en bordure de ses allées piétonnes.

À l'angle nord-est du parc du Souvenir (croisement des rues de Verdun et Willibrord) est implanté l'édicule du métro de Verdun couronnant le profond et vaste volume intérieur de la station. Un espace de stationnement pour vélos est disposé à proximité. Dans le prolongement de la rue Willibrord, deux puits d'aération et de lumière reliés à l'espace souterrain s'élèvent en surface. Ces constructions sont pour chacune implantées au centre d'une parcelle gazonnée du parc du Souvenir. Une plaque commémorant le Centenaire de la Cité de Verdun (1876-1976) est apposée sur le puits de lumière situé au plus proche de l'édifice de l'hôtel de ville.

Au sud du parc du Souvenir, en bordure de la 1re Avenue, se trouve le monument aux soldats de Verdun morts au champ d'honneur au cours des deux guerres mondiales. Cette œuvre de Cœur de lion McCarthy réalisée en 1924 est composée de deux sculptures en bronze. La première est assise à la base du monument sur un socle surélevé de deux marches. Il s'agit d'une femme tenant dans la main gauche un écu gravé aux armes de la Cité de Verdun. La seconde statue trône au sommet d'un piédestal gravé à la gloire et à la mémoire de. Elle représente un soldat brandissant un fusil en signe de victoire.

Fig. 71. Vue aérienne du parc du Souvenir.

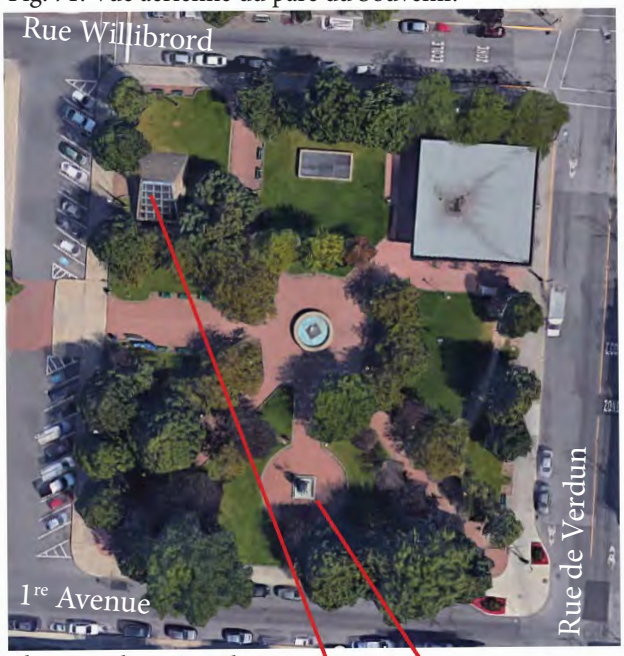


Photographie : GoogleMap, 2018.

Fig. 72. Édicule de la station de Verdun en 1er plan avec espace de stationnement pour vélos.

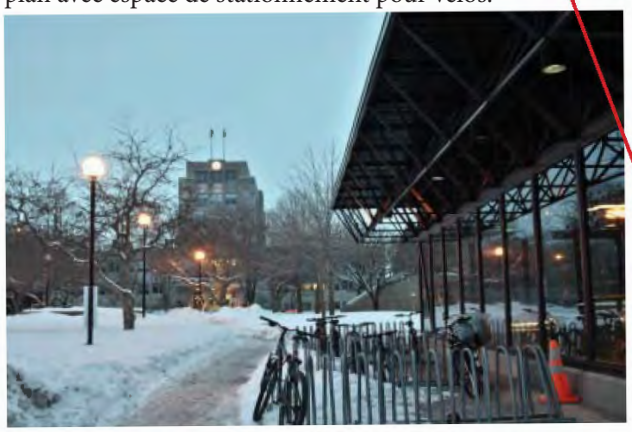

Fig. 73. Monument aux soldats de Verdun.

Fig. 74. Vue sur la fontaine centrale du parc du Souvenir.

Fig. 75. Plaque pour le Centenaire de la Cité de Verdun.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

À l'arrière de l'hôtel de ville et de son espace de stationnement se trouve le parc Willibrord. À son extrémité ouest (en bordure de l'avenue Bannantyne) est aménagée une aire de pique-nique et de jeux pour enfants (balançoires, tourniquet, toboggans, etc.) sur un dallage aux lignes sinueuses et colorées. Cette zone dédiée au divertissement et à la détente est reliée au chalet du parc situé plus à l'est par un sentier pavé. Ce dernier traverse en ligne droite un espace gazonné non aménagé mais entretenu - côté rue Willibrord - et longe une patinoire multisports extérieure aux dimensions de la ligue nationale de Hockey (61m x 26m) utilisable à l'année et réfrigérée l'hiver - côté 1re Avenue.

Un sentier pavé augmenté d'espaces verts et pourvu de bancs passe en avant du chalet Willibrord. L'édifice, de plan rectangulaire allongé, est recouvert d'un parement de pierre. Il comprend des vestiaires, des salles de toilettes, des locaux d'entreposage et un garage logeant la surfaceuse de la patinoire. Il est entouré, de part et d'autre, par deux dépendances utilisées à des fins techniques. La première, implantée en bordure de la 1re Avenue, n'est pas un bâtiment en tant que tel, mais plutôt une structure donnant l'illusion d'un volume architectural. En effet, alors qu'elle présente, côté rue, un parement de pierre et de brique surmonté d'une frise de photographies historiques ; elle s'avère être une coquille vide en arrière, dévoilant au passant sa structure métallique de soutien ainsi que l'ensemble des équipements techniques qu'elle enclot laissés exposés aux intempéries. La seconde dépendance implantée du côté de la rue Willibrord est, quant à elle, un « bâtiment classique » recouvert d'un parement de briques et d'un toit à légère pente.

Fig. 76. Vue aérienne du parc Willibrord.

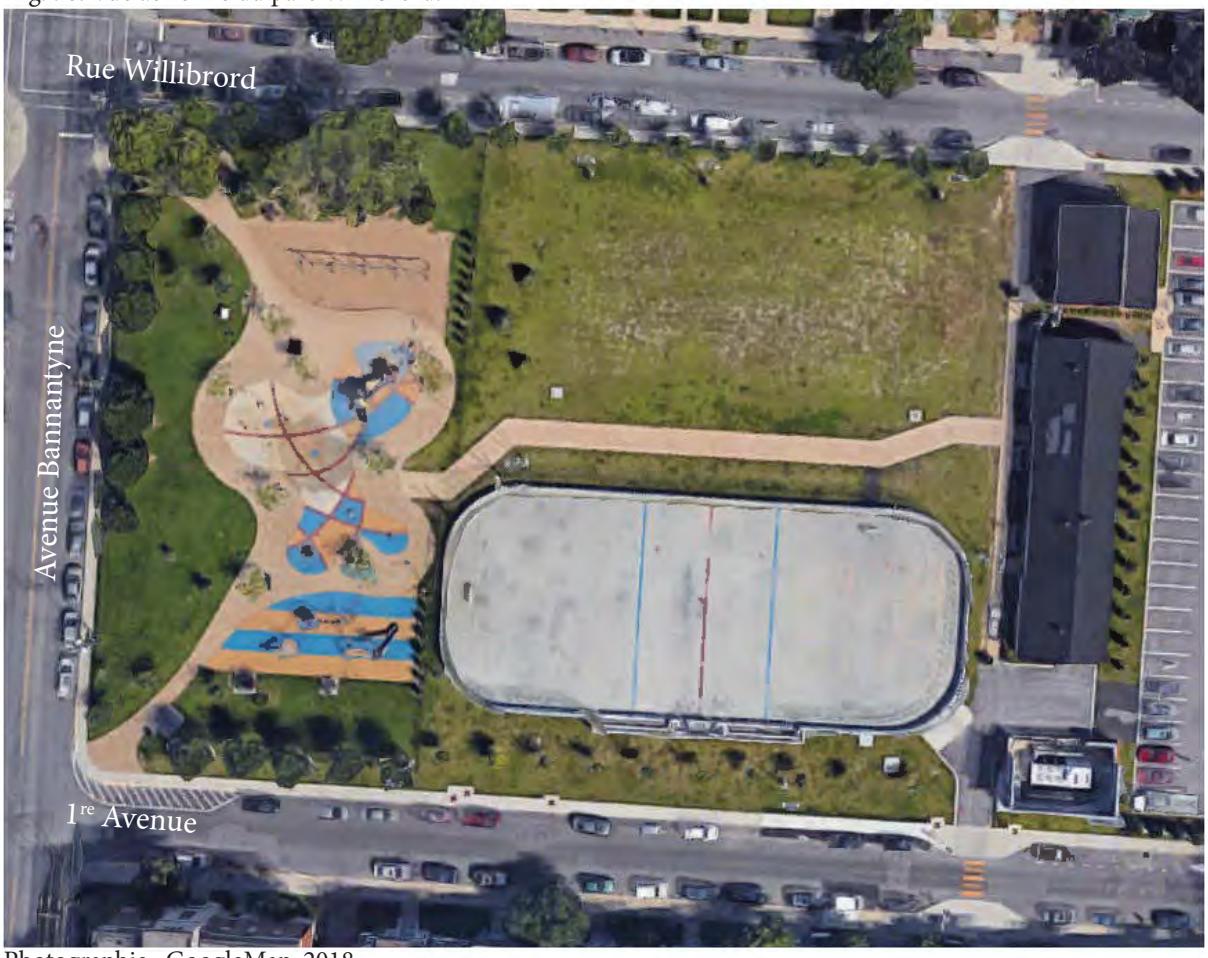


Photographie : GoogleMap, 2018.

Fig. 77. Aire de jeux et de pique-nique du parc Willibrord.

Fig. 78. Vue, depuis la 1re Avenue, sur le chalet Willibrord. En arrière-plan, l'hôtel de ville.

Fig. 79. Structure à usage technique vue depuis la 1re Avenue.

Fig. 80. Revers de la structure vu depuis le stationnement de l'hôtel de ville.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Au centre de l'îlot étudié se trouve un espace de stationnement automobile doté d'une centaine de places et occupant la totalité de l'espace existant entre l'arrière du chalet Willibrord et l'hôtel de ville de Verdun à l'exception d'une petite zone aménagée en aire de pique-nique située à proximité de l'entrée du poste de police.

Fig. 81. Vue aérienne de l'hôtel de ville et de son espace de stationnement.

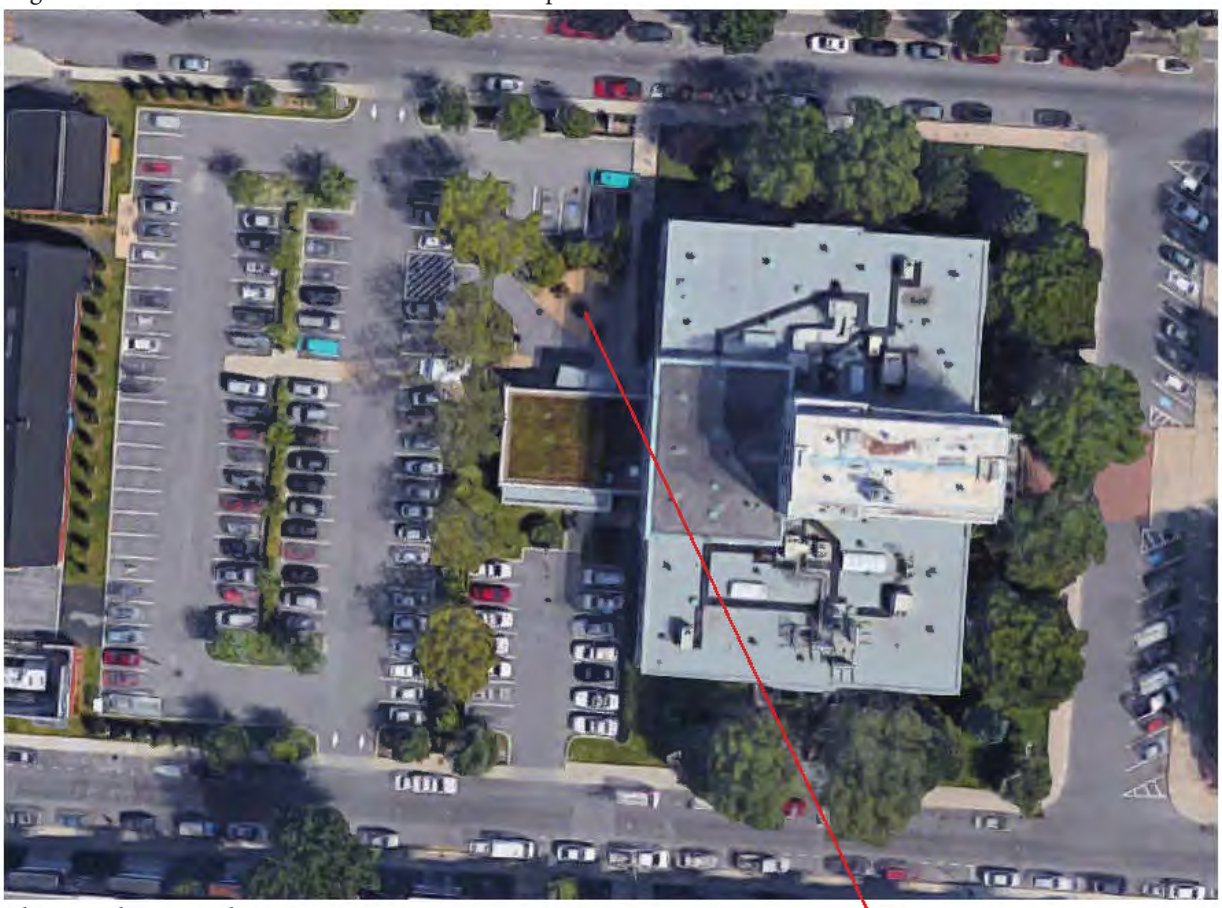

Photographie : GoogleMap, 2018.

Fig. 82. Arrière de l'hôtel de ville et son espace de stationnement.

Fig. 83. Aire de pique-nique située à proximité du poste de police.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Enfin, l'édifice même de l'hôtel de ville - enserré par les parcs du Souvenir et de Willibrord ainsi que par l'espace de stationnement qui lui est accolé en arrière - est implanté en retrait des voies de circulation. Une ceinture verte agrémentée de feuillus est aménagée en avant de la façade principale ainsi qu'en bordure de la rue Willibrord et de la 1re Avenue. Une traverse piétonne légèrement surélevée relie le parc du Souvenir à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Fig. 84. Zone verte, côté rue Willibrord.

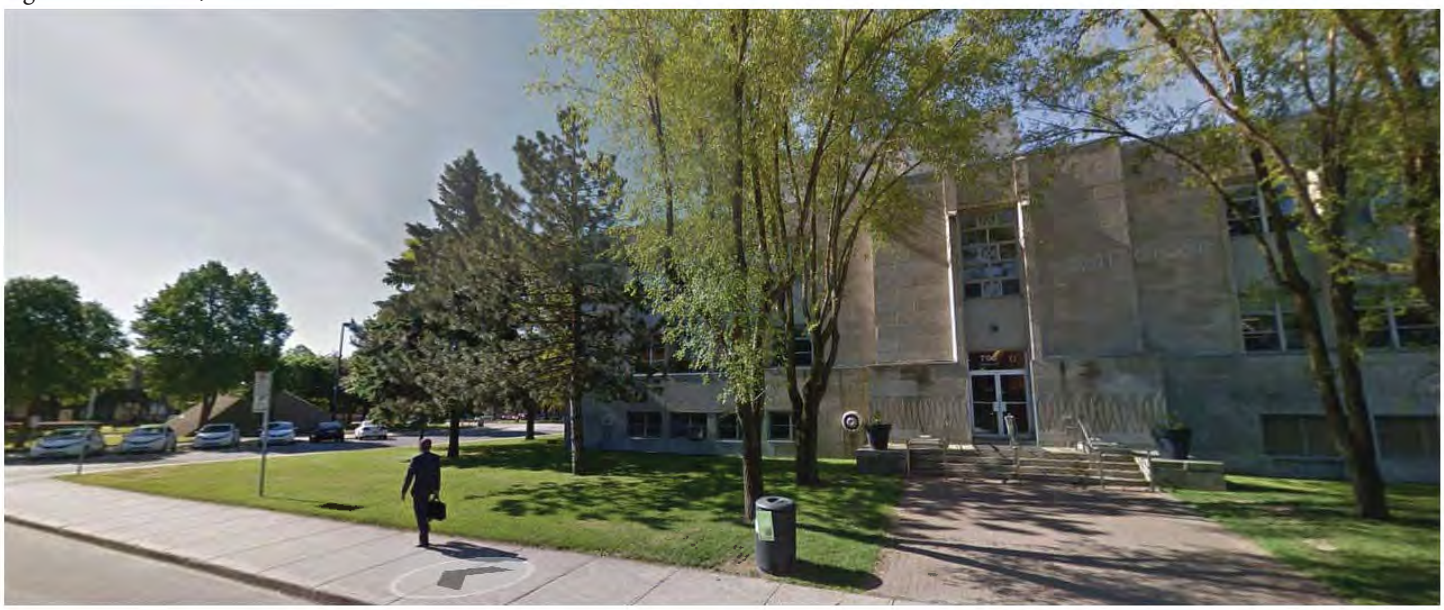

Photographie : GoogleMap, 2018.

Fig. 85. Entrée principale de l'hôtel de ville et sa traverse piétonne.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

### *Description de l'extérieur de l'édifice*

L'édifice a peu changé depuis sa livraison, si ce ne sont quelques modifications ponctuelles.

Édifice de pierre grise, l'hôtel de ville de Verdun surplombe le quartier du haut des 55 mètres de sa tour qui s'élève à l'avant d'un ample corps de bâtiment de trois étages hors sol, dont le plan rectangulaire se déploie sur 51,77 mètres de largeur et 36,5 de profondeur. Sa composition d'ensemble est symétrique et tripartite et son ornementation limitée à la modénature de son revêtement de calcaire. Son entrée principale soulignée par un auvent courbe que surmontent trois hautes fenêtres à croisillons, est localisée dans l'axe de la tour et de l'ensemble bâti, tout comme l'horloge située en son sommet.

Le traitement de ses façades percées de baies standardisées joue sur la verticalité, bien que les plus basses, moins hautes, fassent partie d'une sorte de soubassement ; de minces meneaux séparent les ensembles qu'elles forment avec leur allèges faites d'un panneau ondulé en aluminium, tout comme les châssis coulissants verticaux surmontés d'une imposte qui les ferment.

Fig. 86. Façade principale de l'hôtel de ville, vue depuis le parc du Souvenir.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

Fig. 87. Aile gauche, détail des fenestrations.

Fig. 88. Façade principale, tour centrale.

Fig. 89. Façade principale, tour centrale avec son horloge et ses deux mâts à drapeaux.

Fig. 90. Détail des panneaux d'allège et meneaux horizontaux en façade principale.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Le niveau dit du sous-sol est semi-enterré en façade principale ainsi qu'aux extrémités nord-sud et donne de plain-pied à l'arrière de l'édifice. Il présente une fenestration plus réduite et simplifiée en regard de l'élévation supérieure (sans trumeau biseauté ni panneau d'allège). Un ressaut, recouvert d'un solin de couronnement en métal, court sur tout le pourtour de la façade et vient souligner le sous-bassement de l'édifice.

Fig. 91. Extrémité de l'aile gauche, sous-sol semi-enterré.

Fig. 92. Détail du ressaut.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

L'entrée principale de l'hôtel de ville, centrée au pied de la tour, fait face au parc du Souvenir. Légèrement surélevée par rapport au niveau de la rue, elle est desservie par un escalier en granit haut de six marches, muni de mains courantes et doublé d'une rampe d'accès. Trois portes vitrées surmontées d'impostes et séparées les unes des autres par des trumeaux biseautés ouvrent sur l'espace intérieur. La porte centrale est munie de deux battants ; les portes latérales, également vitrées, n'en possèdent qu'un seul associé à une paroi vitrée fixe. De part et d'autre de l'entrée principale se trouvent des bas-reliefs aux formes géométriques incisées dans la pierre surmontés d'inscriptions taillées en relief et inscrites en capitales (« HOTEL DE VILLE » et « CITY HALL »). Le perron est protégé par une marquise inversée de taille monumentale et de forme courbe dont la sous-face et le fascia en aluminium se confondent. Cet élément, doté d'éclairage intégré, apporte de la prestance à l'ensemble.

Fig. 93. Entrée principale, face au parc du Souvenir.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

Fig. 94. Marquise, éclairage intégré et bas-reliefs.

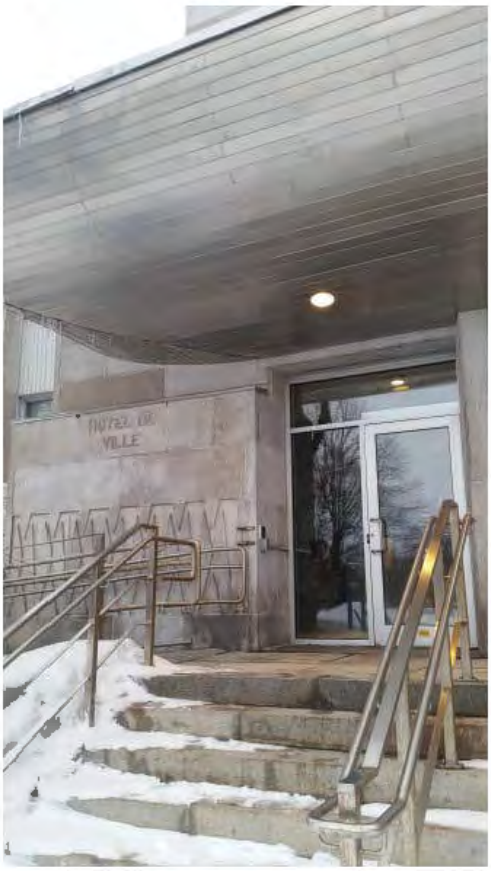

Fig. 95. Détail des bas-reliefs, côté droit de l'entrée principale.

Fig. 96. Détail de la marquise.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Deux entrées secondaires sont aménagées symétriquement aux extrémités nord et sud de l'édifice, accessibles depuis la rue Willibrord et la 1re Avenue. Ces accès sont, tout comme l'entrée principale, surélevés de quelques marches par rapport au niveau de la rue (davantage du côté de la 1re Avenue) et munis de mains courantes. Ils sont pourvus d'une unique porte vitrée à deux battants surmontés d'une imposte. Les bas-reliefs et inscriptions sculptés en façade principale sont repris de manière identique de part et d'autre de ces deux ouvertures.

Fig. 97 et 98. Entrée secondaire, 1re Avenue.

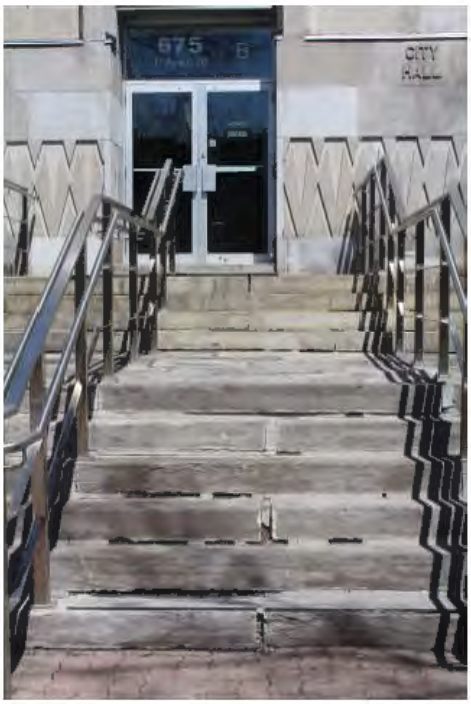


Fig. 99 et 100. Entrée secondaire, rue Willibrord.

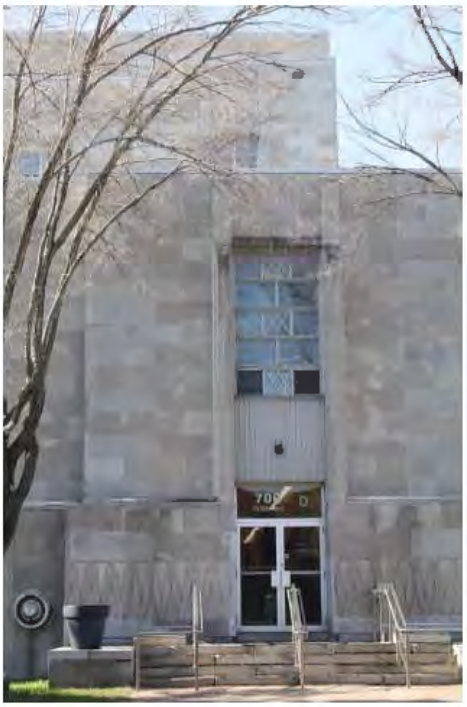

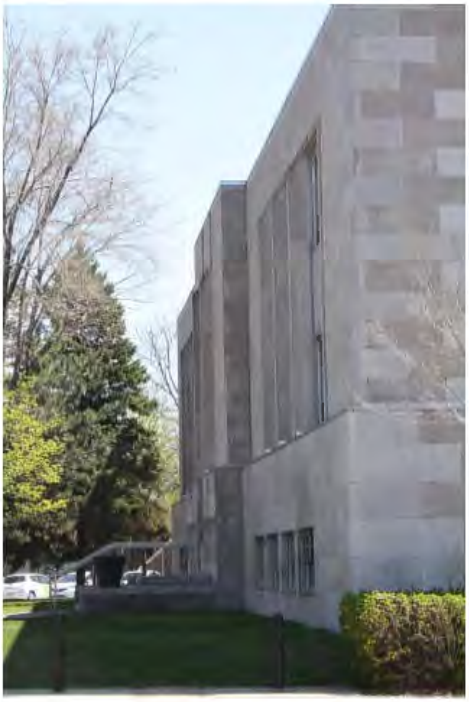

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

À l'arrière de l'édifice, le « sous-sol » (donnant alors de plain-pied sur l'espace de stationnement) est augmenté d'une extension construite en 2009 de type pavillon d'un étage. Cet ajout imite les formes cubiques et le parement de l'édifice auquel il est accolé dans un souci explicite d'harmonisation à l'ensemble bâti. Quelques éléments distinguent néanmoins la nouvelle extension de l'édifice « ancien », notamment la pierre calcaire employée d'un gris légèrement plus foncé et les larges bandeaux vitrés ouvrant davantage l'espace sur l'extérieur. Plusieurs portes vitrées permettent l'accès à l'édifice depuis le parc de stationnement. L'une d'elles, récemment percée, donne accès à l'extension du poste de police. De part et d'autre, et toujours de manière symétrique, s'ouvrent deux portes plus larges encadrées de panneaux vitrés. Il s'agissait initialement de portes de garage ce qui justifie leur largeur supérieure.

Fig. 101. Extension arrière et portes d'accès.

Fig. 102. Ancienne porte de garage.

Fig. 103. Entrée du poste de police.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

### *Description de l'intérieur de l'édifice*

L'intérieur de l'édifice a largement gardé son cachet d'origine, bien que plusieurs locaux ont été divisés pour répondre aux changements d'usage et autres besoins.

L'intérieur luxueux de l'édifice contraste avec l'extérieur, sobre et dépouillé. Les trois portes vitrées de l'entrée principale de l'hôtel de ville donnent accès à un vestibule aux murs entièrement recouverts d'Arabescato Rosso, un marbre italien aux veines variant du beige au rose, en passant par le gris, voire le bordeaux. Deux hautes niches latérales abritent chacune un lampadaire, dont seuls les socles de marbre subsistent. Au centre se trouve un escalier droit muni d'une rampe en aluminium. À sa droite, un radiateur en cuivre solide fini satin est encastré dans le marbre. À sa gauche est encastré un élévateur pour personnes à mobilité réduite donnant accès au hall d'honneur également desservi par l'escalier central. Il s'agit du seul élément à ne pas être d'origine dans le vestibule ; à son emplacement se trouvait initialement un radiateur identique à celui précédemment décrit. Le sol est de terrazzo couleur crème. La jonction entre les deux surfaces, du sol et du mur, est adoucie par une courbe également en terrazzo.

Fig. 104. Côté gauche du vestibule, avec élévateur.

Fig. 105. Côté droit du vestibule, avec radiateur.

Fig. 106. Palier supérieur donnant accès au hall d'honneur.

Fig. 107. Détail du marbre.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Sur le palier d'arrivée de l'escalier droit du vestibule se trouvent trois grandes portes vitrées introduisant le visiteur dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. Cet espace, vaste et fastueux, présente le même revêtement de marbre Arabescato Rosso appliqué sur toute la hauteur de ses murs. Le sol, doté des mêmes caractéristiques que celui du vestibule (terrazzo crème, courbe de jonction), est orné en son centre d'un emblème coloré aux armoiries de la Cité de Verdun. L'espace du vestibule, situé en contrebas du hall d'honneur, est surmonté d'une mezzanine non accessible au visiteur, décorée de plantes et largement ouverte sur l'extérieur par trois grandes baies vitrées. Ces dernières laissent pénétrer la lumière naturelle dans le hall également pourvu d'un système d'éclairage indirect. Une plaque d'inauguration en marbre rouge, à nouveau ornée de l'emblème de la Ville, liste l'ensemble des membres du conseil municipal ayant pris part au projet de construction ainsi que l'architecte du lieu, Joseph-Armand Dutrisac.

Fig. 108. Hall d'honneur, vue d'ensemble.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-16.

Fig. 109. Plaque d'inauguration.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

Fig. 110. Vue sur l'entrée principale surmontée d'une mezzanine.

Fig. 111. Détail de la mezzanine.

Fig. 112. Accès à l'élévateur.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Face à la mezzanine se dresse un monumental escalier double aux formes courbes et rampe en aluminium fini satin naturel menant le visiteur au second étage. Sous chacune de ses volées se trouve une jardinière intégrée à l'architecture avec encadrement et bordure de marbre. Au centre s'ouvre un passage assurant la liaison entre le hall d'honneur et l'ensemble des bureaux et services au citoyen distribués en arrière. Également orné de marbre du sol au plafond, cet espace donne accès à un ascenseur automatique avec porte et cadrage en aluminium. En vis-à-vis se trouve un panneau d'information avec encadrement en aluminium et vitrine de verre encastré dans le marbre. Dans le plafond sont insérées des bandes lumineuses : cette technique est reprise à tous les niveaux de l'édifice. L'ensemble de ces éléments (ascenseur, panneau d'affichage, système d'éclairage) sont d'origine.

Fig. 113. Espace de liaison entre le hall d'honneur et l'espace de services.

Fig. 114. Volet d'escalier et jardinière intégrée.

Fig. 115. Ascenseur avec cadrage en aluminium.

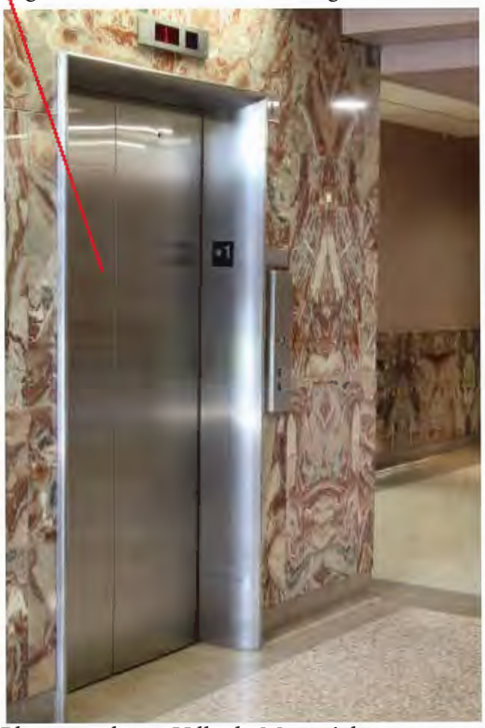

Fig. 116. Panneau d'affichage encastré.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Cet espace débouche sur un comptoir d'accueil, aujourd'hui inutilisé, également revêtu de marbre Arabescato Rosso. Cet élément de mobilier intégré se trouve au milieu et en retrait d'un long couloir traversant l'édifice de part en part, reliant les entrées secondaires de la rue Willibrord et de la 1re Avenue abaissées de quelques marches par rapport au premier niveau de l'édifice (tout comme l'entrée principale). Les murs de ce vaste couloir transversal sont à nouveau parés de marbre Arabescato Rosso, mais seulement à moitié de hauteur (dados) puis peints en partie supérieure d'une couleur vieux rose fini mat assortie à la teinte du marbre. Le sol est recouvert de linoléum couleur claire avec bandes latérales grises. La jonction du sol avec le mur est toujours assurée par une courbe en terrazzo. Les portes d'accès aux espaces de services sont vitrées avec structure en aluminium ; les locaux techniques et sanitaires sont desservis par de simples portes en bois. Le plafond est doté des bandes lumineuses précédemment mentionnées.

Fig. 117. Comptoir d'accueil.

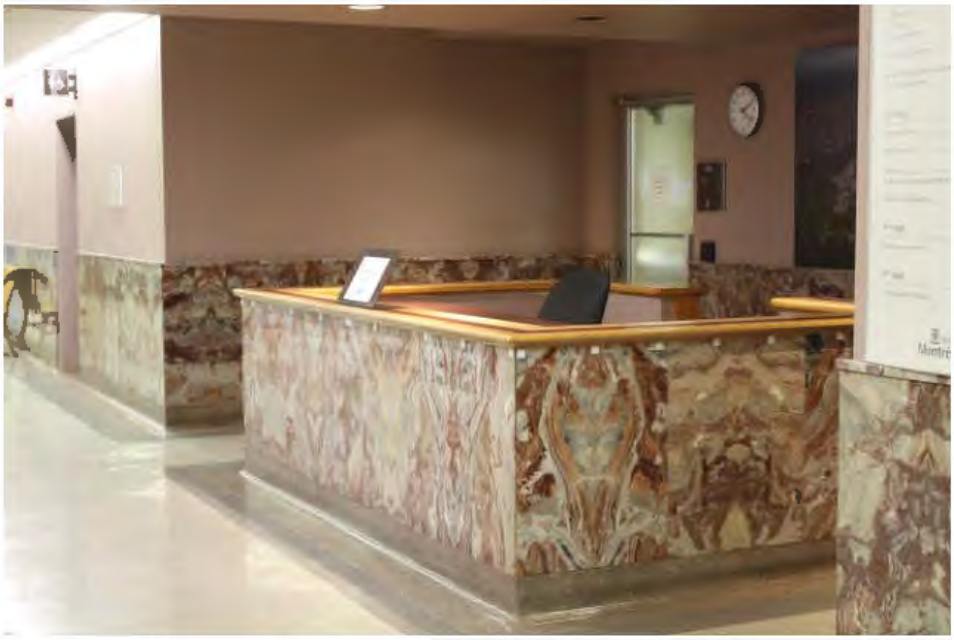

Fig. 118. Porte de local technique.

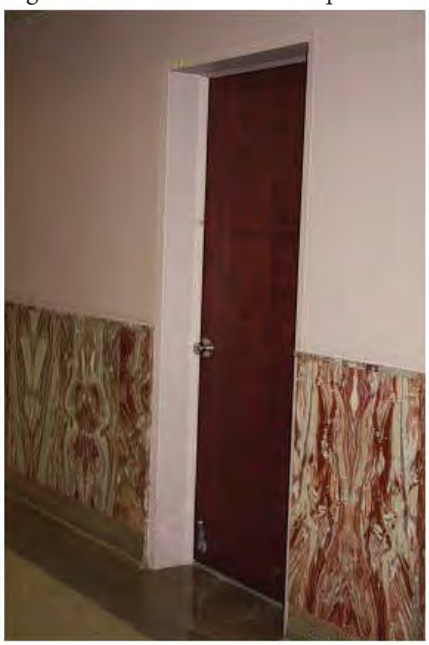

Fig. 119. Couloir transversal en direction de la 1re Avenue.

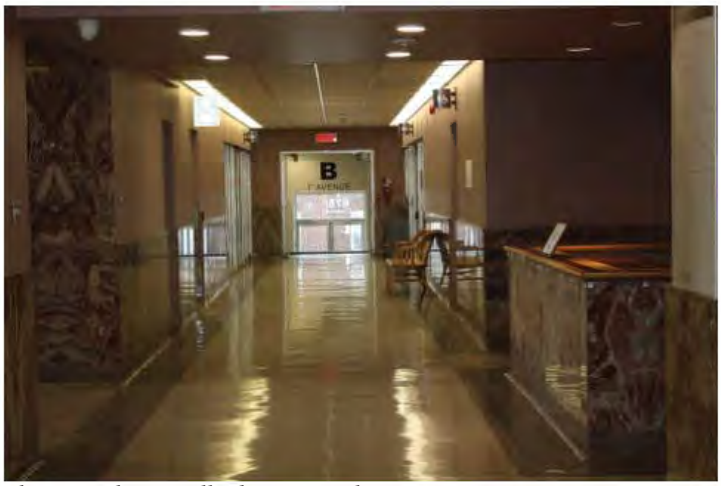


Fig. 120. Porte d'entrée secondaire depuis la rue Willibrord.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Le deuxième étage est similaire au premier (sol, revêtement des murs, éclairage). De part et d'autre du long corridor central se trouvent deux escaliers, avec garde-fous en aluminium, disposés en surplomb des entrées secondaires de la rue Willibrord et de la 1re Avenue. Les cages d'accès, ouvertes sur l'extérieur par de grandes baies verticales, laissent largement pénétrer la lumière au sein de l'édifice. L'escalier en courbe du hall d'honneur débouche quant à lui au centre du corridor face à de grandes portes, encadrées par de petits jardins intégrés et ouvrant sur la salle du conseil.

Fig. 121.Extrémité du couloir transversal, 2e étage.

Fig. 122. Montée d'escalier, côté rue Willibrord.

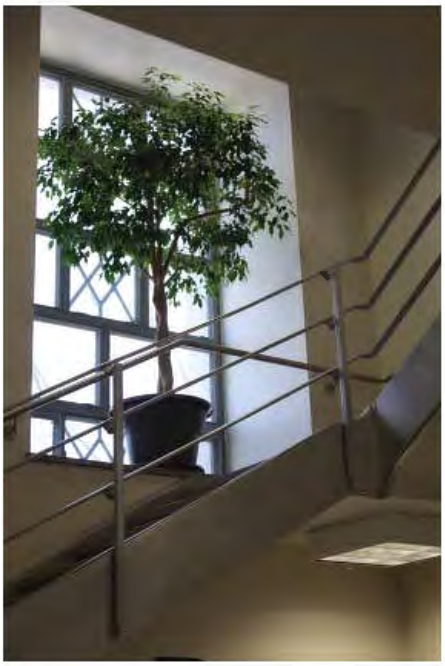

Fig. 123. Couloir transversal, 2e étage, en direction de la 1re Avenue.

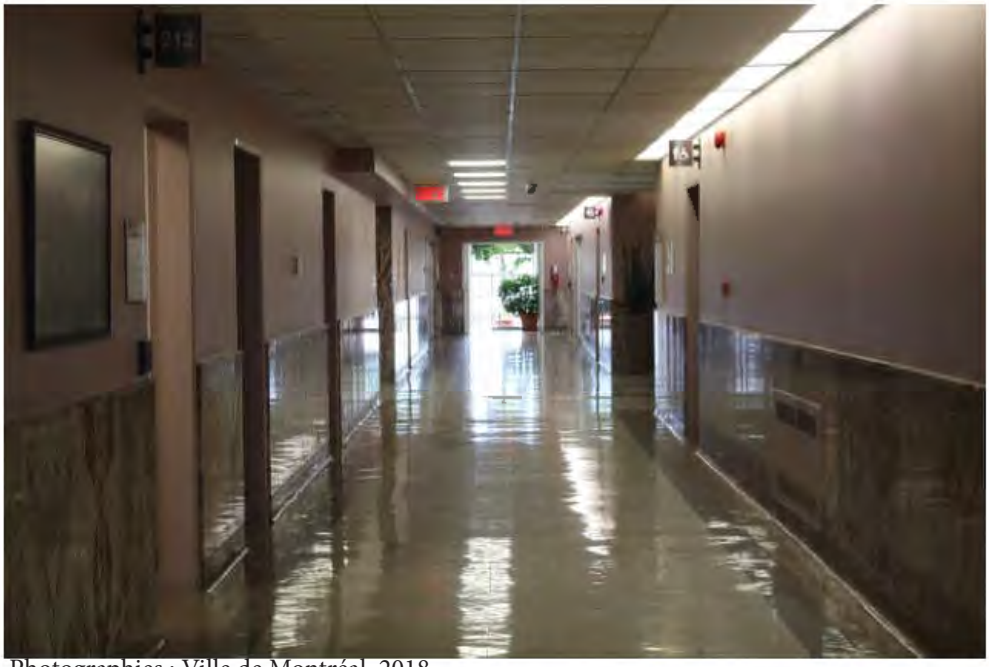

Fig. 124. Détail des garde-fous.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Les murs de plâtre de la salle du conseil sont recouverts, sur toute leur hauteur, de flexwood Markori (placage en acajou)[70] également employé à dissimuler les grilles de radiateur. Le sol est en linoléum couleur claire avec bordure orangée plus foncée et courbe de jonction en terrazzo. Une section de mur en marbre Perlato de teinte beige clair vient rompre avec le revêtement de bois en partie centrale. Elle est ornée en son centre d'une mosaïque colorée (rouge, vert, bleu, or) illustrant les armoiries de la Cité de Verdun. Cette paroi encadre un large bureau en noyer foncé surélevé par un socle. De part et d'autre se trouvent deux portes en bois laqué percées à même la paroi de marbre puis deux comptoirs d'angle, également en noyer, à l'usage des conseillers municipaux. Face aux membres du conseil est disposée une centaine de sièges destinée à l'audience, avec assise en cuir et structure de bois. L'ensemble du mobilier est d'origine. Initialement, une balustrade en aluminium séparait les membres du conseil des visiteurs.

La salle est ouverte sur l'extérieur par cinq grandes baies vitrées encadrées de rideaux récemment accrochés. L'éclairage est conjointement assuré par un système ingénieux : le plafond, formé de tuiles acoustiques de composition minérale (marque Celotone), permet un éclairage indirect et tamisé tout en assurant une parfaite diffusion des voix aux quatre coins de la pièce. En complément, des tubes à cathode froide sont dissimulés en arrière des panneaux de flexwood, aux points de jonction avec la paroi de marbre. A posteriori, des éléments d'éclairage ont été, d'une part, suspendus de part et d'autre de la paroi de marbre ; d'autre part fixés à même le plafond acoustique.

Fig. 125. Salle du conseil, entrée principale.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Fig. 126. Salle du conseil, grandes baies vitrées.

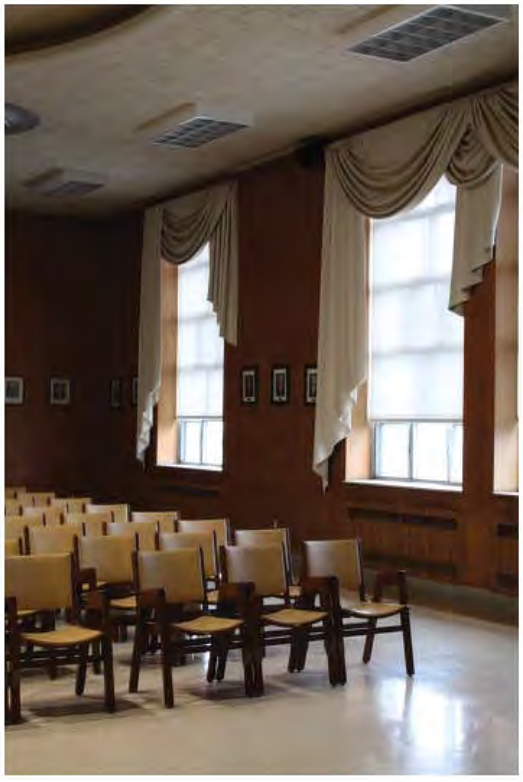

[70] Flexwood : feuille de bois naturel tranché en mince épaisseur. Matériau idéal pour le revêtement des murs, existe dans diverses essences de bois. Procédé breveté.

Fig. 127 à 129. Vue d'ensemble de la partie centrale avec marbre Perlato, flexwood Markori et emblème de la Ville de Verdun.

Fig. 130. Détail de la courbe de jonction en terrazzo et du revêtement bois.

Fig. 131. Dessin des armoiries par J.A. Dutrisac, 1956.

Photographies : Ville de Montréal, 2018.

Dessin : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-XA-01.

La porte d'accès au cabinet du maire et son encadrement présentent le même revêtement d'acajou interrompu par deux étroites bandes vitrées laissant pénétrer le regard à l'intérieur du bureau.

Depuis le second étage, il est possible de rejoindre les quatre étages de la tour, par ascenseur (avec porte et cadrage en acier inoxydable tel qu'au premier étage) ou par escalier (disposé face à l'ascenseur, en arrière d'une porte avec cadrage en aluminium et fenêtre de verre). Moins nobles, les niveaux supérieurs présentent des portes et cadrages réguliers ainsi que des couvre-planchers en linoléum et un plafond lumineux identique à celui des étages inférieurs.

Fig. 132. Porte d'accès au cabinet du maire en acajou.

Fig. 133. Salle d'attente, secrétariat du maire.

Fig. 134. 4e étage de la tour.

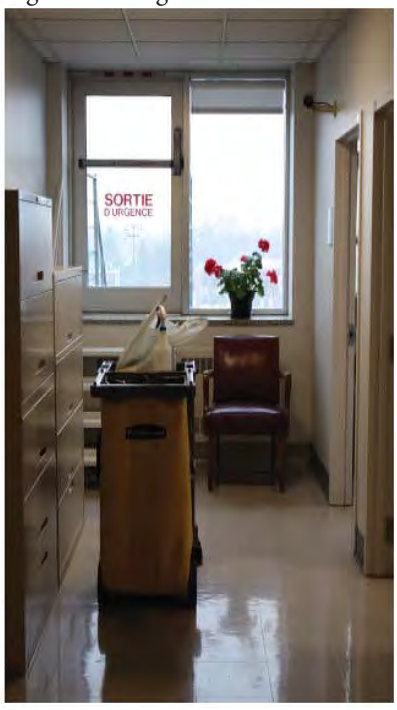


Photographies : Ville de Montréal, 2018.

## *Organisation spatiale*

L'hôtel de ville de Verdun a connu de nombreux remaniements quant à son organisation spatiale interne. Les voici résumés étage par étage, depuis le sous-sol de l'édifice jusqu'au sommet de sa tour.

Sous-sol : À l'origine, toute la partie est du sous-sol (donnant accès de plain-pied au parc Willibrord) abritait un garage à automobiles. Par la suite, cet espace a été investi par la Régie de l'assurance automobile du Québec (probablement à la fin des années 1970 - début des années 1980). Entièrement réaménagé et agrandi d'une extension en 2009, il loge aujourd'hui le poste de police de quartier.
Côté ouest (semi-enterré) se trouvaient initialement une clinique pour enfants (avec garde-malade et bureau de médecin), une conciergerie, une chambre aux fournaises, les vestiaires des employées municipaux ainsi que plusieurs locaux de stockage pour archives. Dans les plans datant de 1989, les locaux de la clinique apparaissent sans usage (fermeture à une date inconnue); ils sont aujourd'hui occupés par la Maison de l'environnement de Verdun.

Fig. 135. Plan du sous-sol, 1956.

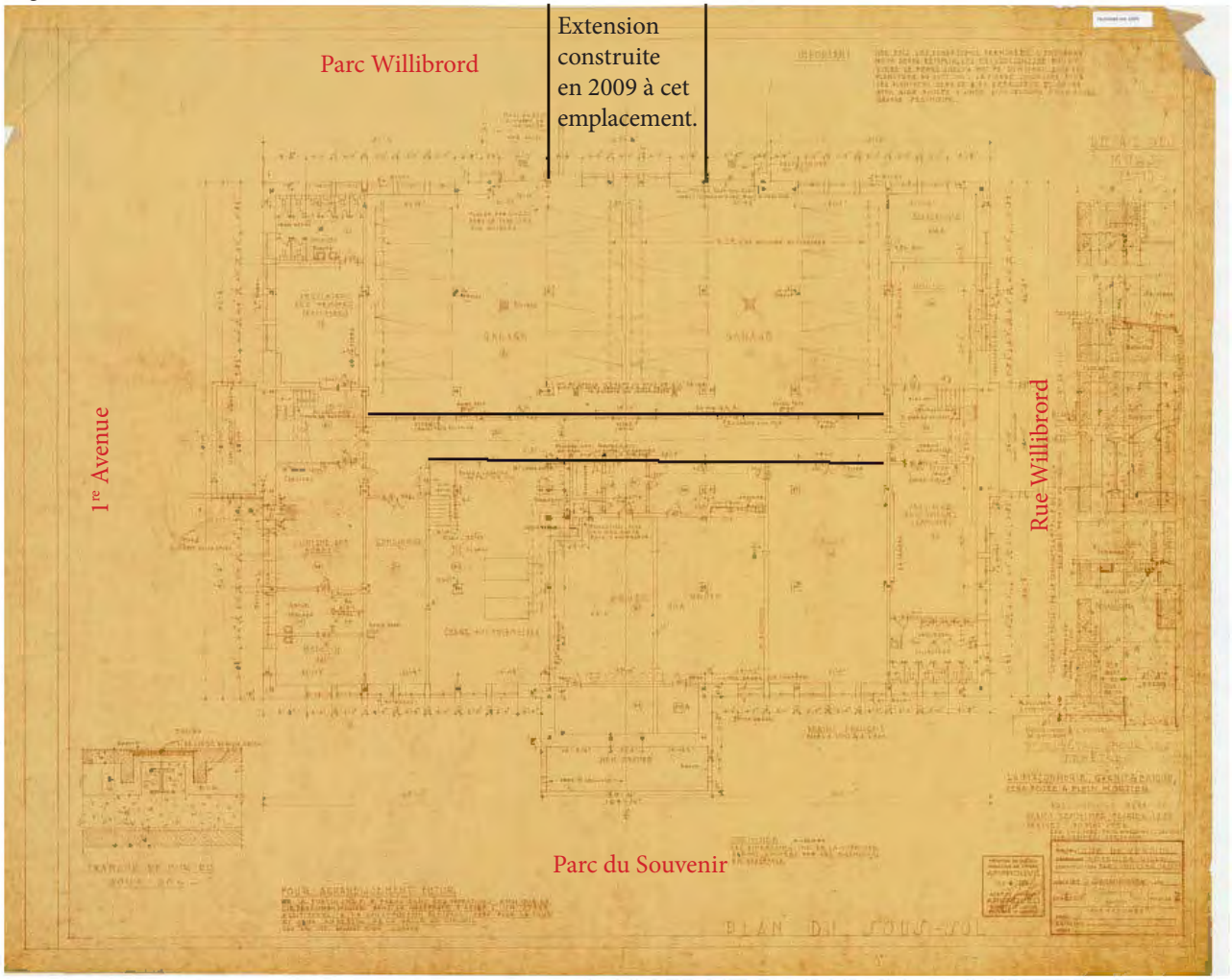


Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-A-02.

1er étage : Les espaces du vestibule, du hall d'honneur ainsi que les couloirs de circulation conservent les caractéristiques du projet d'origine. Initialement, le premier étage logeait, côté parc Willibrord, une deuxième clinique médicale ainsi que deux grandes bibliothèques, l'une destinée aux enfants, l'autre aux adultes. De l'autre côté du long couloir transversal se trouvaient plusieurs bureaux municipaux (services de santé, de bien-être social, de loisirs, d'inspection des aliments, d'assainissement, de rayons X) ainsi que le département des finances doté d'un imposant comptoir d'angle en marbre.
En 1967, la section adultes de la bibliothèque est transférée au 5955 rue Bannantyne dans la nouvelle bibliothèque municipale (depuis lors renommée en l'honneur de Jacqueline-De Repentigny). La section enfants reste dans l'édifice de l'hôtel de ville jusqu'en 1996-1997 (date approximative) avant d'être également déménagée rue Bannantyne. L'espace laissé vacant est réaménagé et réinvesti en bureaux et locaux informatiques. La clinique ferme à une date inconnue pour faire place au département d'urbanisme. Aujourd'hui encore, les bureaux municipaux se trouvent logés à cet étage et le département des finances conserve son grand comptoir d'accueil.

Fig. 136. Plan du 1er étage, 1956.

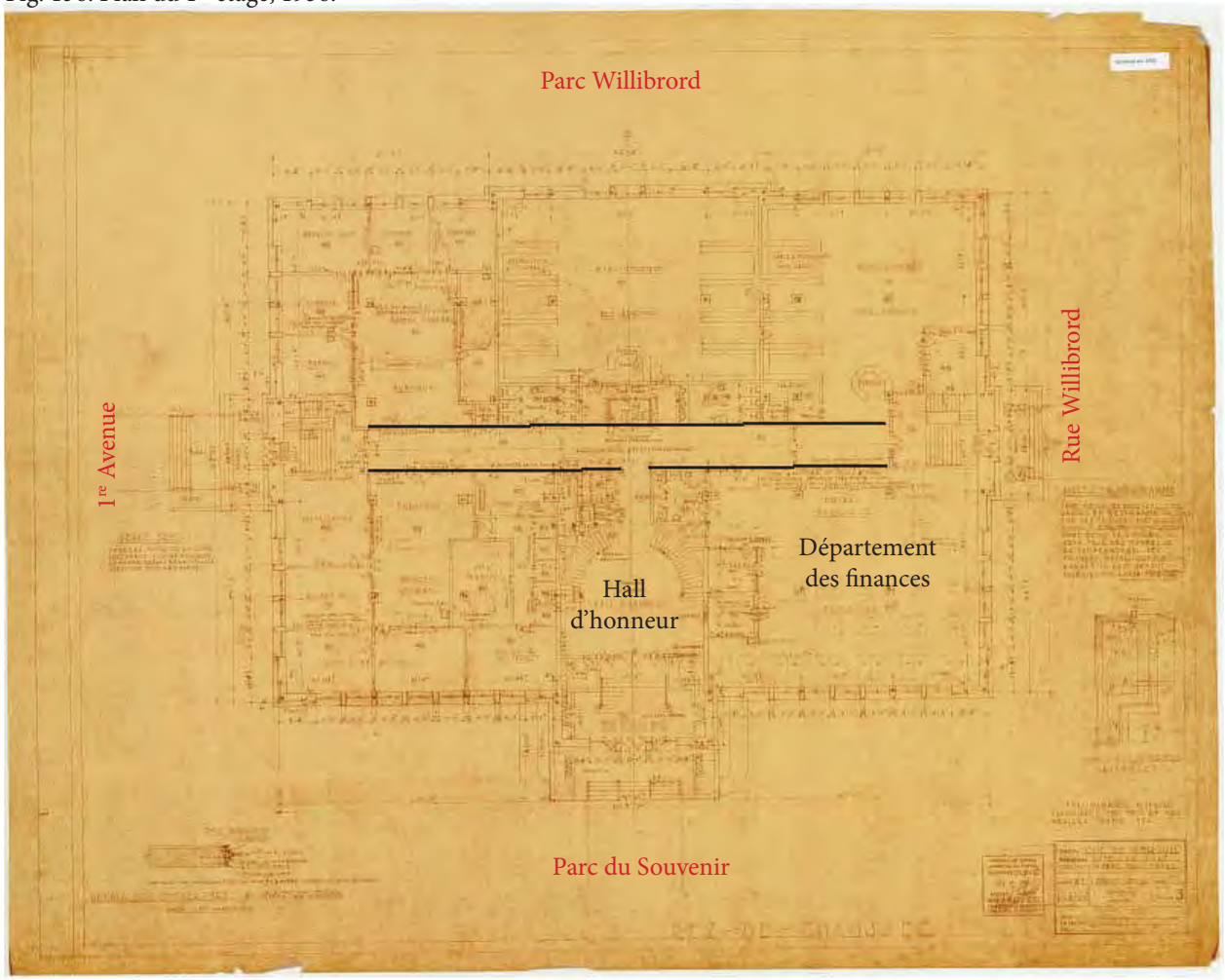


Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-A-03.

2ème étage : L'organisation spatiale du second étage respecte celle du programme d'origine. Le niveau abrite toujours la salle du conseil, les bureaux exécutifs et administratifs dont les cabinets du maire, du greffier et du directeur général de la Cité, plusieurs salles de réunion, une salle de juge, une autre de conférence, un espace avec salle de dessin pour les services d'ingénierie et de travaux publics ainsi que les départements du personnel et des achats.

Fig. 137. Plan du 2e étage, 1956.

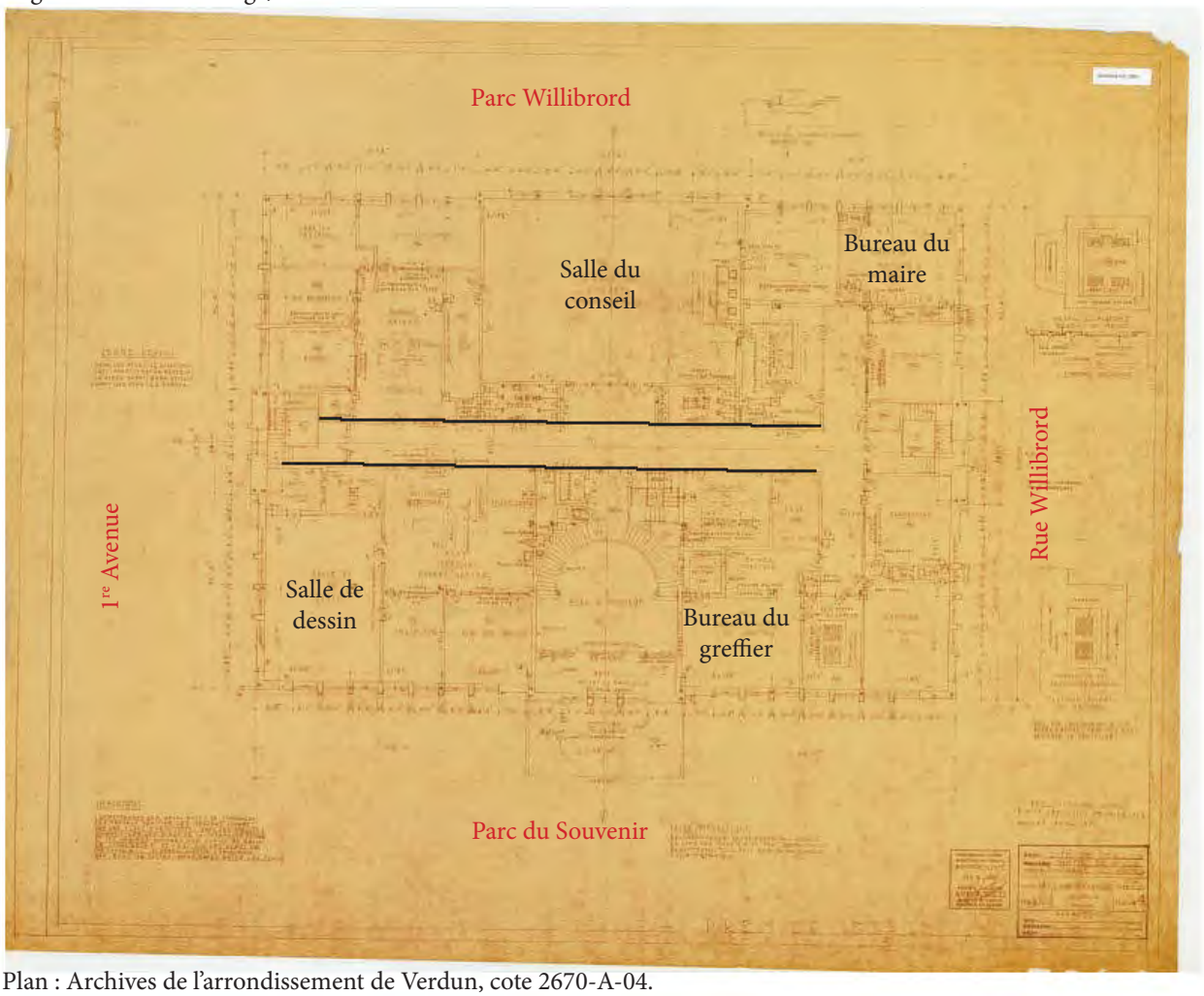


Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-A-04.

3ème étage (tour) : L'usage et la distribution de ce niveau restent inchangés : grande salle du comité où le conseil municipal se réunit (initialement autour d'une grande table en demi-cercle - est-elle conservée? espace inaccessible lors de la visite de terrain) et local mécanique.

4ème étage (tour) : Espace occupé par une salle de réunion occupant la moitié de l'étage ainsi que par des bureaux, tel qu'initialement prévu dans le projet.

5ème étage (tour) : Niveau divisé en deux salles de réception pouvant accueillir jusqu'à 75 personnes, également incluses au projet d'origine.

6ème étage (tour) : Vaste espace initialement destiné à abriter une salle de réunion, aujourd'hui employé comme lieu de stockage, ne semble jamais avoir été investi de son usage premier (locaux des sanitaires non aménagés).

Fig. 138. Plans des 4e, 5e et 6e étages, 1956.

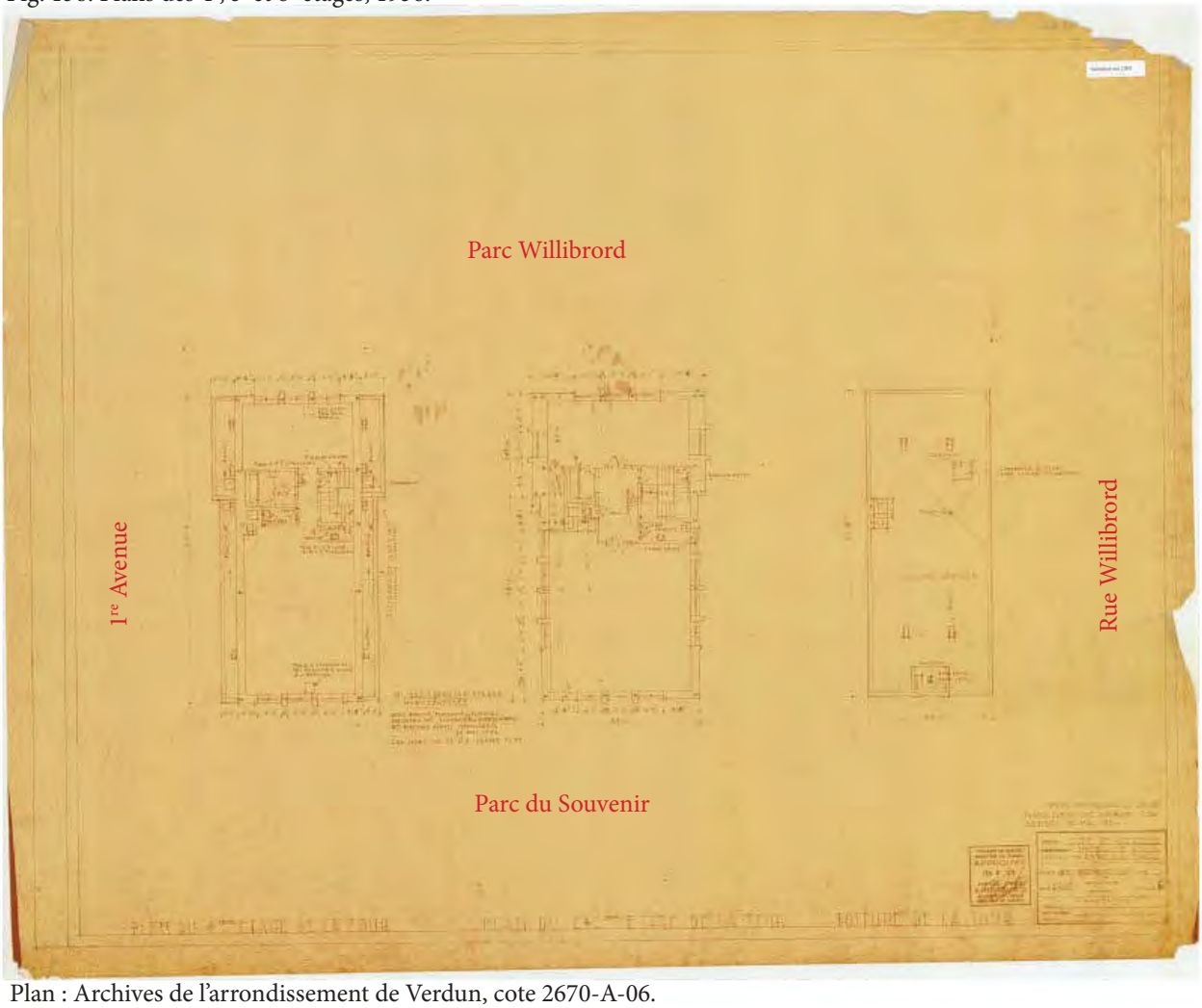


Plan : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 2670-A-06.

## CONCEPTEUR

### *Joseph-Armand Dutrisac (1906-1988)*

Joseph-Armand Dutrisac est né le 5 juin 1906 de l'union d'Alfred Dutrisac, plâtrier, et d'Amandine Sanscartier. En 1928, il intègre l'École des beaux-arts de Montréal dont il sort diplômé en mai 1932, muni du diplôme d'architecture de la Province du Québec. À la suite de stages effectués chez les architectes montréalais Siméon Brais, René Charbonneau et Joseph-Albert LaRue, il est inscrit à l'Association des architectes de la province de Québec.

En 1941, J.-A. Dutrisac réalise son premier édifice, en collaboration avec l'architecte Siméon Brais : l'église et le presbytère de Notre-Dame-Auxiliatrice à Verdun. Par la suite, il reçoit d'autres commandes religieuses, la plupart pour des églises situées à Verdun (actuel arrondissement) ou encore dans les quartiers de Rosemont, La-Petite-Patrie, Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension et Mercier - Hochelaga-Maisonneuve (voir liste des réalisations ci-dessous).

Fig. 139. Joseph-Armand Dutrisac (1906-1988).

Photographie : *The Guardian*, 2 mai 1957.

L'hôtel de ville de Verdun dont les plans datent de 1956 est son dernier projet. Il cesse par la suite toute pratique, en restant néanmoins membre de l'Ordre des architectes du Québec jusqu'à la fin de sa vie, en 1988[71].

Liste des réalisations montréalaises :
1941 _Église et presbytère de Notre-Dame-Auxiliatrice_Verdun
1941_École Notre-Dame-de-la-Garde_Verdun
1946-1948_Église de Notre-Dame-de-la-Garde_Verdun
1949-1950_Église de Notre-Dame-de-la-Paix_Verdun
1949-1950-Église des Saints-Martyrs-du-Vietnam_Rosemont – La Petite-Patrie
1950-1953_Église de Saint-Barthélemy_Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
1951-1952_Église de Saint-Barnabé-Apôtre_Mercier – Hochelaga-Maisonneuve
1952-1955_Église de Saint-Arsène_Rosemont – La Petite-Patrie
1953-1954_Église de Sainte-Gemma_Rosemont – La Petite Patrie
1956-1958_Hôtel de ville_Verdun
1958_École Notre-Dame-de-la-Paix (modifications sur l'œuvre de Joseph-E.-Alexandre Benoît datée de 1913-1914)_Verdun

[71] Dutrisac ferme son bureau à une date inconnue. Dans une lettre datée de mars 1976 adressée à l'Ordre des Architectes du Québec, l'architecte atteste qu'il « ne pratique plus [sa] profession d'architecte depuis plusieurs années ».

Fig. 140 et 141. Église Notre-Dame-Auxiliatrice, Montréal, 1941.

Fig. 142 et 143. Église de Notre-Dame-de-la-Garde, Montréal, 1948.

Fig. 144 et 145. Église de Notre-Dame-de-la-Paix, Montréal, 1950.

Fig. 146 et 147. Église des Saints-Martyrs-du Vietnam, Montréal, 1950.

Photographies : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003.

Fig. 148 et 149. Église de Saint-Barthélemy, Montréal, 1953.

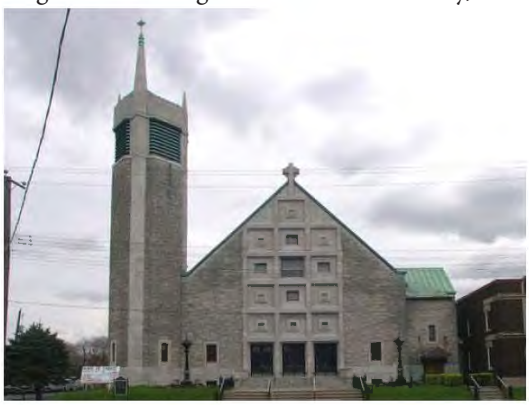

Fig. 150 et 151. Église de Saint-Barnabé-Apôtre, Montréal, 1952.

Fig. 152 et 153. Église de Saint-Arsène, Montréal, 1955.

Fig. 154 et 155. Église de Sainte-Gemma, Montréal, 1954.

Photographies : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003.

J.-A. Dutrisac réalise l'ensemble de son œuvre durant les années 1940 et 1950. Cette période est charnière dans l'histoire de l'architecture : elle marque le passage de l'historicisme au modernisme. L'architecture se libère progressivement de l'imitation des styles passés et des éléments traditionnels qu'elle portait jusqu'alors. Plusieurs tendances s'affirment, dominées par le style gothique ainsi que par l'influence plus récente de l'architecte bénédictin Dom Bellot[1].

Les premières églises de J.-A. Dutrisac, notamment celle de Notre-Dame-de-la-Paix (1950), empruntent largement au vocabulaire médiéval (grand arc en façade, pinacles au sommet de la tour, arcs doubleaux et nef de profil ogival notamment). Progressivement, et de manière revendiquée, l'architecte se tourne vers des formes plus abstraites issues de la doctrine rationaliste de Dom Bellot. Ce dernier prône « une architecture logique, franche, non conditionnée par le régionalisme et ouverte aux matériaux nouveaux ainsi qu'aux techniques nouvelles »[2]. Pour autant, il ne renie pas l'architecture médiévale en raison de la logique et de la franchise de son parti constructif. Plusieurs des églises construites par J.-A. Dutrisac durant les années 1950 illustrent ce parti pris. À titre d'exemple, l'église Saint-Barthélemy (1953) témoigne d'une recherche de modernité architecturale (division tripartite de la façade, couronnement horizontal de la nef, tour de forme octogonale)[3]. En contrepoint, l'hôtel de ville de Verdun, bien qu'inauguré en 1958, dénote dans l'œuvre de J.-A. Dutrisac. En effet, cet édifice semble davantage regarder vers le passé et notamment vers le style Art Déco développé durant les années 1920-1930 au détriment de la modernité architecturale.

Dans son ouvrage, Claude Bergeron relativise néanmoins l'influence de Dom Bellot sur l'œuvre de J.-A. Dutrisac estimant que ce dernier « fait bien peu de cas des préceptes du bénédictin concernant la lumière, la couleur et les formes géométriques entrelacées »[4]. Sur ce point, il semble omettre l'indéniable travail sur la polychromie réalisé à l'église Saint-Barthélemy également surnommée le « joyau du nord de la métropole » en raison de la richesse de ses matériaux (onyx, porphyre et autres marbres polychromes importés d'Italie et du Maroc). On retrouve ici une parenté stylistique avec les intérieurs de l'hôtel de ville de Verdun ornés de matériaux précieux (marbres Arabescato Rosso et de Perlato). Pour autant, C. Bergeron ne manque pas de signaler que l'église Saint-Barthélemy représente « le type même des églises monumentales et fastueuses que dénonçaient, encore au milieu des années cinquante, artistes et critiques qui, au nom de l'authenticité et de la sincérité, réclamaient un retour à une architecture plus simple[5]». On peut supposer que la même critique ait pu être faite à l'hôtel de ville de Verdun bien qu'aucun document n'en atteste.

L'œuvre de J.-A. Dutrisac est également caractérisée par son aspect monumental. « Chaque fois qu'il le pouvait, l'architecte [...] a utilisé le clocher pour exploiter le coin de rue à des fins monumentales et pittoresques »[6]. Les églises Saint-Barthélemy et Sainte-Arsène (1955), aux façades également imposantes, en témoignent. L'hôtel de ville de Verdun, dernière réalisation de J.-A. Dutrisac, couronne magistralement cette recherche de monumentalité.

[72] Claude Bergeron, *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 69.
[73] *Ibid.*, p. 42.
[74] *Ibid.*, p. 232.
[75] *Ibid.*, p. 74.
[76] *Ibid.*, p. 231.
[77] *Ibid.*, p. 234.

## PERSONNAGES ASSOCIÉS

### *J. L. Guay & Frère Limitée (1911-), groupe entrepreneur*

J. L. Guay fonde son entreprise en 1911 dans le village de Gravelbourg en Saskatchewan ; il se spécialise alors dans la construction et, plus spécifiquement le résidentiel[72]. Rapidement, ses chantiers se multiplient autour de Gravelbourg et dans les provinces limitrophes d'Alberta et du Manitoba. L'entrepreneur remporte notamment le contrat pour l'érection du Kromar Printing Building à Winnipeg en 1929, œuvre de l'architecte John N. Semmens.

Fig. 156. Kromar Printing Building, Winnipeg, 1929.

Photographie : Winnipeg Architecture Foundation, s.d.

En 1932, J. L. Guay quitte l'Ouest canadien pour revenir au Québec, sa province d'origine. L'entreprise s'établit à Montréal, 6900 chemin de la Côte-des-Neiges. Elle mène de nombreux chantiers pour le compte de diverses communautés religieuses. Peu à peu, J. L. Guay & Frère Limitée étant son marché aux écoles, collèges, hôpitaux, logements multiples et édifices publics. À titre d'exemple, l'entrepreneur construit en 1934 la Pharmacie Montréal, en collaboration avec l'architecte Raoul Gariépy. En 1956-1958, il prend part à la construction de l'hôtel de ville de Verdun et, concomitamment, à l'érection de la Chapelle des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, toujours sur l'île de Montréal.

Fig. 157. Édifice J.L. Guay, 6900 chemin de la Côte-des-Neiges, 1932.

Photographie : Devcorp, 1948.

Fig. 158. Pharmacie Montréal, rue Sainte-Catherine, 1936.

Photographie : Ville de Montréal, section des archives, cote M001 VM094-Y-1-17-D0114.

En 1962, l'entreprise change de directeur et s'oriente alors vers la construction d'ensembles résidentiels, tels les appartements « Le Laurier » d'une centaine de logements érigés en face des plaines d'Abraham à Québec, ville où il réalise encore l'édifice à bureau « Le 200 », une des plus importantes adresses locatives de la municipalité. En 1977, J. L. Guay & Frère Limitée cesse définitivement ses opérations de construction pour se consacrer exclusivement à l'immobilier.

En 1986, l'entreprise est renommée Devcorp Inc. Au milieu des années 1990, la compagnie réduit de manière considérable le nombre de ses propriétés pour se consacrer davantage à la gestion pour des tiers. Aujourd'hui, l'entreprise, de grande notoriété, poursuit ses activités dans la province de Québec.

[78] « A propos – Historique », *Devcorp*, s.d., article en ligne, http://www.devcorp.ca/fr/apropos.asp. (consulté le 14 mai 2018)

### *Edward Wilson, maire de Verdun (1939-1960)*

Edward Wilson est né en 1882 à Burnley, une ville du Lancashire, en Angleterre. Issu d'un milieu ouvrier, il émigre au Canada en 1910. Dans un premier temps installé à Montréal, il déménage à Verdun en 1917[73]. Entre 1931 et 1933 puis 1935 et 1939, E. Wilson siège au Quartier 4 de la ville de Verdun. Parallèlement, il possède et gère une entreprise de vente en gros d'œufs et de volailles au marché Bonsecours de Montréal.

Préoccupé par les libertés civiles et les conditions de la classe ouvrière, E. Wilson est membre du C.C.F. (Co-operative Commonwealth Federation - actuel Parti social démocratique). En 1939, il succède à Hervé Ferland au titre de maire de la Cité de Verdun. Dans un tract préélectoral du journal *The Guardian*, E. Wilson assure aux électeurs francophones que sa politique ne fera aucune distinction de classe, de race ou de religion[74]. Son message bilingue s'adresse à la grande minorité franco-canadienne de Verdun ainsi qu'aux propriétaires fonciers de la ville, dont la plupart sont francophones.

En 1939, E. Wilson inaugure l'Auditorium de Verdun puis, en 1940, le Natatorium, tous deux projetés sous le mandat du maire sortant Hervé Ferland. Pendant la guerre, il participe à de nombreuses organisations patriotiques ainsi qu'à des campagnes de collecte de fonds, en plus d'assurer ses fonctions commerciales et politiques. Il occupe également des postes de direction à la section de la Croix-Rouge de Verdun, au Comité de protection civile, au Comité de sauvetage de Verdun et à l'Armée du Salut. Plus encore, il est élu président du conseil protestant des écoles de Verdun ; représente sa ville à la Commission métropolitaine de Montréal et est directeur de l'Union des municipalités du Québec[75].

Au début des années 1950, E. Wilson projette la construction d'un nouvel hôtel de ville à Verdun entouré de son conseil municipal et du gérant général de la Cité, Joseph Rienzo French ; l'édifice est inauguré en 1958 en tant que « monument civique » d'envergure. En 1960, George O'Reilly succède à E. Wilson au titre de maire de Verdun.

Fig. 159. Edward Wilson, 16e maire de Verdun (1939-1960).

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, 1939.

Fig. 160. 1re pelletée de terre par E. Wilson, construction de l'hôtel de ville de Verdun, 1956.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, 1956.

[79] Serge Marc Durflinger, *City at war : The effets of the Second World War on Verdun, Québec*, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, Département d'Histoire, 1997, p. 119.
[80] *The Guardian*, 31 mars 1939.
[81] Serge Marc Durflinger, *op cit*, p. 120.

### *Joseph Rienzo French, gérant général de Verdun (1933-1964)*

Joseph Rienzo French est né en 1898, à Salaberry-de-Valleyfield, non loin de Montréal. Il entreprend des études de commerce et acquiert une expérience au sein de diverses institutions banquaires, avant d'être nommé directeur de la Banque provinciale du Canada à Walkerville, en Ontario, poste qu'il occupe durant onze ans. Promu surintendant des succursales de la banque, il déménage par la suite à Montréal. En 1933, il devient gérant général de la cité de Verdun, sous le mandat du maire Hervé Ferland. À ce titre, il est chargé de l'administration générale de la ville et agit en tant que directeur financier. Au moment même de son entrée en fonction, la municipalité de Verdun adopte, de manière précurseur à l'échelle du pays, les « City manager systems » visant à une plus grande transparence du système politique municipal. J. R. French participe activement à l'application de cette réforme. Au total, J. R. French administre la Ville de Verdun durant plus de trois décennies, alors que Hervé Ferland, Edward Wilson et George O'Reilly sont successivement élus maires[76].

Fig. 161. J. R. French dans son bureau du nouvel hôtel de ville de Verdun.

Photographie : *The Guardian*, 28 mai 1958, p. 8.

Fig. 162. Bureau de J. R. French.

Photographie : Archives de l'arrondissement de Verdun, cote 006-32.

### *Arthur J. Burgess, greffier de Verdun (1929-1962)*

Arthur J. Burgess est né en 1889 à Walsall, une ville industrielle située en banlieue de Birmingham, en Angleterre. Il arrive au Canada en 1910 et s'installe à Montréal avant d'emménager à Verdun en 1911. A. J. Burgess travaille alors pour la compagnie Canadian Pacific Railway. Il participe à la fondation du club de piscine « Verdun 500 Swimming » ainsi qu'à celle du « Social Club » de la ville. Il débute ses fonctions de greffier municipal en 1929 et reste en poste durant 33 ans, sous les maires Ch. A. Allen, Hervé Ferland, Edward Wilson et George O'Reilly [77].

Fig. 163. Arthur J. Burgess.

Photographie : *The Guardian*, 28 mai 1958, p.13.

[82] *Ibid*., p. 120-121.
[83] *Ibid.*

## TYPOLOGIE

Il est important de considérer le type de l'hôtel de ville étant donné qu'une des caractéristiques de la modernité architecturale est de remettre plus ou moins en question les types conventionnels afin de répondre aux changements sociaux et techniques.

Dans son ouvrage *Les hôtels de ville du Canada* (1987), Marc de Caraffe classifie les hôtels de ville en trois catégories :

- Simple : dimensions de l'édifice sensiblement identiques à celle des écoles, résidences et autres édifices de la communauté. L'espace est organisé autour d'une salle centrale à laquelle sont greffées quelques pièces annexes. « L'ornementation de l'extérieur […] est généralement rudimentaire, tant par les matériaux utilisés que par la forme que prennent ces matériaux »[78].
- Intermédiaire : un entre-deux, entre « simple » et « monumental ».
- Monumental : édifice qui s'impose « par rapport aux autres hôtels de ville des communautés de semblable importance dans la même région géographique et par comparaison à d'autres édifices d'une même communauté à l'époque de [sa] construction »[79]. Le plan d'ensemble est complexe avec de nombreux étages et une variété de voies de circulation. L'extérieur donne une impression de grandeur ; l'intérieur est souvent riche et ornementé. En somme, un hôtel de ville classifié « monumental » est remarquable de par sa conception, sa masse, sa complexité et ses détails d'architecture. Quelle que soit l'époque de sa construction, il incarne les aspirations et les réussites de la communauté.

Marc de Caraffe distingue de plus les hôtels de ville par leur « rôle » :

- administratif : édifice exclusivement à la disposition de l'administration municipale avec salle de réunion et bureaux pour fonctionnaires ;
- polyvalent : édifice regroupant une salle du conseil ainsi qu'un ou plusieurs services additionnels (caserne de pompiers, poste de police, marché, école, etc.).

La présente étude entend situer l'hôtel de ville de Verdun dans la culture architecturale occidentale. Pour cela, elle s'intéresse à l'évolution de l'hôtel de ville d'un point de vue fonctionnel et formel depuis le XII$^{e}$ siècle jusqu'au XX$^{e}$ siècle, passant du beffroi à l'immeuble de bureaux, de la profusion ornementale à la sobriété architecturale, d'une multitude d'usages à une fonction unique.

### *Europe : des origines de l'hôtel de ville au XIX$^{e}$ siècle*

« Before the late twelfth century, administration in general and the administration of law took place in the palace of emperor, king, prince bishop, and if for some purpose extra space was needed, the churches and of course any public square were available »[80].

Les premiers édifices destinés à l'administration municipale apparaissent au XII$^{e}$ siècle dans les villes franches de l'Italie, des Pays-Bas et de France. Ils ont la forme d'une tour ou beffroi dont la cloche sert à appeler les citoyens au rassemblement sur la place publique[81].

Fig. 164. Beffroi, Beaune, XIII$^{e}$-XIV$^{e}$ siècles.

Photographie : A.C. Koelewijn, 2009.

[84] G.E. Mills, « Antécédents et influences », dans *Les hôtels de ville du Canada. Un recueil de textes sur les hôtels de ville construits avant 1930*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, 1987, p. 8.
[85] *Ibid.*
[86] Nikolaus Pevsner, *A history of Building Types*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 27.
[87] G.E. Mills, « Antécédents et influences », p. 14.

Aux XIVe et XVe siècles, en raison de l'augmentation de la richesse et de la puissance commerciale des villes européennes et en raison également de l'absence d'un gouvernement central fort, émergent de puissantes administrations municipales. L'hôtel de ville devient alors le bâtiment public par excellence, incarnant l'autorité, la fierté ainsi que la prospérité des cités françaises, hollandaises et belges. Ces édifices, d'un extrême raffinement, conservent une tour et visent à la monumentalité : ils sont davantage conçus pour satisfaire les besoins cérémoniels qu'administratifs[82]. En ce sens, ils relèvent davantage de l'apparat que de l'utilitaire.

Fig. 165. Hôtel de ville, Bruxelles, 1402-1454.

Photographie : EmDee, 2011.

Fig. 166. Hôtel de ville, Amsterdam, 1648.

Photographie : Robert Scarth, 2005.

À partir du XIXe siècle, l'hôtel de ville déclinent les styles historiques. « Les villes industrialisées de Birmingham, Leeds et Liverpool construisent des hôtels de ville néo-classiques imposants pour manifester leur richesse et changer leur image de sinistres centres manufacturiers »[83]. Parallèlement, les villes européennes se tournent vers les formes architecturales de la Renaissance.

Fig. 167. Hôtel de ville, Liverpool, 1811.

Photographie : Rodhullandemu, 2018.

Fig. 168. Hôtel de ville, Birmingham, 1834.

Photographie : Flickr, 2009.

Fig. 169. Hôtel de ville, Leeds, 1858.

Photographie : David Dixon, 2013.

Fig. 170. Hôtel de ville, Paris, 1874-1882.

Photographie : Robert Scarth, 2005.

[88] *Ibid.*, p. 18.
[89] *Ibid.*, p. 21.

### *États-Unis : de l'appropriation des styles à l'émancipation du modèle*

Au cours du XIX[e] siècle, les hôtels de ville américains deviennent eux aussi des moyens d'expression de la fierté municipale. Largement inspirés des modèles européens, ils ne présentent cependant pas de constance dans leur style architectural, passant du néo-roman au néo-gothique, de la Renaissance au Second Empire. Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, l'hôtel de ville combiné au marché public s'impose comme type dominant[84].

Fig. 171. Hôtel de ville, Philadelphie, 1901.

Photographie : BuildingsOne, 2016.

Fig. 172. Hôtel de ville, Boston, 1865.

Photographie : Robert Scarth, 2005.

Le premier hôtel de ville dit « autonome » (sans marché public, à fonction donc unique) est néanmoins construit dès 1803-1809 à New York. De style néo-classique, il est conçu comme un élément distinctif élégant.

Fig. 173. Hôtel de ville, New York, 1811.

Photographie : MusikAnimal, 2016.

« L'augmentation des responsabilités administratives assumées par les gouvernements municipaux au cours du XIX[e] siècle [va] de pair avec l'établissement de bureaucraties municipales permanentes »[85]. L'hôtel de ville combiné au marché public devient désuet ; il importe désormais de construire en hauteur afin d'accueillir les bureaucraties en développement et conjointement contribuer à la densification du tissu urbain.

[90] *Ibid.*, p. 20.
[91] *Ibid.*, p. 25.

L'hôtel de ville américain connaît son apogée en 1916 avec l'inauguration du Manhattan Municipal Building : « En appliquant le principe du gratte-ciel, les architectes McKim, Mead et White inaugurent une structure entièrement nouvelle dans les annales de l'architecture publique, soit une tour haute de 49 étages permettant de rassembler ses divers services administratifs sous un seul toit »[86]. Ainsi, à la fin du XIX[e] siècle, les municipalités sont les maîtres d'ouvrage des plus grands édifices publics du pays, surpassant de loin ceux bâtis par les états et le gouvernement central.

Fig. 174. Manhattan Municipal Building, New York, 1916.

Photographie : David Shankbone, 2010.

[92] *Ibid.*, p. 32.

### *Canada : évolution du type bâti (XIX^e et XX^e siècles)*

« En termes de style architectural, les villes canadiennes ont fondamentalement suivi les mêmes modèles que les villes américaines »[87]et, par conséquent, des villes européennes et britanniques. En ce sens, elles manifestent peu d'innovations locales.

Avant 1870, tous les hôtels de ville canadiens entrent dans la catégorie des structures polyvalentes, alliant bureaux réservés à l'administration municipale, grand marché et salles de réunion publiques. Ainsi, ils sont source de revenus, tout en symbolisant la fierté municipale[88].

Fig. 175. 1^er hôtel de ville et marché, Ottawa, 1849.

Photographie : Library and Archives Canada, cote C-002185.

Dès le milieu du XIX^e siècle est entreprise la construction d'hôtels de ville monumentaux, tout d'abord à Toronto (1844), puis à Montréal avec le marché Bonsecours (1845). De par ses dimensions (75 pieds sur 535), ce dernier surpasse alors tous les édifices publics canadiens contemporains. Stylistiquement plus élaboré que ses prédécesseurs canadiens, il reprend les canons de l'ornementation du modèle anglais.

Fig. 176. Hôtel de ville, Toronto, 1844.

Photographie : Micklethwaite, 1895.

Fig. 177. Marché Bonsecours abritant l'hôtel de ville, Montréal, 1845.

Photographie : Ville de Montréal, s.d.

[93] *Ibid.*, p. 36.
[94] *Ibid.*, p. 22.

Après 1870, les fonctions de l'hôtel de ville sont élargies, il accueille poste de police, prison, caserne de pompiers, salles de spectacle, tribunaux, bibliothèque. Haut de deux ou trois étages, l'édifices est généralement doté d'une tour d'horloge ou de cloche, signe de sa vocation civique[89].

Fig. 178. Hôtel de ville avec tour-horloge, Charlottetown, 1888.

Photographie : Smarter1, 2008.

Au Québec, l'hôtel de ville polyvalent perdure jusqu'au début du XX[e] siècle dans les petites communautés qui ne jugent pas nécessaire de décentraliser leurs services. Concomitamment sont bâtis des hôtels de ville monumentaux, à fonction unique, de style néo-classique ou Second Empire. Vu leur envergure, leur complexité et leur prestige, ces réalisations s'imposent comme modèles.

Fig. 179. Hôtel de ville, Montréal, 1872-1878. Style Second Empire, largement inspiré par l'édifice de Philadelphie.

Photographie : Ministère de la Culture et des Communications, 2008.

Fig. 180. Hôtel de ville avec salle de conseil, poste de pompier et centre de loisirs, Verdun, 1908.

Carte postale, vers 1908-1914.

[95] G.E. Mills, « Hôtels de ville monumentaux au Canada », dans *Les hôtels de ville du Canada. Un recueil de textes sur les hôtels de ville construits avant 1930*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, 1987, p. 54.

Dans son ouvrage *Architectures du XX^e siècle au Québec* (1989), Claude Bergeron évoque les hôtels de ville des grandes villes adhérant à un classicisme rigoureux et monumental[90], tandis que les constructions des petites agglomérations sont « sans prétention architecturale »[91] à une exception près : celle de l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup construit en 1916 (tour décentrée, parties distribuées symétriquement, fonction municipale uniquement).

Fig. 181. Hôtel de ville, Rivière-du-Loup, 1916.

Photographie : Selbymay, 2012.

Après 1900, les services municipaux tendent à une plus grande spécialisation et efficacité administrative[92]. L'hôtel de ville polyvalent cède la place au type de l'édifice à vocation unique dans les grandes villes canadiennes[93].Ces architectures présentent une organisation en plan très fonctionnelle.

Fig. 182. Hotel de ville, Saint-Boniface, 1906.

Photographie : City of Winnipeg, 2010.

Fig. 183. Hôtel de ville, Calgary, 1911.

Photographie : Mapio, s.d.

[96] Claude Bergeron, *Architectures du XXe siècle au Québec*, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, p. 97.
[97] *Ibid.*, p. 92.
[98] Claudine Déom, L'*architecture des édifices municipaux des villes québécoises en région, 1870-1929*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'Histoire de l'art, 2004, p. 121.
[99] C.A. Hale, « Hôtels de ville en milieux rural et urbain au Canada », dans *Les hôtels de ville du Canada. Un recueil de textes sur les hôtels de ville construits avant 1930*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, 1987, p. 147.

Par ailleurs, l'invention de nouveaux matériaux de construction (béton armé, verre, acier) ouvre le champ aux innovations formelles. L'exemple de l'hôtel de ville de Vancouver construit en 1935-1936 est des plus significatifs : il est le premier édifice « à incorporer nombre de concepts architecturaux élaborés après le début du siècle pour satisfaire les besoins complexes de l'administration des grandes villes »[94]. Avec sa tour sous forme de ziggourat, à l'exemple des gratte-ciel érigés dans le tissu serré des villes, il est le seul hôtel de ville monumental construit durant la première moitié du XXe siècle au Canada (à l'exception de la reconstruction de celui de Montréal)[95]. Plus encore, il inaugure le premier « gratte-ciel municipal » du pays. Cet édifice constitue un précédent, inspirant la construction des hôtels de ville de Shawinigan (1945-1948) et de Verdun (1956-1958).

Fig. 184. Hôtel de ville, Vancouver, 1936.

Photographie : Vancouver Public Library, cote VPL 40212.

Cette recherche de monumentalité dans l'architecture municipale canadienne se poursuit tout au long du XXe siècle. À titre d'exemple, l'hôtel de ville d'Ottawa, construit en 1957-1958 par les architectes Rother, Bland & Trudeau, est un édifice de style international haut de huit étages[96]. Il s'agit d'une simple barre sur laquelle se détache le volume sur pilotis de la salle du conseil. L'hôtel de ville de Verdun, bien que moins innovant formellement et techniquement, s'impose également dans le tissu urbain, de par sa localisation et son envergure.

Fig. 185. Ancien hôtel de ville, Ottawa, 1958.

Photographie : Archives de la ville de Ottawa, 2001.

[100] G.E. Mills, « Hôtels de ville monumentaux au Canada », p. 62.
[101] *Ibid*., p. 82.
[102] Nikolaus Pevsner, *op cit*, p. 60-61.

## COMPARABLES

### *Hôtel de ville de Chicoutimi (1932)*

Adresse : 201, rue Racine Est, Chicoutimi, Québec, G7H 5B8
Date de construction : 1932
Concepteurs : Alfred Lamontagne et Armand Gravel
Usage actuel : Hôtel de ville de Saguenay, arrondissement de Chicoutimi
Reconnaissance et statut patrimonial : Aucun

La construction de l'hôtel de ville de Chicoutimi engagée au début des années 1930 a bénéficié du programme d'aide aux chômeurs instauré durant la Crise économique. L'édifice de pierre de granit noir bouchardé (marbriers Delwaïde et Goffin) surmonté d'une tour trapue, apparaît des plus austères. Des contreforts stylisés, de couleur plus claire, viennent structurer et rythmer l'ensemble. De par sa composition, l'édifice se réfère au « Style Art Déco » : forme simplifiée, modernisée de classicisme. En contrepoint, la distribution intérieure renvoie au classicisme Beaux-Arts dans l'assemblage de la commodité des services et de la solennité des espaces de représentation.

La mise en regard avec l'hôtel de ville de Verdun apparaît pertinente dans la forme même des édifices (symétrie de l'ensemble, volumes cubiques aux formes épurées, tour clocher). Néanmoins, l'hôtel de ville de Verdun s'affirme comme bien plus moderne – dans le choix des matériaux - et monumental - de par ses proportions. Ce dernier se réfère à la tour de l'immeuble en hauteur alors même qu'à Chicoutimi, la référence est celle du beffroi moyen-âgeux.

Fig. 186. Esquisse de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Dessin : Societe historique de Saguenay, cote P2-S7-P10516-1.

Fig. 187. Façade principale.

Photographie : s.n., 2010.

### *Hôtel de ville de Vancouver (1935-1936)*

Adresse : 453 West 12th avenue, Vancouver, Colombie-Britannique, BC V5Z 3X7
Date de construction : 1935-1936
Concepteurs : Frederick L. Townley et Robert M. Matheson
Usage actuel : Hôtel de ville de Vancouver
Reconnaissance et statut patrimonial : Désigné et protégé à titre d'« édifice patrimonial de première importance » par la Ville de Vancouver en 1976.

Construit pendant la Dépression, alors même que la ville est au bord de la faillite, l'hôtel de ville de Vancouver vient temporairement solutionner le problème du chômage du secteur de la construction.
L'édifice d'architecture austère présente une structure en béton armé recouverte de pierre locale. Ainsi, il se rattache au mouvement architectural moderne tel que développé dans les pays totalitaires au cours des années 1930 (Allemagne, U.R.S.S., Italie) ainsi qu'aux États-Unis durant le New Deal : on parle à ce propos de « classicisme moderne » (symétrie parfaite, en plan et en élévation ; masses cubiques dépouillées ; pilastres stricts, sans cannelures ni chapiteaux ; bas-reliefs comme seule ornementation venant souligner les corniches et tympans ; etc.). L'hôtel de ville est placé sur un podium, loin du centre urbain, au cœur d'un espace vert aménagé sur un site en pente ce qui le rend visible depuis le centre de la ville tout en lui offrant une vue panoramique. « L'édifice a été conçu en vue d'un maximum d'efficacité et de confort, et tient compte de l'intimité nécessaire au maire et aux autres fonctionnaires. Les bureaux ouverts au public sont situés dans les endroits les plus commodes et les plus faciles d'accès au rez-de-chaussée. Les bureaux traitant uniquement des affaires municipales sont situés aux étages supérieurs, et on a prévu la possibilité d'agrandir certains services.[97] »

Après celui de Shawinigan, l'hôtel de ville de Verdun s'inspire sans conteste de Vancouver. En regard, ce dernier apparait plus novateur par la mise en œuvre d'une structure en béton, alors même que vingt ans plus tard, J.-A. Dutrisac opte pour une armature métallique à Verdun, un matériau privilégié en Amérique du Nord, à la différence du béton en Europe. Les édifices attestent néanmoins d'une parenté formelle et organisationnelle indéniable.

Fig. 188. Vue aérienne de l'hôtel de ville de Vancouver.

Photographie : CVA City, cote P45.

Fig. 189. Vue générale un mois avant la date d'inauguration.

Photographie : Archives' Item City, cote P19.1.

[103] *Western Canada Contractor*, novembre-décembre 1936, p. 4-6.

### *Hôtel de ville de Shawinigan (1945-1947)*

Adresse : 550 avenue de l'Hôtel de Ville, Shawinigan, Québec, QC G9N 1M6
Date de construction : 1945-1947
Concepteurs : Arthur Lacoursière et Ernest L. Denoncourt
Usage actuel : Hôtel de ville de Shawinigan
Reconnaissance et statut patrimonial : Inventorié au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (s.d.).

L'hôtel de ville de Shawinigan est d'une grande ressemblance avec celui de Vancouver construit une dizaine d'années plus tôt. À ce propos, l'architecte de Shawinigan affirme qu'il s'agit d'une pure coïncidence :

> « Le plan de l'hôtel de ville est des plus modernes. Dans l'ensemble, il est absolument original. S'il ressemble un peu à celui de Vancouver, quoique de dimensions plus restreintes, c'est tout à fait par hasard, par pure coïncidence et ce n'est que par la suite, lorsqu'on m'a mis sous les yeux des illustrations de cette bâtisse, que je n'en suis rendu compte » (Arthur Lacoursière, 1948)[98].

Au contraire, il est attesté que l'hôtel de ville de Shawinigan a servi de modèle à l'architecte Joseph-Armand Dutrisac qui est venu le visiter en 1950, en compagnie de Joseph Rienzo French (gérant général de la cité de Verdun), dans l'intention explicite de s'en inspirer.
Au final, les deux édifices sont similaires, tant au niveau structurel, formel que fonctionnel et contextuel (ossature d'acier recouverte de pierre ; volumétrie tripartite avec tour centrale flanquée de deux ailes ; regroupent tous deux l'ensemble des services municipaux ainsi qu'une bibliothèque ; parc aménagé en avant de chacun d'eux ; etc.).

Fig. 190 et 191. Vues générales de l'hôtel de ville de Shawinigam.

Photographie : BAnQ Quebec, cote E6 S7 SS1 P79881.

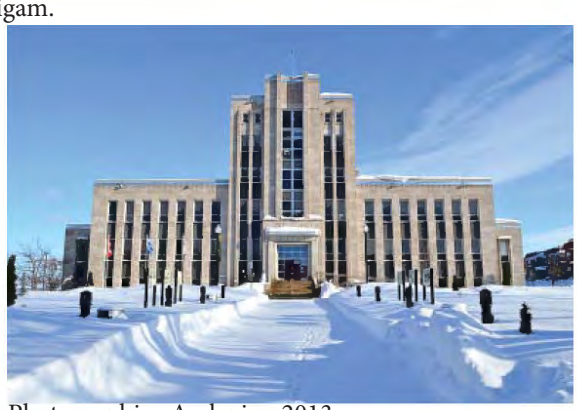

Photographie : Asclepias, 2013.

Fig. 192. Vue aérienne de l'hôtel de ville.

Photographie : GoogleMap, 2018.

[104] Fabien LaRochelle, *Shawinigan depuis 75 ans,* Shawinigan, Hôtel de Ville, 1976, p. 102.

## TOPONYMIE

### *Verdun, rue de*

Artère centrale essentiellement résidentielle dans sa partie est et commerciale à partir de la rue Willibrord jusqu'à son extrémité ouest.
Date de désignation : avant le 10 mai 1898.
Orientation : est-ouest.
Édifices civiques et cultuels de la rue : Centre Islamique de Verdun (no. 4538) ; église catholique de Montréal (no. 4949) et école Notre-Dame-de-Lourdes (no. 5045).
Historique : En 1671 et 1672, les seigneurs sulpiciens concèdent des arrière-fiefs aux deux extrémités de l'île de Montréal de façon à mieux en assurer la défense. « Ces fiefs sont attribués à des militaires qui doivent s'y établir dans une habitation fortifiée et y attirer des colons »[99]. Zacharie Dupuis, alors major de Ville-Marie, devient propriétaire d'une vaste terre de 320 arpents en remerciement à ses « bons et loyaux services ». Le territoire cédé est celui de la « Côte des Argoulets » qui prend alors le nom de « fief de Verdun » en référence au village natal de Zacharie Dupuis : Saverdun en France[100]. Par ricochet, la rue est baptisée du nom de la ville, actuel arrondissement de Verdun.

### *Willibrord, parc et rue*

Rue à vocation essentiellement résidentielle.
Date de désignation : 1890.
Ancienne appellation : avenue Rockland.
Orientation : nord-sud.
Édifices civiques et cultuels de la rue : église Saint-Willibrord essentiellement fréquentée par des catholiques de langue anglaise (no. 351) et école Lévis-Sauvé (no. 655).
Historique : Rue et parc nommés en mémoire de Saint Willibrord (vers 658-739), moine bénédictin natif de Northumbrie, en Angleterre, premier évêque d'Utrecht, patron du Grand-Duché du Luxembourg et apôtre des Pays-Bas. Il fut baptisé en 714 au nom de Pépin le Bref, futur roi des Francs et père de Charlemagne. Chaque année, sa tombe située à Echternach, au Luxembourg, fait l'objet d'une procession dansante (dernière du genre en Europe) lors du mardi de Pentecôte.

[105] Ludger Beauregard, « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », p. 52.
[106] Département de l'Ariège, région de l'Occitanie.

### *Souvenir, parc du*

Parc situé devant l'hôtel de ville, en bordure de la rue de Verdun. Lieu de rencontre et de rassemblement, accueille des marchés publics durant l'été et, ponctuellement, des cérémonies commémoratives célébrées par les membres de la Légion royale Canadienne. Un des deux édicules de la station de métro Verdun se trouve dans le parc, au croisement des rues de Verdun et Willibrord.
Date de désignation : vers 1958-1959.
Historique : Nommé en raison du monument qui s'y trouve rendant hommage aux soldats de Verdun morts au champ d'honneur au cours des deux grandes guerres mondiales. En 1924, le monument, œuvre du sculpteur Cœur de lion McCarthy, est placé dans le triangle formé par la rencontre de la rue Wellington et du boulevard LaSalle. Il est transporté, en août 1959, en face de l'hôtel de ville de Verdun et donne alors son nom au parc nouvellement créé.

### *Bannantyne, avenue*

Avenue à vocation essentiellement résidentielle, bordée par plusieurs églises et bâtiments publics.
Date de désignation : 1890.
Ancienne appellation : rue Eldon (correspondait à la portion de l'actuelle rue Bannantyne, entre la rue Hickson et le site de filtration de Montréal).
Orientation : est-ouest.
Édifices civiques et cultuels de l'avenue : Bibliothèque Jacqueline-De Repentigny (no. 5955) ; église catholique Saint-Thomas More (980 avenue Moffat/Bannantyne) ; église Baptiste Évangélique de la Grâce de Verdun (no. 5500) ; Centre Marcel-Groux (no. 4501) et église Notre-Dame-Auxiliatrice (no. 4141).
Historique : Avenue nommée en l'honneur de Dugald J. Bannantyne, vice-président de la compagnie St. Pierre Land & Mfg. Co dont les actionnaires étaient propriétaires d'une grande partie des terrains bordés par la rue Wellington, le boulevard LaSalle, l'avenue Atwater et le « Montreal Tail Race » dans le Quartier no.1.

## CONCLUSION

Le présent dossier documentaire atteste de l'intérêt patrimonial de l'hôtel de ville de Verdun sur plusieurs plans. De par son emplacement à un point stratégique de la ville (au cœur du quartier Wellington-de-l'Église, sur une vaste parcelle non bâtie - à l'exception du chalet Willibrord), mais également de par son aspect monumental, l'édifice s'affirme comme un repère dans le tissu urbain. De composition classique (tripartite et axiale avec soubassement), il présente des formes extérieures sobres et épurées d'inspiration Art Déco. En contraste, les intérieurs sont richement ornés de différents marbres et bois exotiques. À son inauguration, l'ensemble symbolise la prospérité, la vitalité ainsi que l'ambition de la ville de Verdun à demeurer une grande ville québécoise autonome.

Il importe également de considérer la place de l'édifice dans la culture architecturale. L'hôtel de ville de Verdun est largement inspiré par l'hôtel de ville de Shawinigan inauguré en 1947 lui-même attestant d'une grande ressemblance avec l'hôtel de ville de Vancouver construit en 1935-1936. Ce dernier puise quant à lui ses sources aux États-Unis dans le Manhattan Municipal Building érigé en 1916 et créant un précédent dans l'histoire de l'architecture publique. En regard, l'édifice de Verdun inauguré en 1958 apparaît peu novateur d'un point de vue stylistique (Art Déco « tardif » : une architecture classique modernisée acceptable pour une société conservatrice sur le plan culturel) et technique (ossature en acier, revêtement de pierre) alors même que le natatorium et l'auditorium de Verdun, inaugurés 15 ans plus tôt, s'inscrivent pleinement dans la modernité architecturale. Il est tout aussi étonnant de constater que l'hôtel de ville de Verdun dénote dans l'œuvre architectural de J.-A. Dutrisac majoritairement inspiré par la doctrine rationaliste de Dom Bellot et, de ce fait, plus innovant à tous points de vue.

Enfin, l'édifice atteste d'une excellente authenticité architecturale malgré l'ajout d'une extension d'un étage et le réaménagement ponctuel des espaces de bureaux. Revêtements de marbre et de bois, bas-reliefs et emblèmes de la ville, éléments de mobilier, sols, etc., sont conservés. De plus, l'hôtel de ville préserve sa fonction de service aux citoyens en tant que mairie d'arrondissement depuis l'annexion de Verdun à la Ville de Montréal en 2002.

## RECOMMANDATIONS POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE

- Les archives de J.-A. Dutrisac n'ont pas été consultées car non conservées dans les fonds publics. Si celles-ci existent toujours (dans un fonds privé), leur consultation serait des plus pertinentes pour approfondir cette recherche.
- La question du choix du terrain d'implantation de l'édifice gagnerait à être développée à partir de l'étude du cadastre notamment, les archives ne livrant pas d'informations à ce sujet.
- La réception de l'édifice par la critique de l'époque ainsi que par les utilisateurs passés et actuels (mémoire vivante) serait également intéressante à étudier, par le biais d'articles de presse locale (recherche à approfondir) et d'entrevues.
- La mise en regard des différentes mairies d'arrondissement de la Ville de Montréal et villes de banlieue de l'île de Montréal mériterait d'être approfondie à partir de l'inventaire réalisé. Plus largement, il serait intéressant d'ouvrir la comparaison à l'ensemble des hôtels de ville construits au Québec autour des années 1950.
- Enfin, il conviendrait de clôturer cette recherche par la rédaction des valeurs patrimoniales de l'édifice (sociale, contextuelle, artistique, technique, de réception et d'appropriation, référentielle/iconique) afin de l'évaluer à sa juste valeur.

# SOURCES ARCHIVISTIQUES

## Ville de Montréal

Cote : 1-A 3050.13, bobine 408 : Verdun : annexion, travaux publics, urbanisme et généralités.

Cote : 1-A 3050.12, bobine 409 : Verdun : voie publique, parcs, circulation, immeubles, habitations, historique général, administration, fusion des municipalités.

## Arrondissement de Verdun

Règlement no. 228 : Pour autoriser la Cité de Verdun à emprunter une somme n'excédant pas un total de $200,000.00 en vue de la construction d'un nouvel hôtel de ville et de l'amélioration de l'édifice de l'hôtel de ville actuel (1931).

Règlement no. 503 : Pour autoriser un emprunt de $2,000,000.00 pour ériger un nouvel Hôtel de Ville. Adopté par le conseil de la Cité le 28 novembre 1950 et désapprouvé par les électeurs propriétaires le 5 janvier 1951.

Règlement no. 556 : Pour autoriser un emprunt de $1,250,000.00 pour ériger un nouvel Hôtel de Ville. Adopté par le conseil de la Cité le 1954 et désapprouvé par les électeurs propriétaires.

Cote 242 : Ensemble de coupures de presse au sujet du projet et de la construction du nouvel hôtel de ville de Verdun (1950-1956).

Cote : A-475 : Correspondance entre la municipalité de Verdun et les architectes J.-A. Dutrisac et A. Gravel en vue de la construction de l'hôtel de ville de Verdun et du réaménagement en centre récréatif de l'ancien hôtel de ville (1939-1958).

Cote : A-107 : Contrat de construction, nouvel hôtel de ville de Verdun, J. L. Guay & Frère Ltée (1956-1958).

Cote : 7627 B-0188 : Permis de construire de l'hôtel de ville de Verdun, 11 juillet 1956 ; procès verbal du Département de l'Ingénieur, 12 juillet 1956.

Cote : 2670 : Plans approuvés en février 1956 d'ensemble et des étages de l'hôtel de ville de Verdun ; élévations, coupes transversales et longitudinales ; système d'éclairage ; communication ; plomberie, chauffage et ventilation ; structures ; détail du marbre.

Fonds d'archives photographiques : La construction du nouvel hôtel de ville de Verdun (1956-1958), 76 photographies.

Fonds d'archives photographiques : Visiteurs de marque, 92 photographies (avec index).

Règlement no. 801 : Autorisant la Cité à exécuter certains travaux publics pour remédier au chômage. Adopté par le conseil de la Cité le 14 novembre 1966. Construction de patinoires au Parc Willibrord.

Contrat no. 1418 : Rénovation de plafonds, d'éclairage et de peinture à l'hôtel de ville de Verdun (août 1978).

Contrat no. 1439 : Rénovation des couvertures de l'hôtel de ville (octobre 1979).

Cote 74-26 : Stationnement souterrain et terrasse face à l'hôtel de ville (1974-1975).

Règlement no. 1171 : Réaménagement du parc Willibrord adopté par le conseil de la Cité en 1981.

Règlement no. 1201 : Réaménagement du Parc Willibrord adopté par le conseil de la Ville le 26 avril 1982.

Cote : A-179 : Plans de l'hôtel de ville de Verdun révisés en 1989.

Cote : C-0010 : Permis de réparation : réfection du mur extérieur (façade nord) de l'hôtel de ville (1994).

Contrats no. 2387 et 2428 : Réfection du mur de maçonnerie sur la façade nord de l'hôtel de ville (15 août 1994 et 31 août 1995).

Cote B-577 : Permis de rénovation : aménagement d'un stationnement à l'arrière du bâtiment de l'hôtel de ville (2009).

Adoption – règlement de zonage no. 1700-66 : Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement. Séance du 3 mars 2009.

Cote 88323 : Réaménagement du chalet Willibrord et travaux connexes (2010).

## Centre canadien d'architecture

Armand Dutrisac : vertical file : Certificat de naissance ; attestation de diplôme et de stages ; correspondance avec l'Ordre des Architectes de la Provinces de Québec et inscription aux annuaires.

## Cartothèque de l'Université du Québec à Montréal

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, Photo-cartothèque provinciale, « Vues aériennes de la Cité de Verdun », 1930, photographies noir et blanc, Cartothèque de l'UQAM, A2253 #39 et A2254 #28-29.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, Photo-cartothèque provinciale, « Vue aérienne de la Cité de Verdun », 1931, photographie noir et blanc, Cartothèque de l'UQAM, A3297 #65.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, Photo-cartothèque provinciale, « Vues aériennes de la Cité de Verdun », 1949, photographies noir et blanc, Cartothèque de l'UQAM, A12584 #21, 22 et 23.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, Photo-cartothèque provinciale, « Vues aériennes de la Cité de Verdun », 1954, photographies noir et blanc, Cartothèque de l'UQAM, PS3197 #375, 376, 377, 378 et 378.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, Photo-cartothèque provinciale, « Vues aériennes de la Cité de Verdun », 1965, photographies noir et blanc, Cartothèque de l'UQAM, A18763 #230 et 232.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages

ALLEN, Lori D., *L'Art déco à Montréal*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1991, 47 p.

BACCIGALUP, Alain, *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours, tome 1 : Les municipalités, Montréal*, Les Éditions Agence d'Arc, 1984.

BERGERON, Claude, *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 383 p.

BERGERON, Claude, *Architectures du XXe siècle au Québec*, Montréal, Éditions du Méridien, 1989, 271 p.

COHEN-ROSE, Sandra, *Northern deco : art deco architecture in Montreal*, Montréal, Corona, 1996, 175 p.

DE CARAFFE, Marc (sous la dir.), *Les hôtels de ville du Canada. Un recueil de textes sur les hôtels de ville construits avant 1930*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, 1987, 358 p.

DÉZIEL, Julien, *Essai d'histoire de Verdun 1665 : 1876-1976*, Verdun, Comité du centenaire, 1976, 237 p.

DUBOIS, Marc (sous la dir.), *Architecture municipale à Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 2009, 245 p.

DUGAS, Laurent, *Le XXe siècle des Verdunois… Un siècle de bâtisseurs, de réalisations et de moments importants*, Québec, Multi-Graf, 2012, 212 p.

FORTIER, Robert (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Montréal, CCA : Boréal, 1996, 320 p.

GOW, James I., *Histoire de l'administration publique québécoise 1867-1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, 443 p.

GRAVEL, Denis et LAFORTUNE, Hélène, *Verdun : 125 ans d'histoire, 1875-2000*, Montréal, Société de recherche historique archiv-histo., 2000, 318 p.

LAROCHELLE, Fabien, *Shawinigan depuis 75 ans, 1900-1975*, Shawinigan, Hôtel de ville, 1976, 747 p.

LAURIN, J.E., *Histoire économique de Montréal et des cités et villes du Québec*, Ottawa, Éditions J.E. Laurin, 1942, 287 p.

LINTEAU, Paul-André (dir.), *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, 739 p.

LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2000, 2e éd., 627 p.

MORISSET, Lucie K., NOPPEN, Luc et DIEUDONNÉ, Patrick, *Patrimoines modernes : l'architecture du vingtième siècle à Chicoutimi*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, 191 p.

PEVSNER, Nikolaus, *A history of building types*, Princeton, Princeton University Press, 1976, 352 p.

PINARD, Guy, *Montréal, son histoire, son architecture*, Montréal, Méridien, 1995.

## Articles de presse spécialisée

« Le nouvel hôtel de ville de Verdun », *Architecture-Bâtiment-Construction*, avril 1959, p. 2.

« Hôtel de ville, Shawinigan Falls, arch. Arthur Lacoursière », *Bâtiment*, vol. 27, octobre 1952, p. 3, 15-16, texte & ill.

« Hôtel de ville de Verdun », *Bâtiment*, vol. 31, n° 9, septembre 1956, p. 27, texte.

« Hôtel de ville de Verdun », *Bâtiment*, vol. 34, n°3, mars 1959, p. 26-29, texte & ill.

BEAUREGARD, Ludger, « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, n°73-74, vol. 28, 1984, p. 47-62.

« Hôtel de ville, Shawinigan Falls, arch. Arthur Lacoursière », *Journal de l'Institut Royal d'Architecture du Canada*, vol. 29, n°12, décembre 1952, p. 356-357, ill.

« Hôtel de ville de Verdun », *L'Ingénieur*, n° 174, été 1958, p. 67.

MONTEYNE, David, « From Canvas to Conrete in Fifty Years – The Construction of Vancouver City Hall, 1935-6 », *BC Studies*, n°124, hiver 1999-2000, p. 41-68.

## Articles de presse locale

« Nouveau projet d'un nouvel hôtel de ville », *Le Devoir*, 11 août 1954.

« Visiteurs de Verdun à l'Hôtel-de-Ville », *Le Nouvelliste*, 14 juillet 1950.

BRADETTE, Mélissa, « Un mélange harmonieux de styles », *Le Quotidien*, 4 novembre 2017.

FRENCH, J. R., « Verdun, la troisième ville du Québec », *La Voix des municipalités*, novembre 1958, p. 20-21.

LABERGE, Gilles, « Histoire de l'hôtel de ville », *Les Argoulets – Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun*, vol. 1, n°1, avril 1995, p. 7-9.

LOISELLE, François, « Le parc Willibrord à Verdun », *Les Argoulets – Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun*, vol. 14, n°4, hiver 2010, p. 8-9.

## Documents municipaux

MAROTTE, Ginette, TREMBLAY, Dany, MALETTE, Benoît et BÉDARD, Manon, « Plan d'urbanisme de Montréal, partie II, chapitre 24 – Arrondissement de Verdun », Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, Montréal, juin 2005, dernière mise à jour janvier 2016, 52 p.

TOPP Céline (sous la dir. de), « Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement de Verdun », Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal, 2005, 52 p.

## Travaux universitaires

DÉOM, Claudine, *L'architecture des édifices municipaux des villes québécoises en région, 1870-1929*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'Histoire de l'art, 2004, 2 vol.

DURFLINGER, Serge Marc, *City at war : The effets of the Second World War on Verdun, Québec*, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, Département d'Histoire, 1997, 467 p.

GIBERT, Nicole, *Présence de l'Art Déco dans l'architecture montréalaise*, mémoire de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1988.

PARENT, Mario, *Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale des lieux de culte de l'arrondissement de Verdun*, mémoire de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, juillet 2012, 502 p.

# ANNEXES

## PLANS, ÉLÉVATIONS ET COUPES DE L'HÔTEL DE VILLE DE VERDUN, 1956

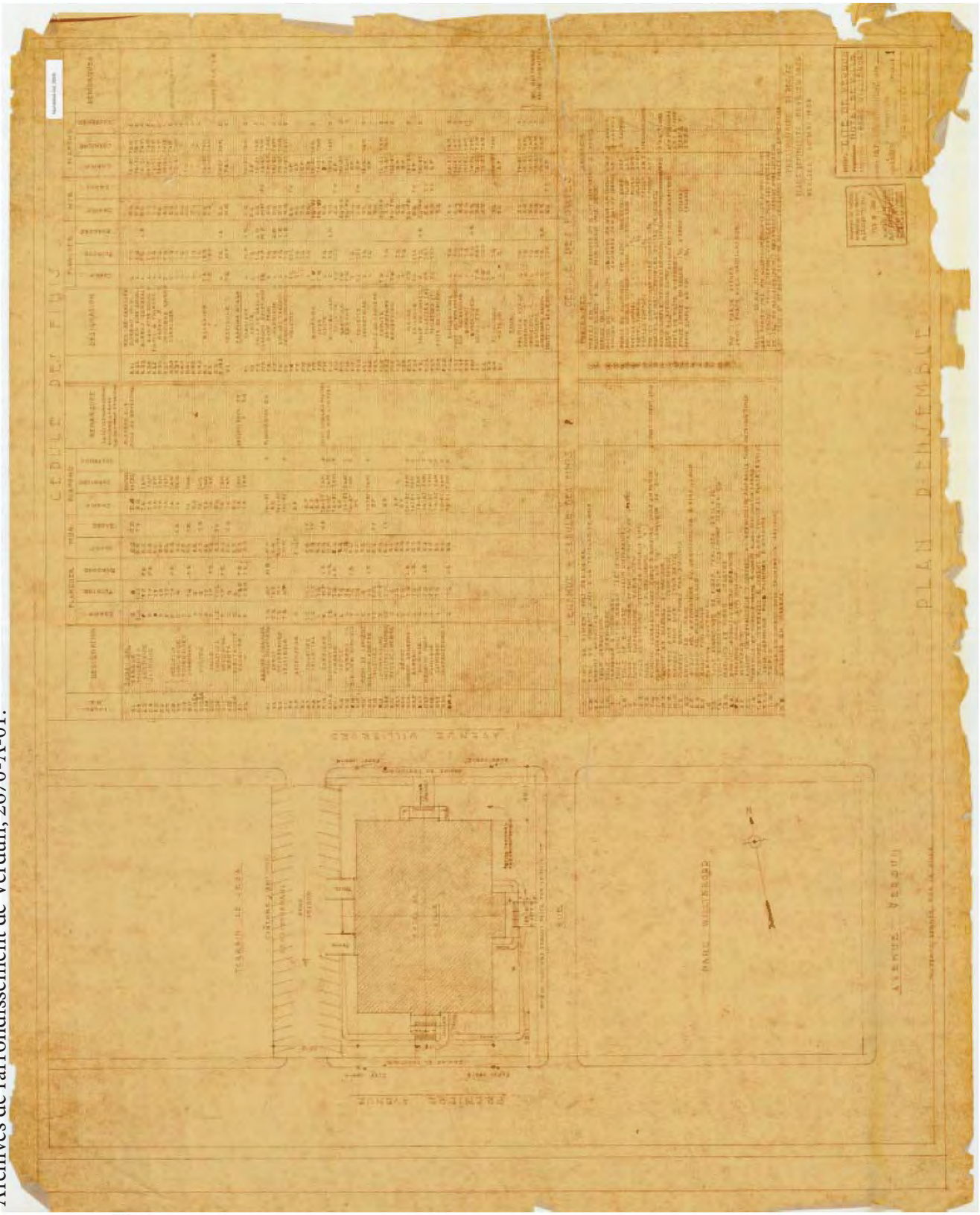

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan d'ensemble de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-01.

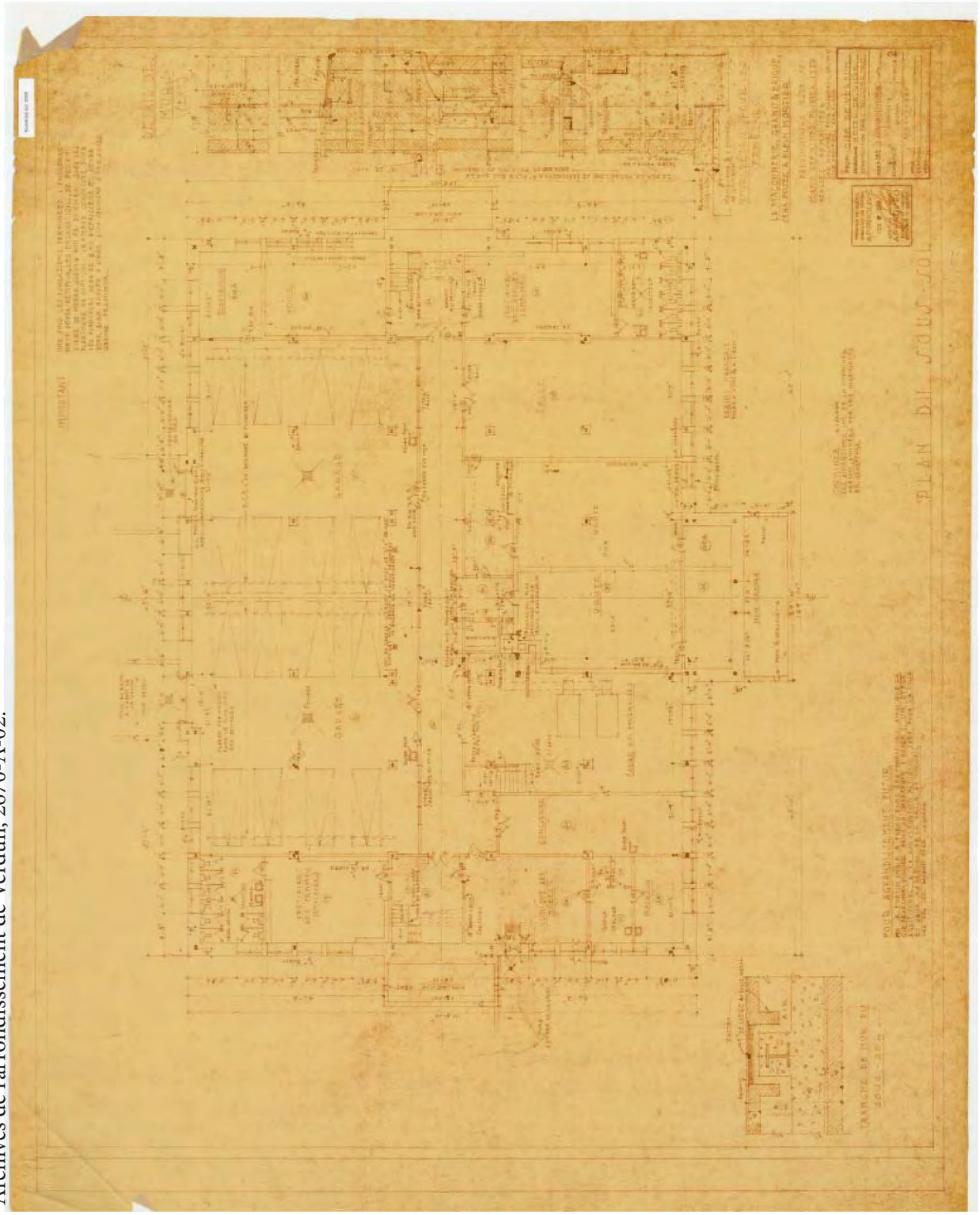


Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan du sous-sol de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-02.

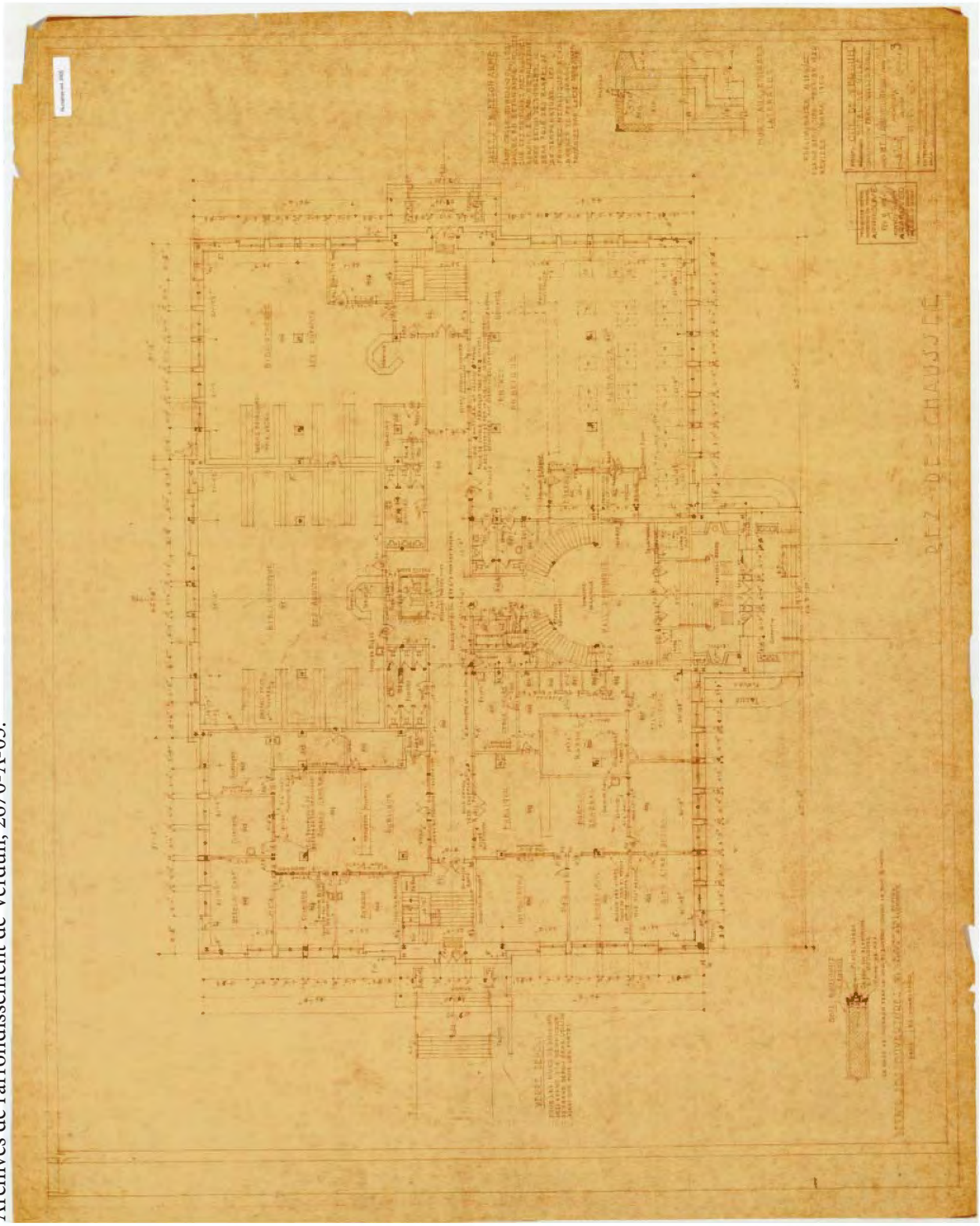


Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan du 1er étage (rez-de-chaussée) de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-03.

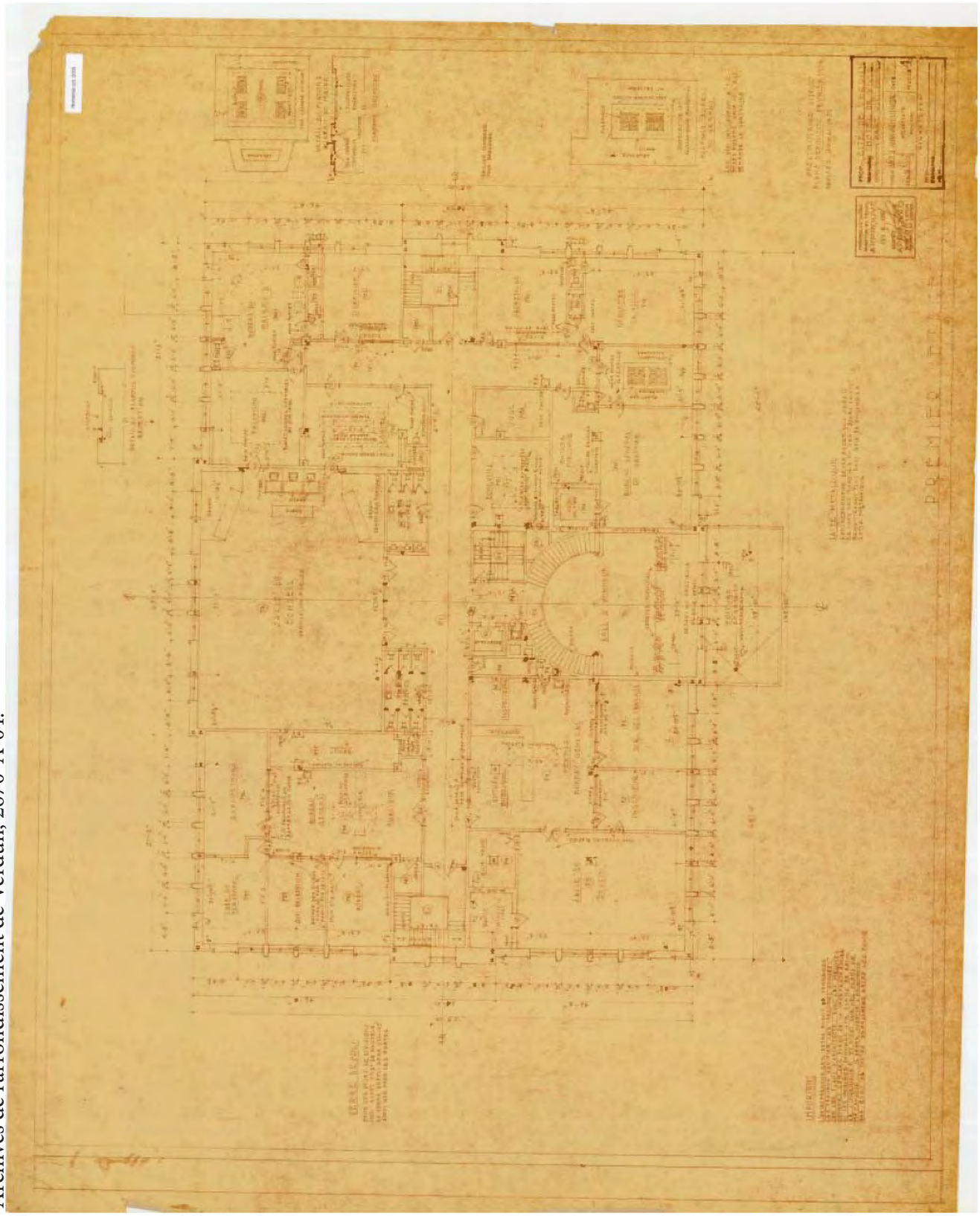

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan du 2e étage de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-04.

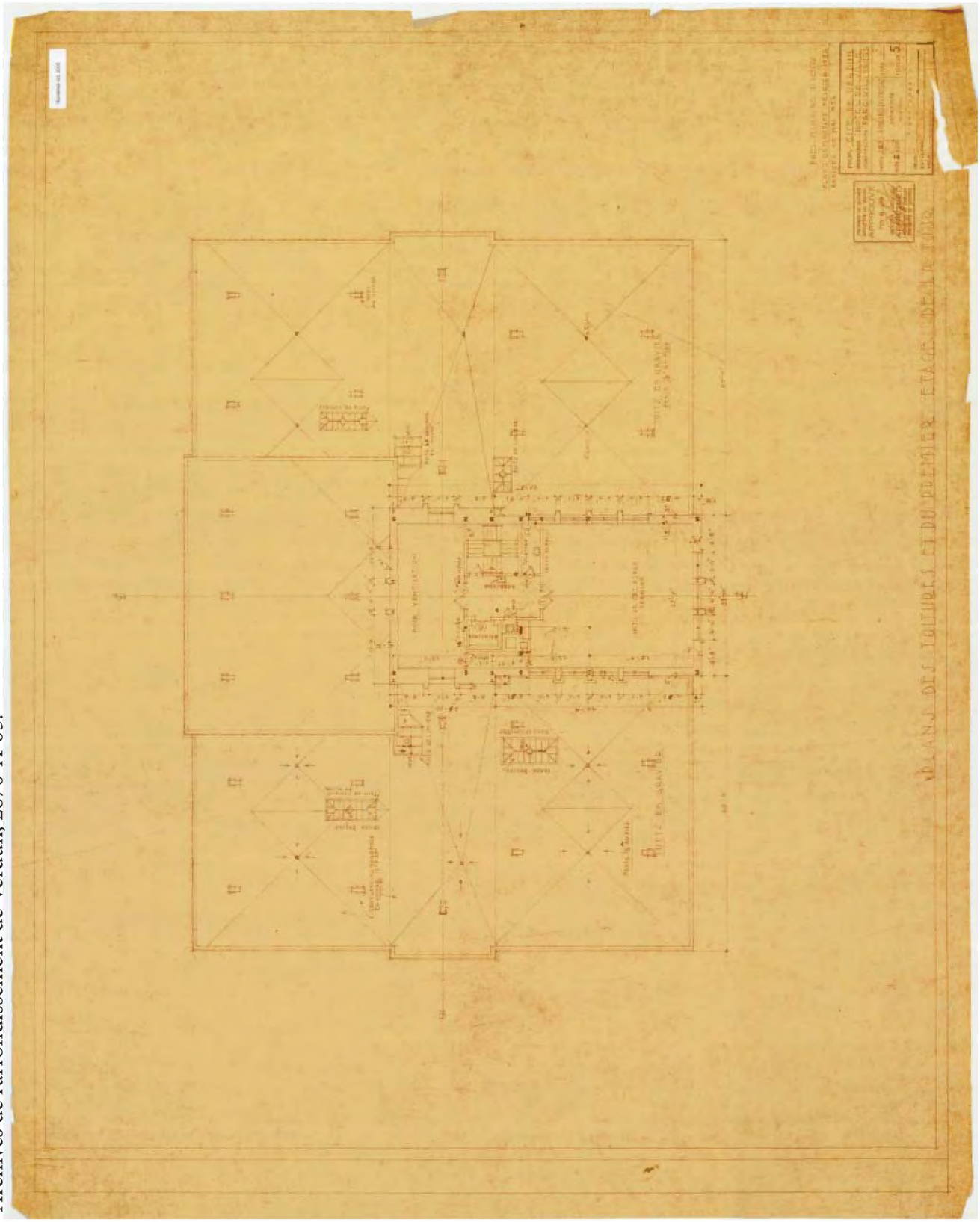

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan des toitures de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-05.

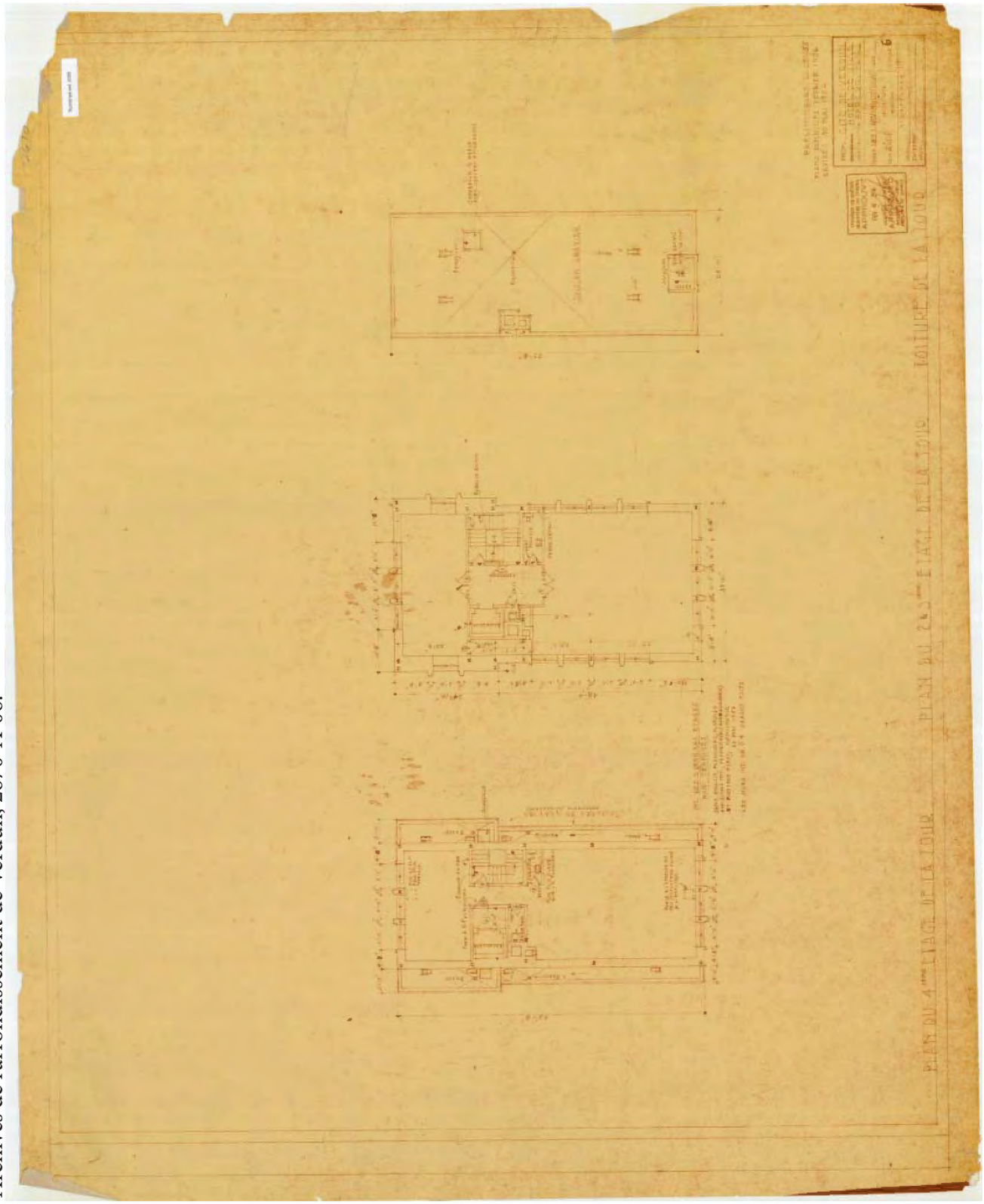

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Plan des 2e, 3e, 4e étages et de la toiture de la tour de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-06.

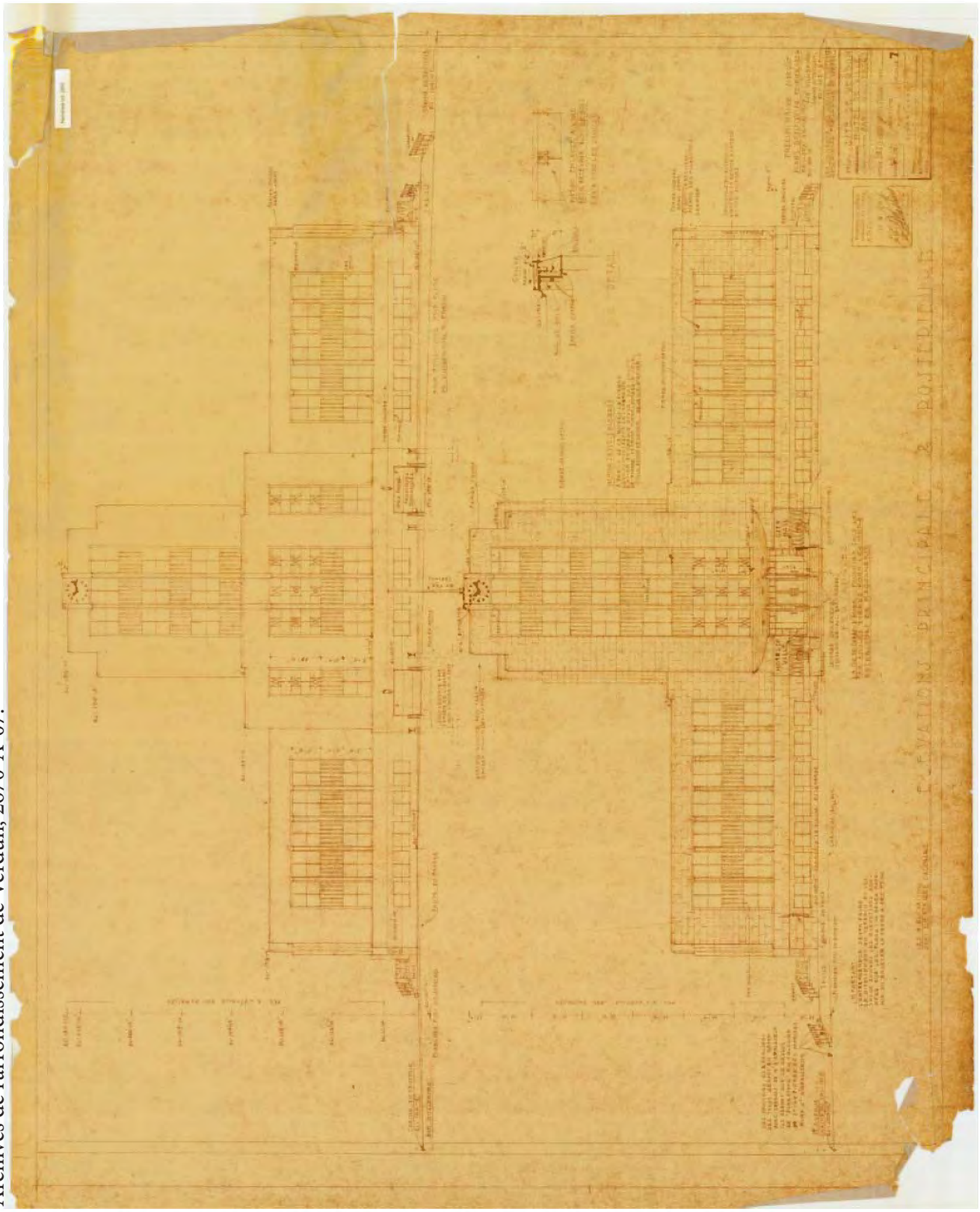

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Élévations principale et postérieure de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-07.

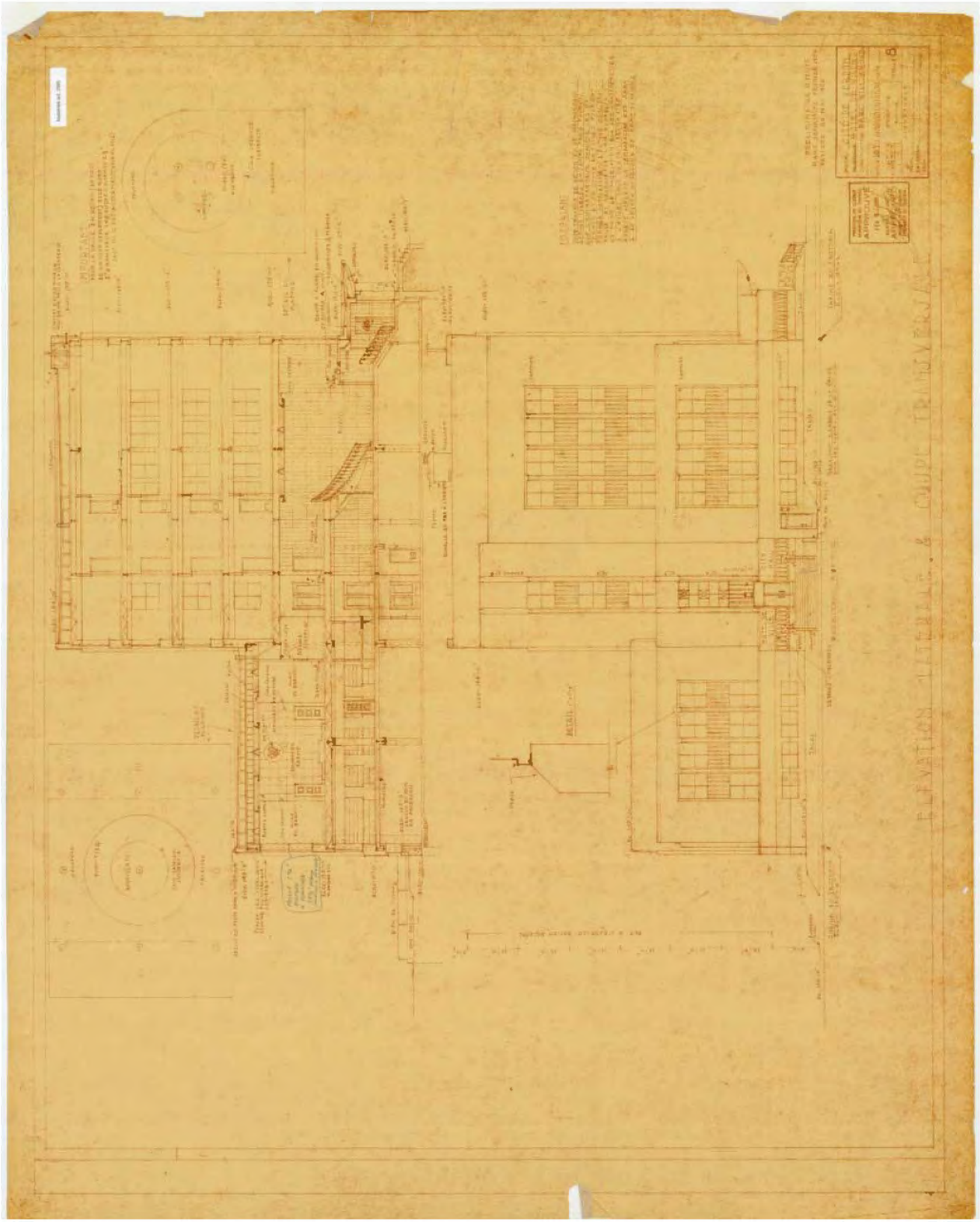

Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Élévation latérale et coupe transversale de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-08.

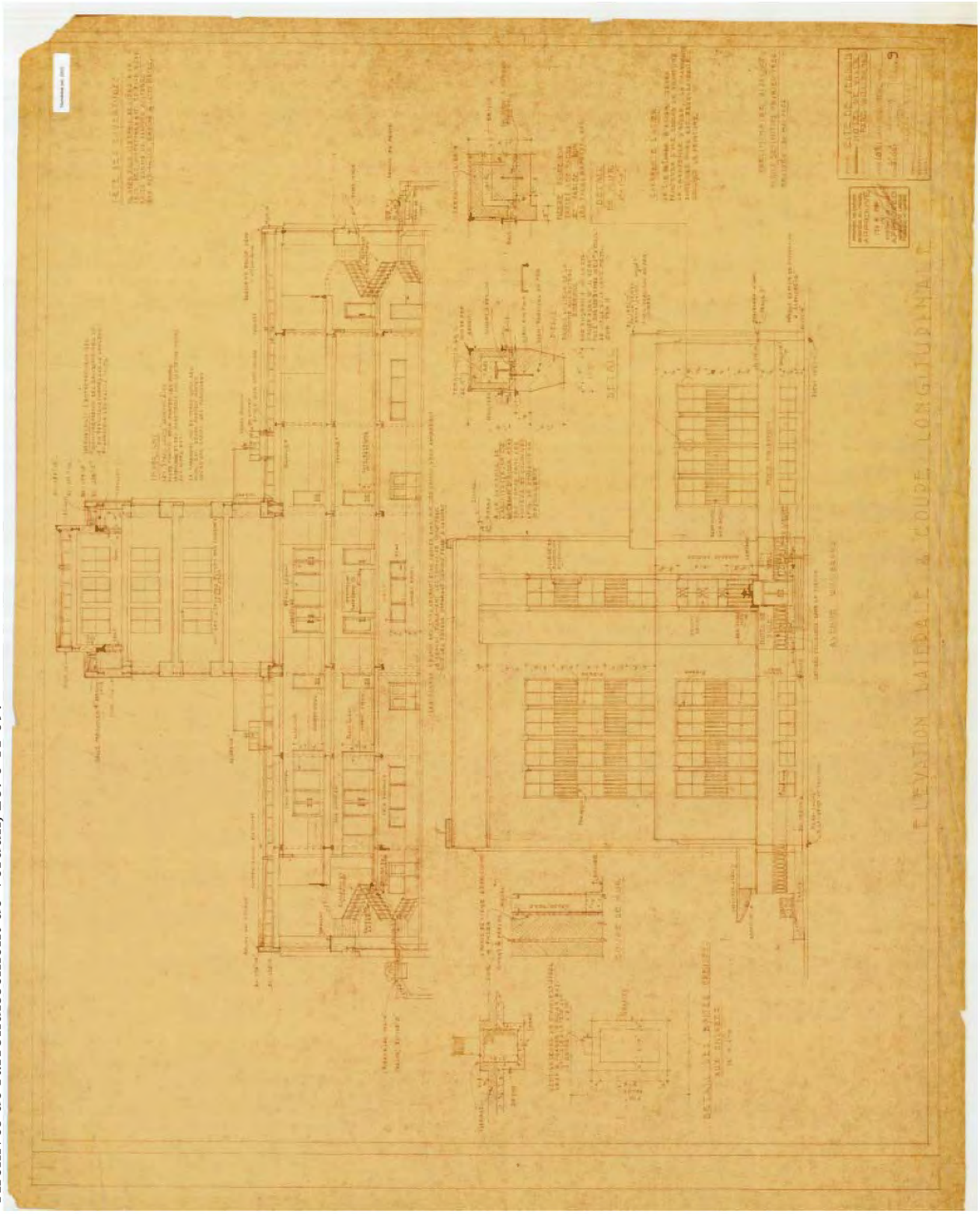


Joseph-Armand Dutrisac (arch.), « Élévation latérale et coupe longitudinale de l'hôtel de ville de Verdun », février 1956, Archives de l'arrondissement de Verdun, 2670-A-09.

## PLANS DE L'HÔTEL DE VILLE DE VERDUN, 1975-1989

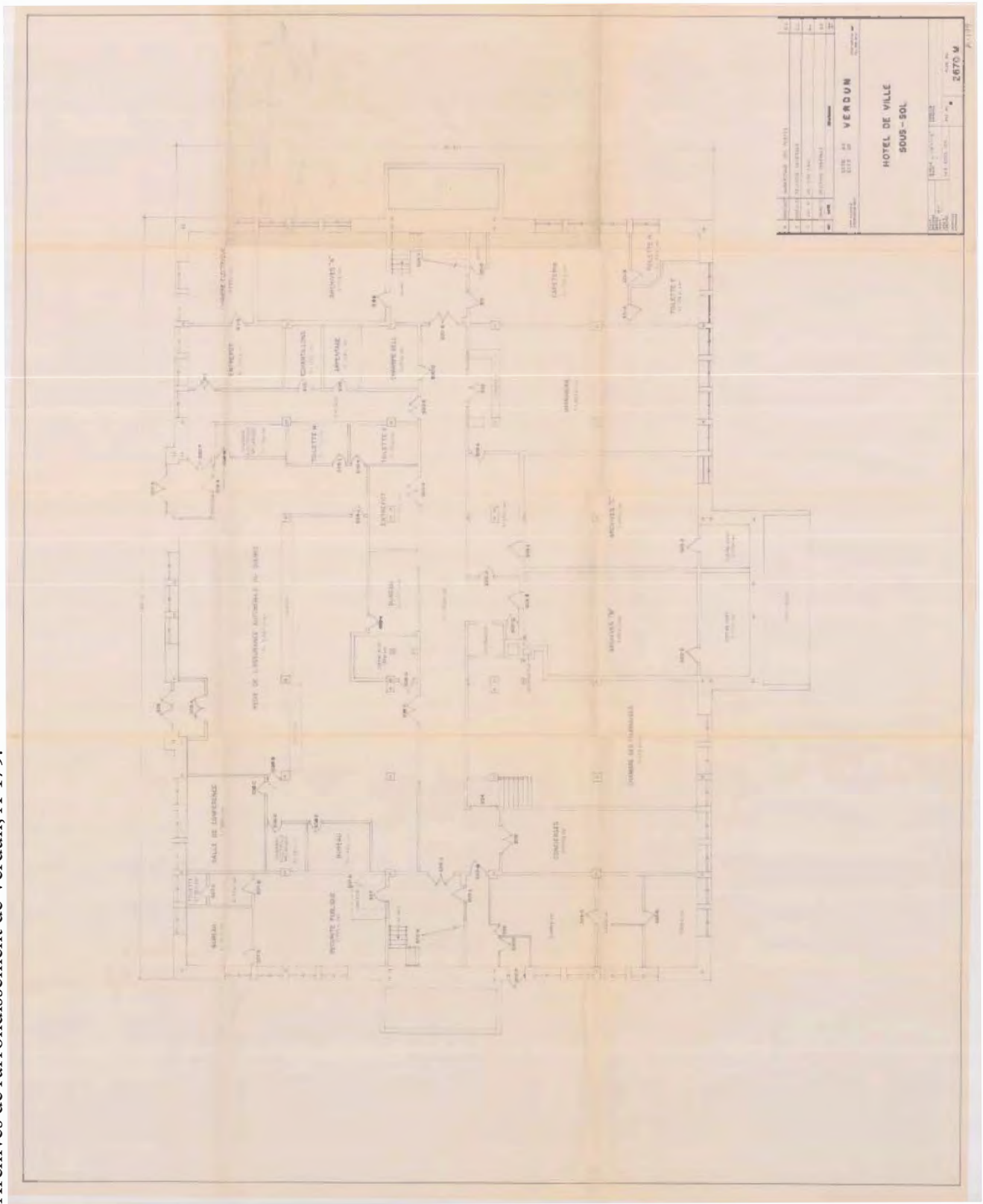


« Plan du sous-sol de l'hôtel de ville de Verdun », mars 1975, Archives de l'arrondissement de Verdun, A-179.

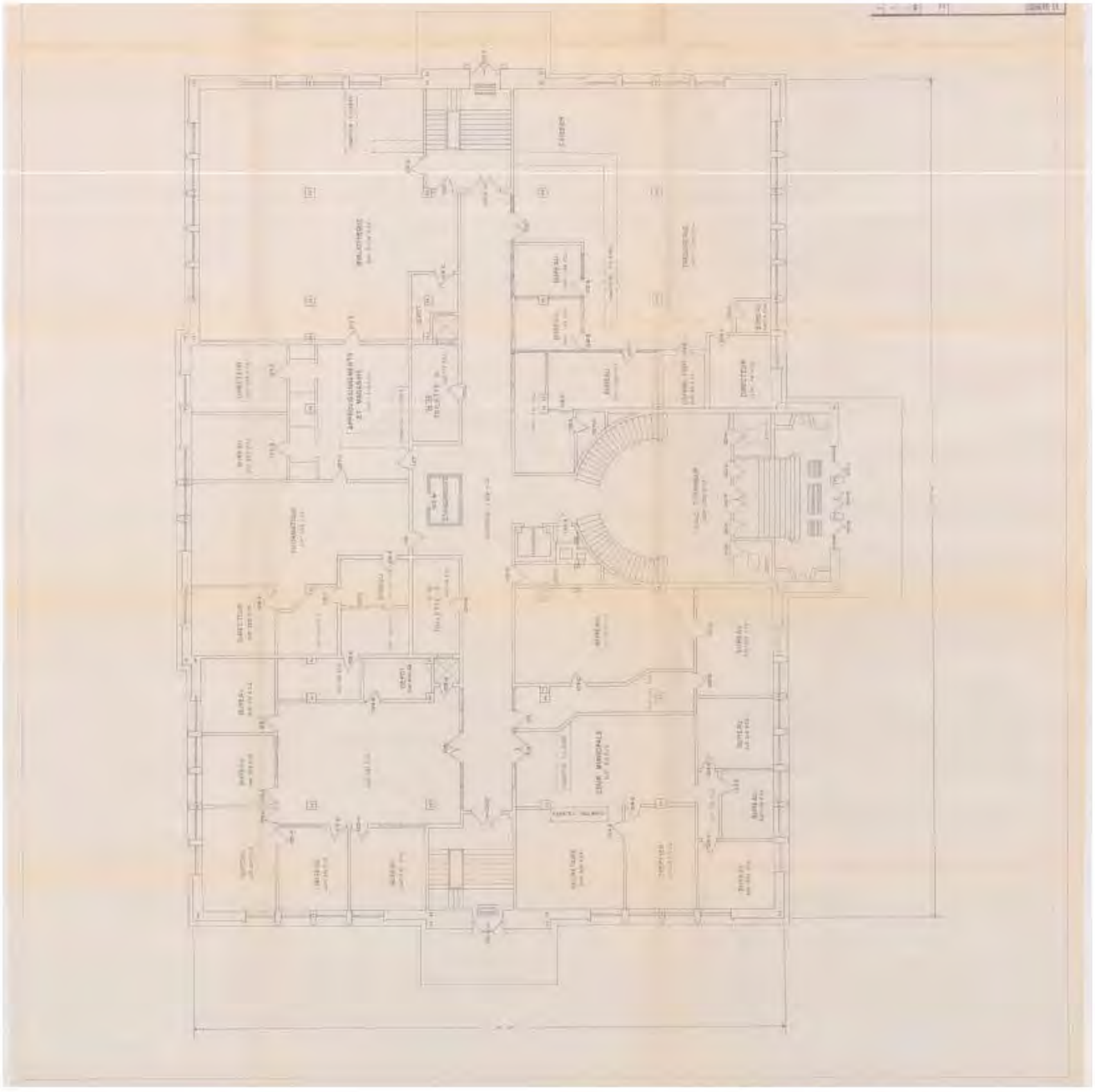

« Plan du 1e étage de l'hôtel de ville de Verdun », mars 1975, Archives de l'arrondissement de Verdun, A-179.

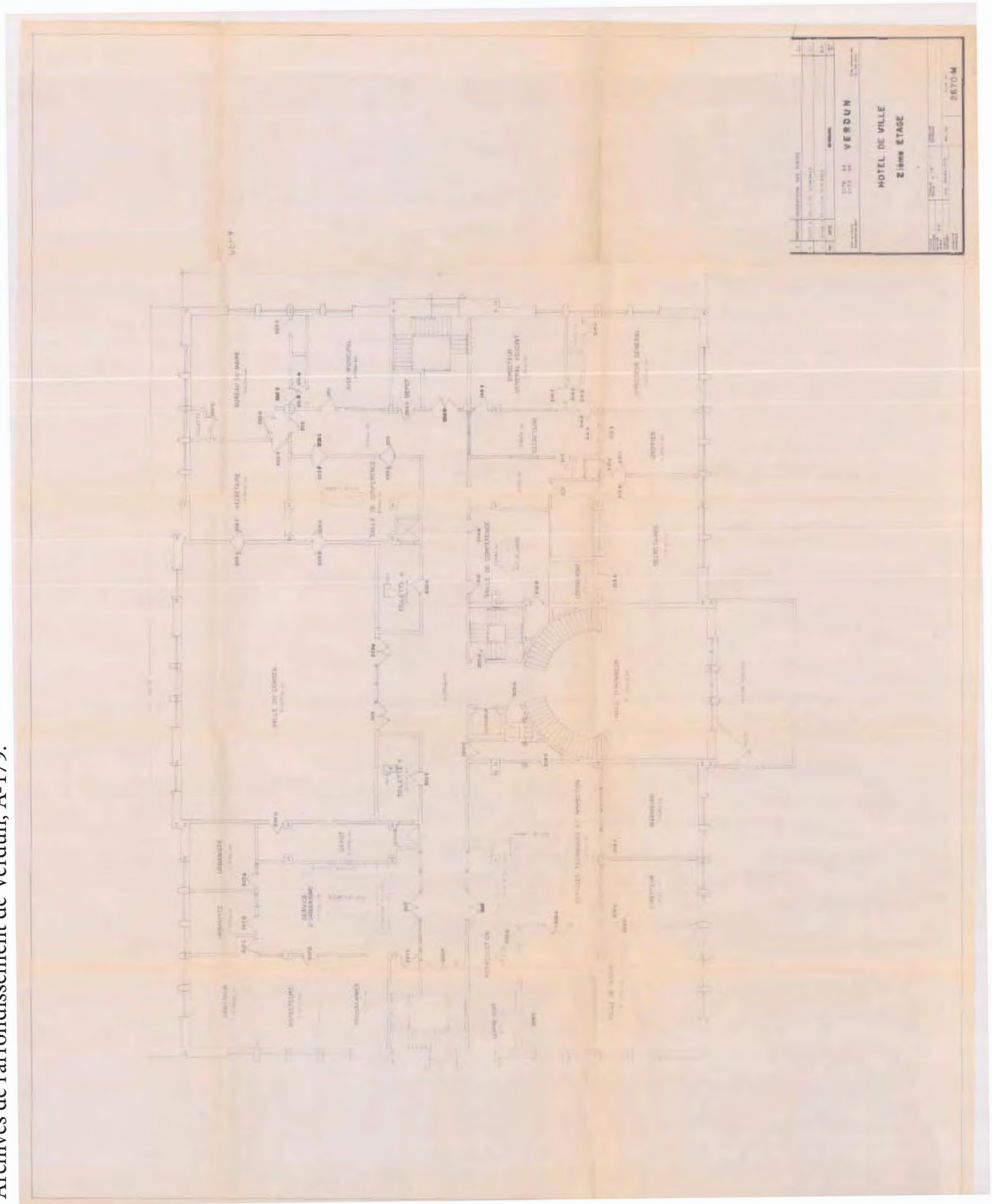


« Plan du 2e étage de l'hôtel de ville de Verdun », mars 1975, Archives de l'arrondissement de Verdun, A-179.

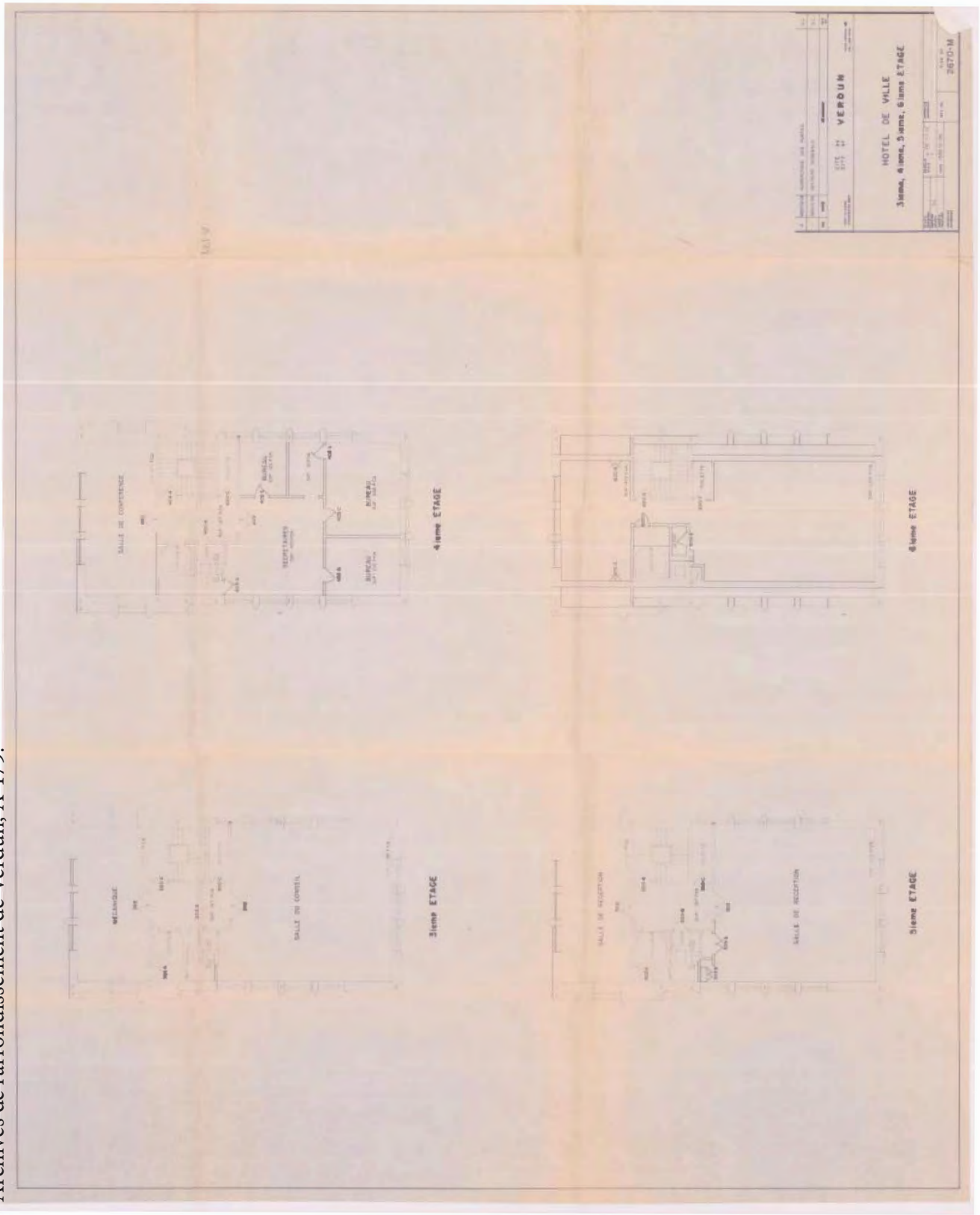


« Plan des 3e, 4e, 5e et 6e étages de l'hôtel de ville de Verdun », janvier 1989, Archives de l'arrondissement de Verdun, A-179.

# HÔTELS DE VILLE DES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Ahuntsic-Cartierville, 1983.

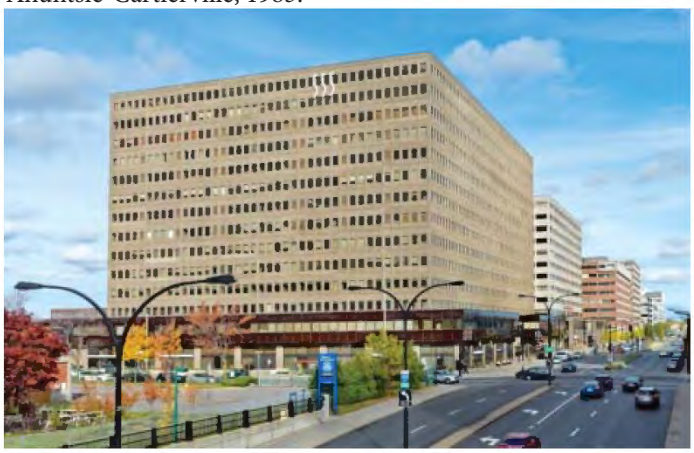

Photographie : eSpaceListings, s.d.

Anjou.

Photographie : *Journal Métro*, 2017.

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Photographie : GoogleMap, 2018.

Lachine, 1914, Dalbé Viau arch.

Photographie : Images Montréal, 2009.

LaSalle, 1930, Lawson & Little archs.

Photographie : Jean Gagnon, 2011.

Le Plateau-Mont-Royal, 1916.

Photographie : Cominar, 2018.

Le Sud-Ouest, usine reconvertie en 2007-2008.

Photographie : PortailConstructo, 2013.

L'île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Photographie : Archives TC/Media, 2016.

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Photographie : Jean Gagnon, 2011.v

Montréal-Nord, 1916, Arthur St-Louis arch.

Photographie : Chicoutimi, 2010.

Outremont, 1817, Joseph Lepage arch.

Photographie : Vanessa Limoges/TC Media, 2016.

Pierrefonds-Roxboro.

Photographie : Ville de Montréal, 2018.

Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

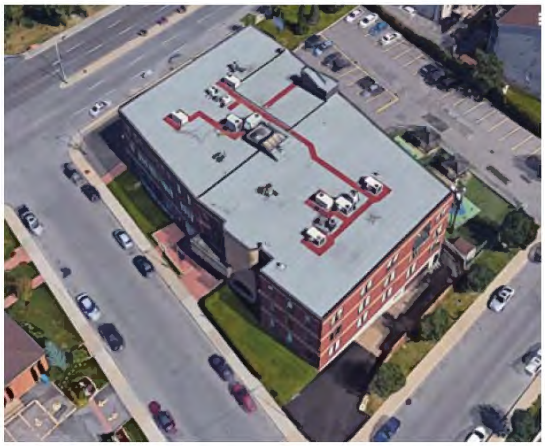

Photographie : GoogleMap, 2018.

Rosemont-La Petite-Patrie.

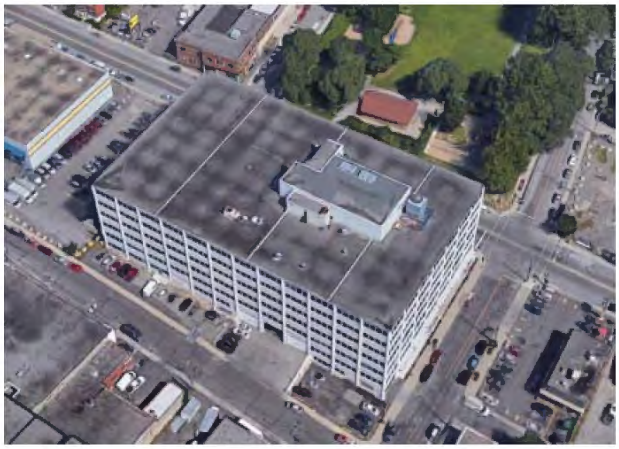

Photographie : GoogleMap, 2018.

Saint-Laurent, 1956, Dufresne et Boulva archs.

Photographie : Images Montréal, 2009.

Saint-Léonard.

Photographie : GoogleMap, 2018.

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 1980.

Photographie : Studios MTL, s.d.

Ville-Marie, 1878, Alexander Cowper Hutchison et Henri-Maurice Perrault archs.

Photographie : Denis Tremblay, 2003.

Ville-Marie, 1970'.

Photographie : Ville de Montréal, 2003.

## HÔTELS DE VILLE DES VILLES DE BANLIEUE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Baie d'Urfé, 1875.

Photographie : Parcours riverain Montréal, 2012.

Beaconsfield.

Photographie : GoogleMap, 2018.

Côte-Saint-Luc.

Photographie : Guide Habitation, 2013.

Dollard-des-Ormeaux.

Photographie : CPA Dollard, s.d.

Dorval.

Photographie : Parcours riverain Montréal, 2010.

Hampstead, 1916.

Photographie : Images Montréal, 2016.

Kirkland.

Photographie : GoogleMap, 2018.

Montréal-Est.

Photographie : Archives TC/Media, 2016.

Montréal-Ouest, 1910, McLaren arch.

Photographie : Images Montréal, 2014.

Mont-Royal, 1946, John Melville Miller arch.

Photographie : Images Montréal, 2009.

Pointe-Claire.

Photographie : Ville Pointe-Claire, s.d.

Sainte-Anne-de-Bellevue, vers 1860.

Photographie : Laurie-Anne Thuot, s.d.

Senneville, 2017, Blouin Tardif arch.

Photographie : Communicationsvds, 2017.

Westmount, 1922, Robert & Frank R. Findlay archs.

Photographie : Ville de Montréal, 2013.